

Mardi
22 juin 2004

Fr.s. 2.- / € 1,30
N° 38714

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

Case postale
Rue du Progrès 33
2305 La Chaux-de-Fonds

Rbo : 0204543
Sac : 12/082
Pd9 : 75

La Suisse a fait trembler la France

Football ■ Pour son dernier match à l'Euro 2004, l'équipe nationale a joué sa chance à fond. Insuffisant quand même



Les supporters helvétiques (ici ceux réunis à Espacité) ont cru, l'espace de 50 minutes, à un possible exploit de la Suisse face à la France. Hélas, les tenants du titre ont passé l'épaule dans la dernière ligne droite et se sont imposés 3-1 dans ce dernier match qualificatif du groupe A.

La Suisse quitte donc l'Euro 2004 sans avoir gagné. L'aventure est ainsi terminée pour une formation qui a vécu des heures difficiles suite à l'affaire ayant précipité la suspension d'Alexander Frei.

PHOTO LEUENBERGER

■ pages 30, 31 et 32

À LA UNE

CHANT DU GROS
**Une affiche
du tonnerre**

■ page 15

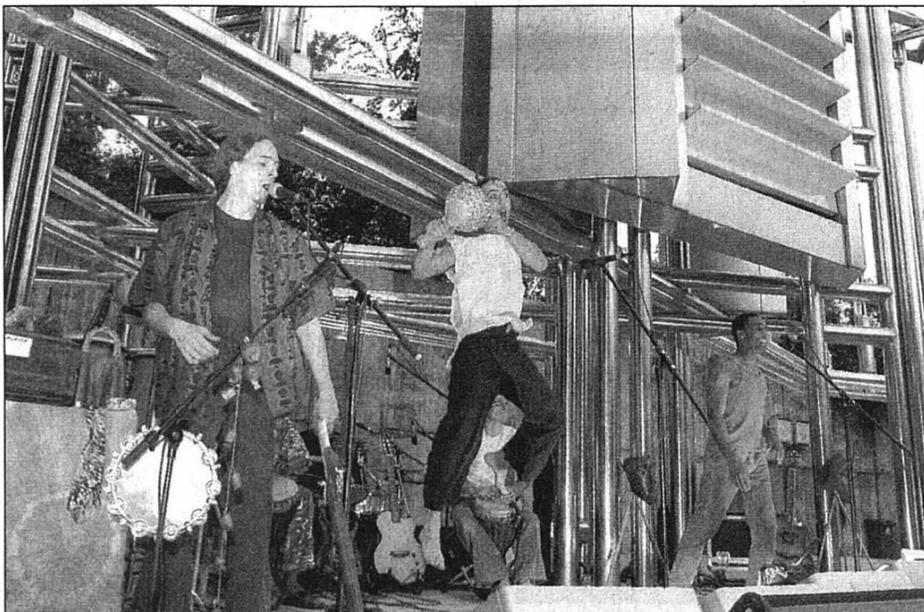
MINISTÈRE PUBLIC
**Roschacher
s'explique**

■ page 22

SOMMAIRE

Feuilleton	6
Télévision	17
Cinés-loisirs	19
Bourse	28
Dessin d'Elzingre	29
Sports	30-37
Adresses pratiques	38
Carnet	39

A l'an prochain pour la 10e La Chaux-de-Fonds ■ Les lumières se sont éteintes hier soir sur la Fête de la musique



Le bilan de la 9e Fête de la musique est positif malgré une météo capricieuse et la concurrence de l'Eurofoot. C'est le groupe Téféo qui a mis un terme à la manifestation hier soir au carillon du MIH.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 5

SYNDICATS

Unia se profile

Onze mille syndiqués neuchâtelois seront affiliés au nouvel Unia l'an prochain. Raphaël Fehlmann en sera le coresponsable.

■ page 3



LA CHAUX-DE-FONDS

Ecole hors norme

Grâce au Collège musical, la musique essaime son pollen fertile dans la cité chaux-de-fonnaise depuis 80 ans. Spectacle demain.

■ page 20



TENNIS

Tour de chauffe

Roger Federer a donné une leçon à l'Anglais Alex Bogdanovic au premier tour de Wimbledon: 6-3 6-3 6-0. Sec et sans bavure.

■ page 37



Un désarroi pesant

Voilà, c'est fini. Coimbra n'est pas Fatima et la Suisse s'est logiquement inclinée devant une France qui n'a pas jugé utile d'en rajouter. C'est que les Bleus, eux, ont d'autres échéances en perspective... Après la campagne un brin décevante des M21, le printemps du ballon rond de ce pays s'est donc achevé dans un désarroi pour le moins pesant. Non pas tant en raison d'une élimination qu'il convient tout de même de qualifier de brutale des lors que les sélectionnés à croix blanche s'étaient humblement autodéclarés «qualifiables», mais à la lueur de cette sombre affaire Frei qui est venue ternir le décor, lui donnant une couleur tris-tesse que la réussite de Vonlanthen n'a pas suffi à atténuer. Si le buteur de Rennes n'est pas sorti grandi d'un épisode dont on se serait bien passé, l'attitude des dirigeants laisse perplexe. Il se murmure en effet qu'ils auraient pu contraindre leur joueur à persister dans le mensonge, alors même qu'il tombait sous le coup du bon sens que la lumière allait inévitablement être faite sur ce fâcheux dérapage.

Depuis deux jours, d'aucuns

s'offusquent de la démarche de SF-DRS qui se serait fait l'auteur d'un magistral autogol en diffusant des images accablantes pour Frei. Troublante volte-face de gens qui militent pour un recours systématique à la vidéo dans les cas litigieux. Qu'un agent de l'ordre sommeille en chaque citoyen suisse n'y change rien: l'action de la télévision allemande est frappée du sceau de la cohérence et du souci de l'information. Du coup, l'argument selon lequel l'intérêt de la nation était en jeu ne tient tout simplement pas la route. Un peu à l'image de nos footballeurs, qui ont pu mesurer au Portugal tout ce qui les sépare encore du gratin continental. Loin des fastes de Lisbonne, Köbi Kuhn et les siens disposent désormais de deux gros mois pour préparer la visite des îles Féroé, premier acte d'une campagne devant conduire au Mondial allemand de 2006. Début septembre à Bâle, Alexander Frei pourra entamer son opération rachat, laquelle passera toutefois par les tribunes...

Jean-François Berdat

NONIOP

FICHE DE SALAIRE

Un document kafkaïen

Le nouveau certificat de salaire concocté par le fisc - qui doit entrer en vigueur en 2006 - fait le désespoir des patrons suisses. Ces derniers parlent d'un «sommet de complication administrative» et d'un document «kafkaïen». Les patrons menacent ainsi de porter le dossier devant les Chambres fédérales.

■ page 21

PUBLICITÉ

La qualité de pointe qui a du piquant. La nouvelle Yaris, à partir de Fr. 15'300.- déjà.



LA NOUVELLE YARIS VOUS ATTEND POUR UN ESSAI SUR ROUTE.

CENTRE TOYOTA
Garage et carrosserie

Michel
Grandjean SA

La Chaux-de-Fonds 032 910 53 10

Ça pédale fort pour Têtoierame

Sport ■ Le groupe ramène deux médailles d'Interlaken

Ne pas se fier au nom: Têtoierame n'est pas une équipe d'aviron. Non, le rayon de ces sportifs, c'est avant tout le vélo. Ce week-end, ils participaient à la Course de cyclisme nationale Special Olympics, organisée du côté d'Interlaken (BE). Hormis les Neuchâtelois, il n'y avait qu'une seule autre équipe romande dans cette compétition annuelle qui a réuni entre 100 et 150 handicapés mentaux.

Aligné pour les courses des huit et des douze kilomètres, le groupe formé de Michaël Bobillier, Alain Dupasquier, Yann Mercet, Cédric Zbinden et Pascal Brand, tous pensionnaires des Perce-Neige, a décroché deux premières places et quatre médailles. «Ils vont bien,

commente Nilla Gabus, coach de l'équipe. Je dois m'entraîner pour pouvoir les suivre!»

Aventure à continuer

Il y a tout juste un an, ses athlètes s'étaient alignés, en cyclisme, aux Mondiaux de Special Olympics, organisés en Irlande. L'hiver, ils participent à des compétitions de ski de fond. Aujourd'hui, Nilla Gabus et son fils Sten cherchent des bénévoles pour assurer l'avenir de cette aventure humaine et sportive, initiée en 1996.

Special Olympics chapeaute des manifestations sportives réservées aux handicapés mentaux. Elle est présente dans de nombreux pays, mais est bien moins connue que les Paralympics, destinés, eux, aux handicapés physiques. /NHU



Pascal Brand, Alain Dupasquier, Michaël Bobillier, Yann Mercet et Cédric Zbinden: le sourire après l'effort. PHOTO SP

EN BREF

TOURISME PÉDESTRE ■ Course au col de Cou. L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre organise dimanche une course accompagnée au col de Cou. Une excursion de 5h45 qui partira de Champéry en télécabine, qui passera par le bas du Pas-de-Chavanette et la Poyat, puis qui, après avoir franchi

le col (1924 mètres), redescendra par le «chemin des contrebandiers» à la Barne. Départ en train de La Chaux-de-Fonds à 6h11 et de Neuchâtel à 6h52. Frais d'organisation de 5 francs et ticket de train à charge des participants. Inscriptions au 032 919 68 95 jusqu'à vendredi 19 heures. /ré

Une eau pauvre en phosphates

Environnement ■ Les détergents pour lave-vaisselle ne menacent pas, actuellement, la santé du lac de Neuchâtel

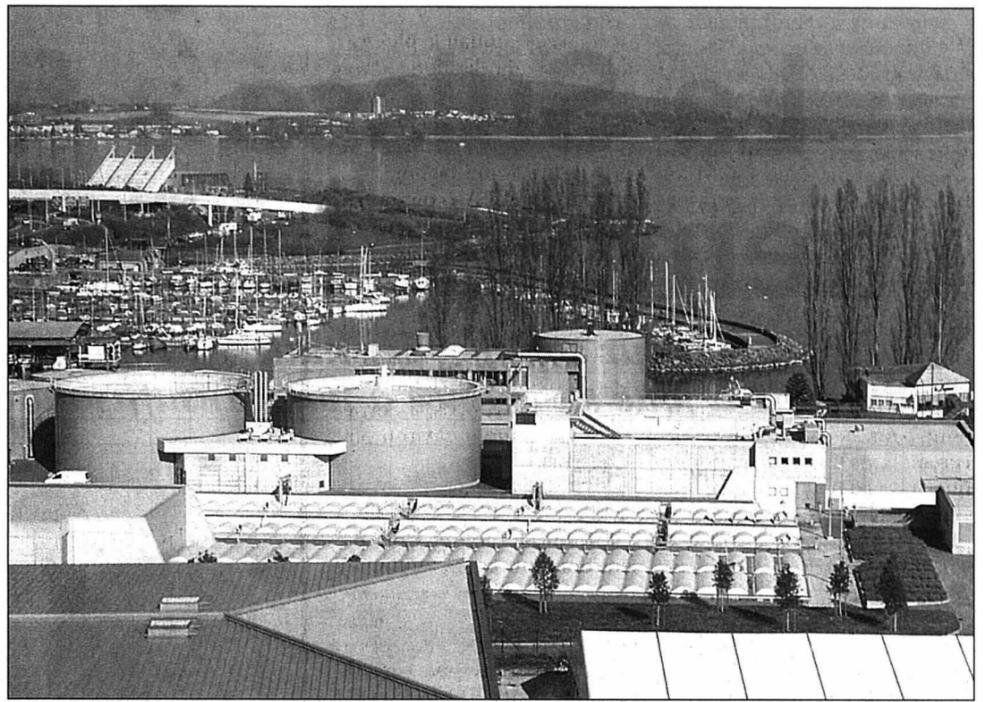
Par
Jean-Michel Pauchard

Cri d'alarme, la semaine dernière, dans les quotidiens lémaniques et dans l'émission de la Télévision romande «A bon entendeur»: le lac Léman contient toujours trop de phosphates. En cause, notamment: les produits pour lave-vaisselle. Menacent-ils aussi la santé du lac de Neuchâtel?

Apparemment pas pour l'instant. Certes, la plupart des détergents pour lave-vaisselle contiennent ici aussi des phosphates, interdits dans les lessives depuis 1986. Mais le lac de Neuchâtel parvient mieux à s'en défendre: «Sa biomasse d'algues est considérée comme pauvre à moyenne. Ce constat tient notamment à sa faible profondeur – 150 mètres contre 300 pour le Léman – et à son orientation dans l'axe des vents dominants. Ces deux facteurs et sa morphologie permettent un brassage complet du lac sur une année, contre sept à huit ans pour le Léman», explique Berta Pokorni, adjointe du chef du Service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE). Du coup, le lac arrive à la fin de l'hiver avec un taux d'oxygène suffisant pour passer la belle saison.

Belle saison pendant laquelle la différence de température entre l'eau de surface et l'eau profonde rend «impossibles» les échanges entre l'une et l'autre.

Certes, l'oxygène ne fait pas baisser le taux de phosphore.



La légère croissance de l'apport de phosphates ne pose actuellement pas de problème technique à la station d'épuration de Neuchâtel. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

«Mais il est nécessaire pour dégrader les algues mortes», explique Berta Pokorni.

Différence de volume

Or, de ce point de vue, le lac de Neuchâtel a une double chance: non seulement il dispose d'oxygène, mais le taux de phosphore (actuellement 10 microgrammes par litre avec tendance à la baisse selon le site les3lacs.ch) se tient, et depuis longtemps, sensiblement sous celui du lac Léman (32 microgrammes). Et même largement

sous l'objectif visé par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (20 microgrammes) «pour pouvoir limiter la croissance des algues dans la couche superficielle» (voir cipel.org).

Par comparaison, le lac de Bièvre affiche actuellement ce taux limite de 20 microgrammes, en baisse sensible. Plus inquiétant: le lac de Morat contient quelque 37 microgrammes de phosphore par litre, avec une tendance à la hausse. «Ces différences s'expliquent par le plus

faible volume d'eau de ces deux lacs, déclare Berta Pokorni, ainsi que par l'importance des activités agricoles autour du lac de Morat.»

Davantage de produit

L'adjointe du chef du SCPE cite aussi l'efficacité des steps de la nouvelle génération pour expliquer le taux de phosphore actuel du lac de Neuchâtel. Une efficacité qui, à la step de Neuchâtel, masque cependant une croissance «légère» du taux de phosphore à l'entrée. «Techniquement, nous pouvons y faire face», déclare Jean-Luc Boss, responsable de la certification environnementale de l'installation. Mais nous devons acheter davantage de produit de précipitation des phosphates. Actuellement, il nous en coûte environ 200.000 francs par an.»

Mais Jean-Luc Boss ne se risque pas à dire quelle part de cet argent paie l'élimination des phosphates qui passent dans nos lave-vaisselle. Et il sait que la maîtrise sur ce chapitre n'empêche pas d'autres menaces. Notamment les restes d'hormones, d'autres médicaments et de pesticides. Auxquels les steps ne peuvent aujourd'hui apporter un traitement spécifique. /JMP

Protéger la vaisselle et la machine

Au milieu des années septante, le lac de Neuchâtel contenait environ 110 microgrammes de phosphore par litre. C'est dire que l'amélioration de l'épuration d'une part, l'interdiction des phosphates dans les lessives d'autre part ont fait de l'effet. Faut-il poursuivre la démarche par un bannissement des phosphates des détergents pour lave-vaisselle (les produits pour vaisselle à la main n'en contiennent pas)?

La Fédération romande des consommateurs (FRC) décidera d'une éventuelle campagne une fois connus les résultats d'un test de détergents avec et sans phosphates. Pour sa part, la Fédération des coopératives Migros indique que la présence des phosphates se justifie par leur effet contre le calcaire et contre la corrosion de la machine et de son contenu. Pour le premier de ces maux, les produits de substitution existent. Mais pas pour le

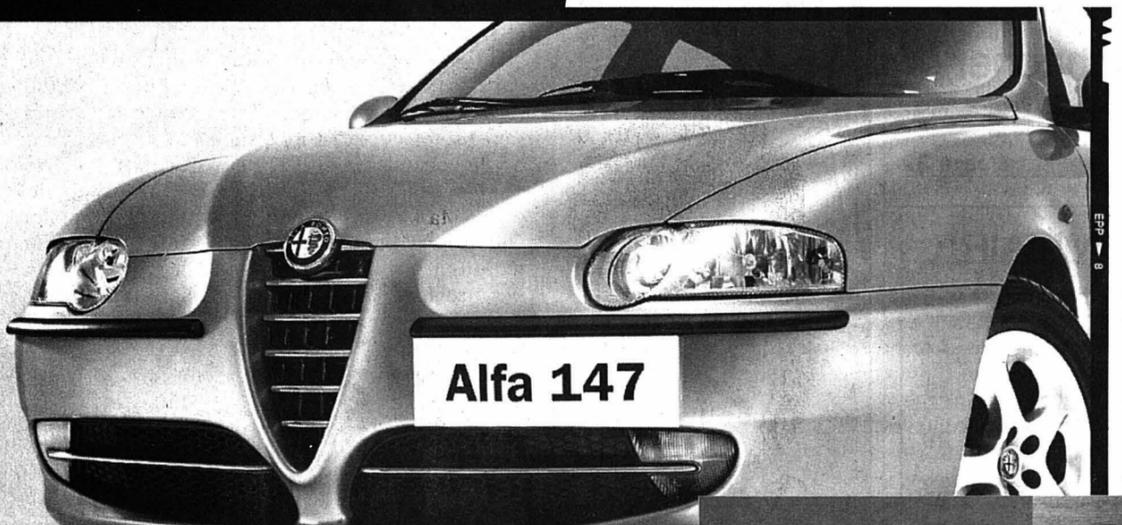
second. Autrement dit, il faut des phosphates pour que la vaisselle supporte de nombreux passages en machine.

L'apport de phosphates par le biais des lave-vaisselle n'est cependant pas au bord d'une brutale croissance. Cet équipement ne relève certes plus du luxe, mais il équipe surtout les logements neuf ou rénovés d'une certaine taille. Dans le logement à vendre, en revanche, il fait figure de standard. /jmp

PUBLICITÉ

Promotion exceptionnelle des concessionnaires: l'Alfa 147 Impression pour **Fr. 23 147.-**.

- 1.6 Twin Spark 105 ch
- Volant cuir
- Climatisation
- Jantes en alliage



Concessionnaires
Alfa Romeo



Neuchâtel: Garage M. Facchinetti, 032/720 22 22, La Chaux-de-Fonds: Garage Proietti S.A., 032/924 54 44 Le Locle: C.G.R. Automobiles Sàrl, 032/931 10 90 Neuchâtel: GPS Automobiles SA, 032/725 12 12

www.alfaromeo.ch
Consommation normalisée (99/100/CE): extra-urbain 6.3/urbain 11.1/mixte 8.1/100 km. Catégorie d'efficacité énergétique E, émissions CO₂: 192 g/km.

Les premières briques sont posées

Maison syndicale ■ Onze mille salariés neuchâtelois arboreront dès l'an prochain la bannière du nouvel Unia. Qui veut avoir une plus grande force de frappe

Par
Françoise Kuenzi

Onze mille travailleuses et travailleurs du canton de Neuchâtel arboreront, dès le 1er janvier prochain, l'étendard commun d'Unia, nouveau syndicat appelé à naître du mariage entre le SIB, la FTMH, la FCTA et l'actuel Unia. Les ténors de chacune de ces organisations ont présenté hier à La Chaux-de-Fonds la structure de cette entité, qui pèsera d'un poids certain dans le débat économique et social neuchâtelois.

Avec un credo: avoir une plus grande force de frappe. «Si on se met ensemble, ce n'est pas pour économiser, ni pour licencier, mais bien pour être plus forts», insiste Raphaël Fehlmann, qui prendra, avec Eric Thévenaz, les rênes de ce nouvel Unia.

Les deux hommes – Raphaël Fehlmann, Jurassien bernois, arrive de la centrale de la FTMH, à Berne, et Eric Thévenaz est le secrétaire régional de ce même syndicat – seront épaulés dans leur tâche par trois coordinateurs: Françoise Ruchet pour le tertiaire, Yan Loichot pour la construction et le nettoyage et Fabien Vuillème pour l'artisanat et le second œuvre. Ils investiront quatre secrétariats, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier.

L'industrie, un poids lourd

Mais qui épouse qui? Le plus gros des fiancés est évidemment la FTMH, syndicat très industriel, qui compte 6800 membres dans le canton de Neuchâtel, et qui signe notamment la convention collective de travail de l'horlogerie.

Le SIB (industrie et bâtiment), avec ses 3200 membres,

est celui qui connaît le plus fort taux de syndicalisation. «Dans la maçonnerie et la construction de routes, on arrive à un taux de 95% de travailleurs membres du SIB», relève Yan Loichot.

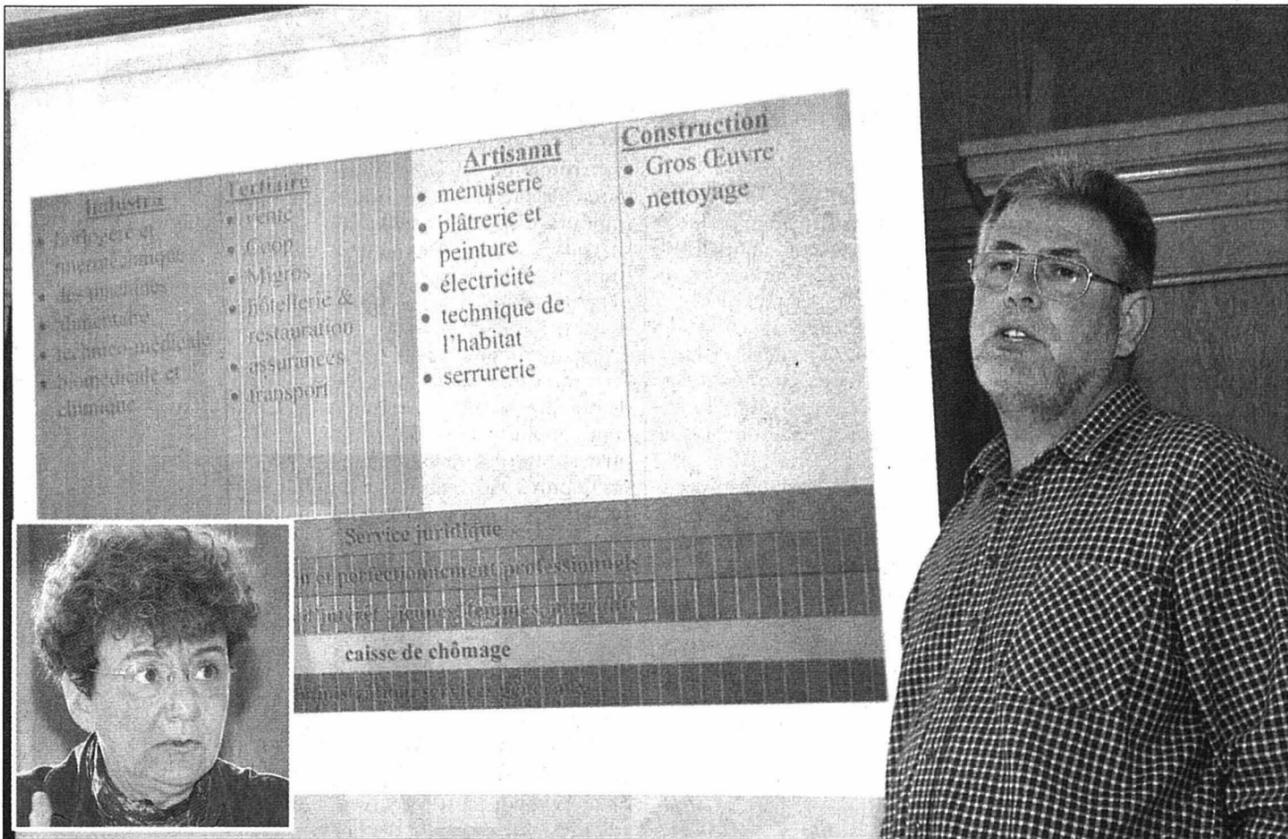
Enfin, la FCTA (commerce, transports et alimentation) regroupe 1250 membres, dont pas loin de la moitié dans le commerce de détail: le syndicat signe les conventions collectives avec Coop et Migros. Il est également le partenaire social de Philip Morris, à Serrières, où il compte environ 350 adhérents.

Un canton très syndiqué

En tout, le nouvel Unia pèsera donc un poids certain: «Il comptera 11.000 membres, sur environ 15.000 travailleurs syndiqués dans le secteur privé neuchâtelois», calcule Eric Thévenaz. Un canton qui est par ailleurs bien plus fortement syndiqué (pas loin de 20%) que dans le reste de la Suisse. Le secteur secondaire et le tertiaire emploient en effet, sur sol neuchâtelois, environ 80.000 salariés.

Mais il s'agira de renforcer encore la présence d'Unia dans le tertiaire. Et ce sera, notamment, la tâche de Françoise Ruchet. «Il reste de nombreux secteurs où le taux de syndicalisation est très peu élevé, et nous allons notamment nous intéresser aux assurances ou aux pharmacies», explique la nouvelle secrétaire. Qui a également en mains le dossier de la vente.

Le nouvel Unia neuchâtelois emploiera 46 collaborateurs. Tous les postes seront ainsi maintenus. Des assemblées générales auront lieu dans le courant du deuxième semestre. Enfin, au niveau national, le grand syndicat sera créé officiellement à Bâle le 16 octobre. /FRK



Eric Thévenaz (photo) sera, avec Raphaël Fehlmann, coresponsable d'Unia dans le canton de Neuchâtel. Françoise Ruchet (en médaillon) devra coordonner les activités du secteur tertiaire.

PHOTOS LEUENBERGER

Quelques dossiers d'actualité pour 2005

Le nouveau syndicat Unia aura, l'an prochain, quelques dossiers chauds à empoigner. Et devra aussi se pencher sur des sujets plus difficiles. Exemples.

Commerce de détail. «Nous avons une problématique toute trouvée: les heures d'ouverture des magasins», note Françoise Ruchet. Et nous voulons réussir à négocier une convention collective de travail à l'ensemble de la branche, sachant qu'aujourd'hui, seuls 30% des travailleurs de la vente sont soumis à l'une des CCT existantes.

Hôtellerie-restauration. La convention collective a été étendue à la branche, mais cela n'empêche pas les abus, constate Françoise Ruchet: «C'est un travail difficile, car il s'agit de dossiers individuels, où l'on ne respecte pas les dispositions concernant les heures supplémentaires, l'annonce du planning quinze jours à l'avance ou les vacances.»

Technico-médical et biomédical. La plupart des entreprises étrangères installées grâce à la promotion économique ne sont pas affiliées à une CCT, et

leurs employés sont très rarement syndiqués. «Nous devons essayer d'être plus présents, mais c'est vrai que l'accès à ces entreprises n'est pas facile», explique Eric Thévenaz. Nous essayons cependant par tous les moyens de faire entendre notre voix, et auprès du personnel, et des organes dirigeants.»

Contrats temporaires. Le conseiller d'Etat Bernard Soguel a fait part récemment de son inquiétude quant à l'utilisation massive de personnel temporaire dans les entreprises. Même souci auprès des syndi-

cats: «C'est un gros problème, plusieurs entreprises qui ont licencié l'an passé réengagent aujourd'hui du personnel temporaire, qui n'est pas soumis aux conventions collectives en vigueur dans les différentes branches», déplore Eric Thévenaz. Le nouvel Unia va devoir, là aussi, agir.

Construction. Dans le gros œuvre, le syndicat se battra pour une hausse réelle des salaires. Dans le second œuvre, il s'agira de renouveler la convention collective en Suisse romande. /frk

ENVIRONNEMENT

La nature en onze volets

En bêtes nocturnes qu'elles sont, les chauves-souris prendront possession des écrans neuchâtelois lundi prochain, 28 juin, entre 21 et 22 heures. La grande famille des chiroptères a été retenue comme sujet de la première des onze émissions que le WWF lance en partenariat avec Canal Alpha. Des émissions qui seront diffusées chaque troisième lundi du mois, après le journal, puis en boucle le samedi et le dimanche.

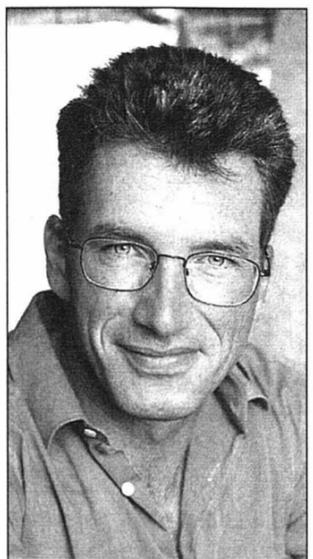
Pour le WWF, le canton de Neuchâtel recèle de trésors naturels, pas toujours bien connus, qui sont autant de biotopes abritant des espèces rares et étonnantes. Malheureusement, poursuit l'organisation, certains milieux, donc certaines espèces, disparaissent peu à peu. Dérangé, le grand tétras abandonne les forêts; les batraciens font les frais du trafic; les chauves-souris peinent à trouver où hiberner.

Et pourtant, il suffit parfois de pas grand-chose pour améliorer la situation. D'où l'idée des ces émissions «ludiques, divertissantes et interactives» qui devraient inciter chacun à passer «du téléspectateur passif à l'écologiste actif». /sdx

Du soleil pour l'esprit

Université ■ L'alma mater propose des conférences publiques dans le cadre de son cours d'été. Cinq écrivains romands invités

Dans le cadre de son Cours d'été 2004, l'Université de Neuchâtel propose en juillet une série de conférences publiques, marquées notamment par la présence de plusieurs écrivains romands. Toutes ont lieu de 11h05 à 11h50, à la



Jacques-Etienne Bovard parlera «nains de jardin» le 12 juillet. PHOTO ARCH

salle RE48 de la faculté des lettres. Le programme dans le détail, semaine par semaine.

Mardi 6 juillet: «Gouvernants et précepteurs dans l'Europe des lumières», par André Bandelier, ancien professeur à l'Université de Neuchâtel. Mercredi 7 juillet: «Humour et jeux de mots dans la poésie française du XXe siècle», par Philippe Terrier, professeur à l'Université de Neuchâtel. Jeudi 8 juillet: «Autofiction et autofiction dans «Ma tante d'Amérique», par Ernest Mignatte, écrivain. Vendredi 9 juillet: «Les origines proches et lointaines du vocabulaire du français», par Carine Skupien, chargée de cours à l'Université de Neuchâtel.

Lundi 12 juillet: «Nains de jardin: le syndrome de la poupée suisse», par Jacques-Etienne Bovard, écrivain. Mardi 13 juillet: «Devoirs de princes: Sénèque inspirateur de Corneille», par Christine Morerod, chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel. Jeudi 15 juillet: «Histoire de la langue et des dé-

buts de la littérature française», Gilles Eckard, professeur à l'Université de Neuchâtel. Vendredi 16 juillet: «Lieux et littérature. Faire parler un lieu ou Meilleures pensées des abattoirs», par Jean-Bernard Vuillème, écrivain.

De la Madeleine à Flaubert

Lundi 19 juillet: «L'insignifiance de la négritude: le cas de saint Maurice», par Jean-Jacques Aubert, professeur à l'Université de Neuchâtel. Mardi 20 juillet: «Panorama de la Renaissance française», par André Gendre, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel. Jeudi 22 juillet: «Visages de la Madeleine dans la poésie baroque», par Simone de Reyff, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Fribourg. Vendredi 23 juillet: «La littérature comme expérience», par Claude Darbellay, écrivain.

Lundi 26 juillet: «La culture au service de la politique étrangère suisse», par Alexandre Guyot, du Centre de compétence pour la politique étrangère culturelle. Mardi 27

juillet: «Les grandes vacances», par Caroline Schumacher, écrivaine. Jeudi 29 juillet: «Présentation de «L'éducation sentimentale» de Gustave Flaubert», par Jean Boric, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel. /réd

Etudiants du monde entier

Tradition de l'Université de Neuchâtel depuis 112 ans, le Cours d'été s'ouvrira le 5 juillet. Proposé par l'institut de langue et littérature françaises, il permet de se perfectionner en français et de participer à des activités sportives ou théâtrales. Si plus du tiers des étudiants vient de Suisse alémanique, le reste des effectifs est originaire du monde entier, Amérique du Sud et Chine en tête. Quelques places sont encore disponibles pour cet été (renseignements au 032 718 18 00). /réd

EN BREF

PACS ■ Conférence-débat avec Jean Studer. L'occasion de poser «toutes les questions qui vous préoccupent» sur le Pacs neuchâtelois: c'est ce que proposera mercredi 30 juin à 20h, à la Croisée, à Malvilliers, le Groupe Sida Neuchâtel. Qui a fait appel au conseiller aux Etats socialiste Jean Studer pour parler des «effets concrets» de cette forme de partenariat adoptée en janvier dernier par le Grand Conseil. /réd

Rubrique canton de Neuchâtel

Stéphane Devaux
Nicolas Huber
Françoise Kuenzi
Frédéric Mairy
Jean-Michel Pauchard

Tél. 032 723 53 10
Fax 032 723 53 09

PUBLICITÉ

Le PACS neuchâtelois?

Assemblée générale du Groupe Sida Neuchâtel mercredi 30 juin, La Croisée à Malvilliers

En seconde partie, dès 20 h
Le PACS neuchâtelois
Conférence-débat publique avec **M. Jean Studer, conseiller aux Etats**
Entrée Libre
Comité du GSN

Offres valables du mardi 22 juin au samedi 26 juin 2004,
dans la limite des stocks disponibles.

coop

Tout bonnement moins cher!

500 g
4.50
au lieu de **9.-**
Viande de bœuf
hachée Coop
Suisse



6 x 1,5 litre
4.50
au lieu de **9.00**
Ice Tea Coop classic,
pêche ou light

**1/2
prix**

le kg
3.40
au lieu de **6.80**
Nectarines,
Italie/Espagne



3 x 500 g
9.45
au lieu de **18.90**
Café Lussardi en
grains ou Cremino
moulu Coop

5,94 kg
16.90
au lieu de **33.80**
Ariel Classic



1/2
24 rouleaux
8.90
au lieu de **17.85**
Papier hygiénique
Comfort Swiss Pack
Charmin

2 pour 1



Avec la Supercard
4.60
au lieu de **9.20**
Prussiens Coop
2 x 420 g

2 pour 1



Avec la Supercard
4.65
au lieu de **9.30**
Cervelats géants Coop
Naturaplan
2 x 300 g

Rendez-vous déjà pris pour la 10e

La Chaux-de-Fonds ■ Si la météo et l'Eurofoot ont quelque peu retenu les gens, la Fête de la musique s'est déroulée sans encombre. Prix Girard-Perregaux décerné à Outer Space Plastic

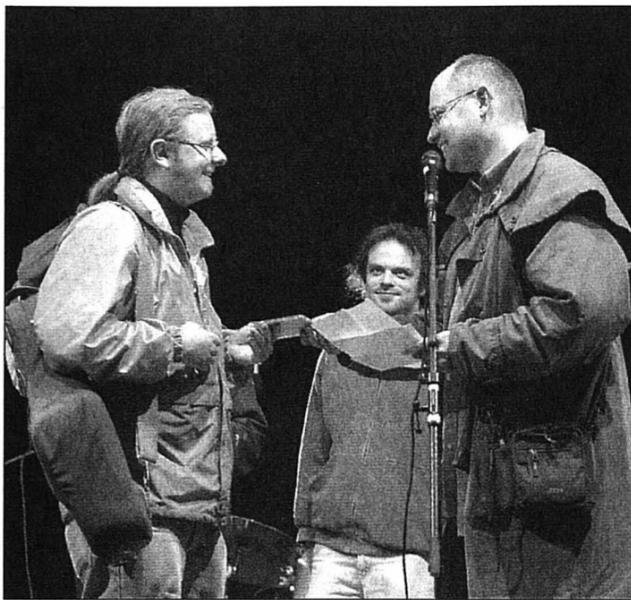
Photos
Richard Leuenberger
Texte
Daniel Droz

La 9e édition de la Fête de la musique s'est terminée hier soir en apothéose au carillon du Musée international d'horlogerie. Le bilan, malgré la météo capricieuse, est positif. Il faut peut-être aussi regretter le fait que l'Euro 2004 ait privé les artistes d'un bon nombre de spectateurs. Surtout dimanche soir et hier.

Deux prix décernés

Dimanche soir justement, le groupe Outer Space Plastic a remporté le 5e Prix Girard-Perregaux d'encouragement à la création. Doté de 1000 francs, il permettra à cette formation d'enregistrer son premier CD. Selon le groupe, «le mot fusion définit le mieux la musique du groupe, avec un glissement récent vers le mélange entre rock et musiques électroniques, sans oublier le jazz». Depuis 2000, le groupe a évolué au gré des apports de chacun de ses musiciens.

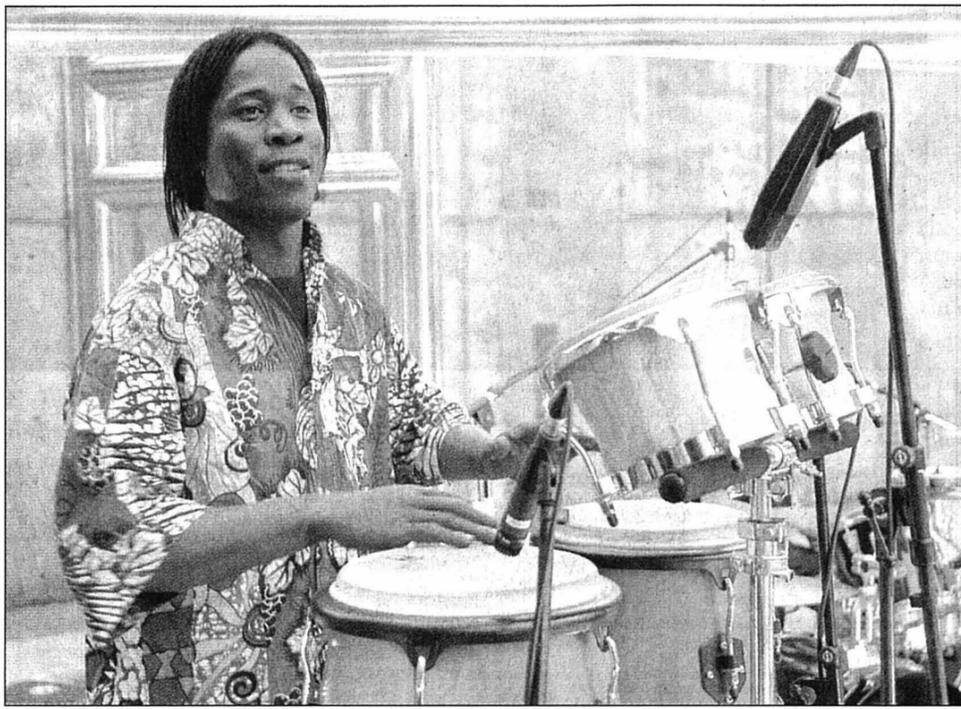
Par ailleurs, le combo montagnon Superlatif a reçu le prix «coup de cœur» du jury. Il aura ainsi l'opportunité de se produire au festival Hors Tribu de Môtiers, en août prochain. «Superlatif chante en français des textes d'anecdotes à propos des sentiments remplissant le cœur des adolescents rêveurs», explique le groupe. Les influences de Superlatif ont pour nom Noir Désir, Radiohead et Placebo. /DAD



Doté de 1000 francs, le Prix Girard-Perregaux d'encouragement à la création a été remis à la formation de jazz-rock Outer Space Plastic.



A L'Ecureuil, le restaurant du camping, Albert Vilaine et Cie a semé des notes de chanson française.



Téféo a clos la 9e édition de la Fête de la musique au carillon du MIH hier soir. Une représentation musicale mais aussi visuelle.



Le groupe Innocent Pain a enflammé le Twenty One dimanche soir.



Tango et flûte à la Bibliothèque de la ville.

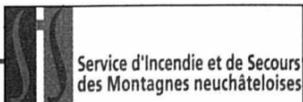
EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Spectacle d'enfants en anglais. Les jeunes élèves de l'English Centre monteront sur scène pour interpréter une pièce en anglais, «La Belle au bois dormant - Sleeping beauty». Une manière de montrer leur progrès ou leur maîtrise en anglais, acquis au fil des cours suivis chaque semaine. Cette dizaine de comédiens de 4 à 10 ans se produiront demain à 16h au Zap théâtre, Numa-Droz 137. Entrée libre. /réd

■ Palace à Polyexpo. De demain au 6 juillet, Polyexpo se transformera chaque soir en hôtel cinq étoiles pour accueillir les convives. Quatre heures durant, le Crazy Hotel Company alternera plaisirs de la table (menu gastronomique de trois courses) et spectacle dans le plus pur esprit du music-hall. Jongleurs, acrobates et magiciens assureront le service

de ce palace éphémère. Tous les soirs, dès 19h30. Sur réservation: tél. 079 318 40 50. /réd

■ Recherche familles hôtes. Dans le cadre de l'Académie de cor 2004, qui se déroulera du 25 au 28 août à La Chaux-de-Fonds, sous la direction de Bruno Schneider, les organisateurs cherchent des familles d'accueil. Les élèves de toutes nationalités arriveront le dimanche 22 août en fin d'après-midi et partiront dans la matinée du dimanche 29 août. Il est prévu qu'ils paient leurs nuitées (25 à 30 fr. par nuit pour le «bed & breakfast»), à moins que les hôtes n'offrent l'hébergement, sachant que certains participants viennent de loin et ont des moyens financiers limités. Renseignements: Rosie de Pietro, route de la Sauge 19, 2019 Chambrélien; tél 032 913 00 92 (le soir); e-mail: rosie@academiedecor.ch /comm-réd



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à cinq reprises.

Interventions ambulance. Hier à 8h50, aux Ponts-de-Martel, pour un transport de malade à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 9h59, pour une chute.

avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 10h53, pour un malade, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 11h29, pour un accident de circulation devant la poste (un blessé), avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 16h44, pour une chute, avec le Smur et transport à l'hôpital. /comm-réd

Manu Moser en vers et contre tout

La Chaux-de-Fonds ■ Débarrassé de la machinerie à grand spectacle, l'alexandrin descendra dans la rue début juillet

Un spectacle sans salle, sans décor, sans sono, et pendant les vacances horlogères... Les Batteurs de pavé n'ont pas peur des défis. «On voulait tester une période où il ne se passe pas grand-chose...», confirme Manu Moser, metteur en scène.

Depuis le début du mois, marauds et faquins croisent le fer dans un duel sans merci sur la pelouse du Théâtre populaire romand (TPR). «A la fin de l'envoi, je touche...», promet l'un d'eux. Et, de fait, le front de son adversaire s'orne bientôt d'une belle bosse. Laurent Lecoultre ne perd pas son sourire. Aguerri à la technique de scènes de combat, le comédien répète «Macadam Cyrano», une interprétation de l'œuvre d'Edmond Rostand imaginée pour la rue par la compagnie des Batteurs de pavé.

De l'argot à l'alexandrin

«Jouer dans la rue, c'est proposer le spectacle gratuitement à tout le monde et partir à la rencontre de ces quidams qui ne vont jamais au théâtre», explique Manu Moser.

Les 8, 9, 10 et 11 juillet, la troupe investira le début de la rue du Progrès sur une cinquantaine de mètres. Au rythme de l'histoire, le public suivra les comédiens de la porte de Nesle/P'tit Paris au couvent des Dames de la

Croix/Temple allemand. «Pour figurer le siège d'Arras, où les Gascons sont affamés par les Espagnols, on a naturellement pensé au restaurant Tex Mex», s'amuse Manu Moser. «Concurrer Renata Scant ou Belmondo? Non!», précise-t-il. Dans sa version urbaine, cette pièce «hyperpopulaire» sera allégée du «carcan un peu rigide, parfois lourd, de l'écriture parfaite». L'alexandrin des-

pendra dans la rue pour y croiser la prose et l'argot. Jusqu'à la dernière minute, des comédiens ou figurants peuvent se greffer à l'aventure.

«Il s'agit d'une rencontre avec la population.» Chacun est invité à participer, de la rue ou de son balcon, ou à assister aux répétitions dans le parc du théâtre. La compagnie salue le joli coup de main du TPR, qui leur

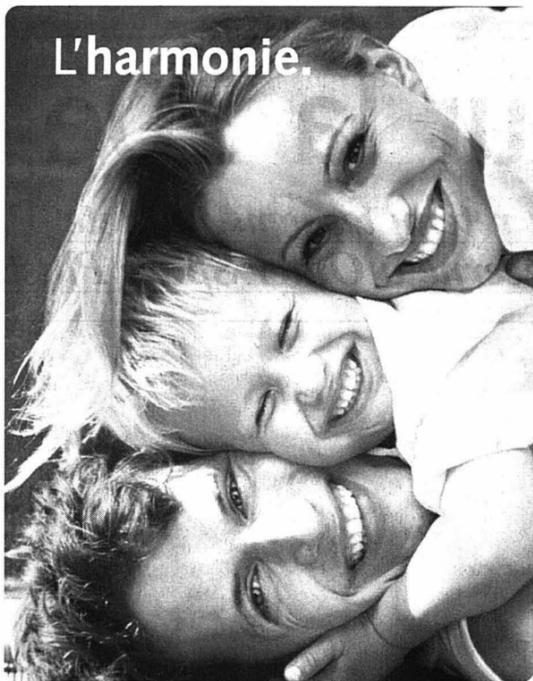
prête ses locaux pour un mois, comme l'ABC et Bikini Test.

«Si la compagnie est basée à la Tchaux, ce n'est pas par hasard, explique Manu Moser. Nous avons à disposition des structures de travail efficaces et pas chères. Les associations de la région s'entraident. Certaines, à l'instar de Bikini et La Plage, partagent leurs bureaux. Cela permet à tous d'exister...» /SYB



«Cyrano de Bergerac» remixé par les Batteurs de pavé. Une version déambulatoire entre panache et burlesque.

L'harmonie.



La création.

Lacetti 1600 SX Sfr. 19'950,-



De par son design vif et dynamique, la Lacetti représente la combinaison parfaite d'un caractère énergique et d'un style d'actualité. Et pour choyer vos passagers, la Lacetti est exactement le véhicule qu'il faut: airbags frontaux et latéraux, ABS, climatisation, radio/lecteur CD et bien davantage encore. Et tout cela pour un prix séduisant de Sfr. 19'950,- (SX). Lacetti 1400 SE Sfr. 17'750,-, Lacetti 1800 CDX Sfr. 23'450,-. Les versions 1600 SX et 1800 CDX existent aussi en automatique.

Jantes alu du programme d'accessoires Daewoo.



DAEWOO

A member of the GM family

Concessionnaires régionaux:

Colombier Garage Le Verry, Onofrio Bongiovanni, Rue de la Côte 18, 032 841 10 41. Le Locle CGR Automobiles S.à.r.l., Giovanni Rustico, Rue de France 59, 032 931 10 90

Concessionnaires locaux:

Couvet Garage Antonio Ciminello, Antonio Ciminello, Rue de la Flamme 64, 032 863 34 78. La Chaux-de-Fonds Garage des Stades, B. Helbling & A. Miche, Rue de la Charrière 85, 032 968 68 13. Le Landeron Garage François Rollier, François Rollier, Condémines 10, 032 751 23 71. St-Aubin Garage du Littoral, Michele Melillo, Av. de Neuchâtel 91, 032 835 14 57

29,00

DAEWOO OP LEASING **24** H ASSISTANCE **3** ANS DE GARANTIE

Daewoo Automobile (Schweiz) AG, Im Langhag 11, 8307 Effretikon, tél. 052 355 15 50, fax 052 355 15 59, www.daewoo.ch

avis divers

NOUVEAU

Besoin d'une voiture?

La solution facile pour tous!

Poursuites, faillites, finances difficiles, indépendants, 2ème voiture ...

9 dossiers sur 10 acceptés!

Pas de frais de dossiers - Intérêts 7.5% l'an New Leasing Concept SA 1024 Ecublens

Tél 021/695'20'80 Fax 021/695'20'81

022-099372/ROC

Fleuristes

La main verte



Pour mariages, banquets, anniversaires, décorations de tables, d'églises, voitures, etc.

G. Wasser

Fleurop-Service

Serre 79 - Tél. 032 913 02 66

1321 148 108

vacances - voyages - tourisme

VACANCES LAST MINUTE - Hôtel REAL***

Cervia - Côte Adriatique - Italie

Hôtel à 50 mètres de la mer avec piscine, hydromassage, chambres avec téléphone, TV Sat, toilettes, balcon, coffre-fort.

Juin Fr. 400.- Juillet Fr. 450.-.

Pension complète - compris parasol et chaise longue à la plage - enfant gratuit - offre famille 4 = 3 - entrée gratuite tous les jours au parc aquatique - un billet gratuit pour Mirabilandia - animation - soirées musicales avec buffet de pâtisseries.

Bureau d'informations et réservations:

tél. 0039 0865 96179, fax 0039 0865 96376

Réception hôtel: tél. 0039 0544 916063, fax 0039 0544 980803

hotelreal@costadelsolhotels.com

www.costadelsolhotels.com

018-243078/ROC

FONDATION D'IMPULSION
FIER
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

BOURSES ET PRÊTS 2004
APPEL DE CANDIDATURES

La FIER, fondation d'impulsion économique régionale créée à Delémont en 1986, fait appel aux candidats désireux d'être mis au bénéfice d'une bourse ou d'un prêt de formation.

Les bourses et prêts ont pour but de permettre l'acquisition d'une formation complémentaire de troisième cycle, l'accomplissement d'un stage de perfectionnement à l'étranger ou la réalisation de travaux scientifiques en rapport avec l'économie jurassienne.

Toute personne intéressée, établie dans le Jura et dans le Jura bernois ou en étant originaire, peut demander le règlement des bourses et des prêts de formation ainsi que la formule de candidature à l'adresse suivante:

Fondation d'impulsion économique régionale FIER
Case postale 451 - 2800 Delémont

Procédure et délais

Dépôt de candidatures: 15 août 2004.

FIER

Le Conseil de fondation

Delémont, le 15 juin 2004

014-105484

CUISINES!

SCHMIDT

JUIN

Le mois des grandes chaleurs les prix fondent

Frigo offert à l'achat d'une cuisine

Offre valable jusqu'au 30 juin 2004



ASR SA, Rue de la Dîme 4

2009 Neuchâtel

En face du funi de la Coudre

Tél. 032 721 47 60

Ouvert également le samedi



YVAN DALAIN

ZONE D'OMBRE
au
SOLEIL DE MINUIT



ROMAN
MON VILLAGE

CHAPITRE IX

Bouleversés par les massacres perpétrés dans leur pays, certains Rwandais réfugiés en Suisse avaient tenté de créer un gouvernement pluriethnique de salut public en exil. Justin entretenait à l'époque des liens étroits avec ses compatriotes, réfugiés comme lui.

On l'avait pressenti pour faire partie du comité.

Il accepta. Les réunions se déroulaient dans la plus grande discrétion, deux soirs par semaine, dans une fabrique désaffectée à deux pas de la gare centrale.

Mais Genève est une petite ville où tout se sait. Les rumeurs les plus fantaisistes sur ces «révolutionnaires» se propagèrent en ville à la vitesse d'un feu de brousse.

L'intrusion de la presse n'arrangea pas les choses. Le mouvement fut très vite noyauté par les services secrets français, qui payaient largement pour toute nouvelle information. Ce qui s'y tramait ne fut pas du goût de tous, mais on laissa faire, pour connaître plus à fond les revendications de cette poignée «d'illuminés» et surtout pour en dresser la liste.

Lorsque les Français surent ce qu'ils voulaient savoir, ils informèrent la police suisse de ces agissements.

Un soir de réunion, les forces de l'ordre arrêtèrent tous les participants. Motif invoqué: la mise en péril de l'intouchable neutralité helvétique.

Ils furent nombreux à être expulsés. Par ce geste, les politiciens prétendaient endiguer la vague de xénophobie grandissante qui submergeait

le pays. A vrai dire, ils pensaient déjà aux prochaines élections.

Immédiatement avisé, le Père Etienne intervint en haut lieu et réussit à faire sortir Justin de prison avant que son arrêté d'expulsion ne soit prononcé. Justin comprit la leçon: la liberté de la démocratie, tant vantée par le Père Sosthène, avait ses limites. Il dut se faire violence pour se taire.

D'énormes économies de mazout

Chauffage à distance ■ Les responsables tirent un bilan financier et énergétique positif de l'année écoulée et prévoient de nouveaux développements tant à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle



Laurent Gacond (à gauche) poursuivra sa tâche à la tête du chauffage à distance sans Georges Jeanbourquin, conseiller communal sortant.

Par
Léo Bysaeth

Au cours de sa dernière conférence de presse en tant que conseiller communal, Georges Jeanbourquin a présenté, vendredi matin, en compagnie de Laurent Gacond, responsable technique, les résultats du chauffage à distance (CAD) des Services industriels des Montagnes neuchâteloises (SIM SA).

Les responsables du Service communal de chauffage urbain (SCCU) affichaient leur satisfaction, tous les paramètres étant au beau fixe. Georges Jeanbourquin a insisté sur l'importance du plus grand projet en cours, soit la réalisation de la liaison entre les deux principaux CAD de la ville, celui de Cridor et celui de Numa-

Droz (usine électrique), désormais relié à la chaudière de la scierie des Eplatures. Le résultat sera «une amélioration globale du rendement», qui permettra de maintenir les coûts et ainsi «de tenir notre engagement vis-à-vis de notre clientèle». Selon cet engagement, rappelons-le, «le coût du chauffage à distance doit être l'équivalent des coûts globaux d'une installation traditionnelle au mazout (réd: lire aussi l'encadré)».

Au programme 2004-2005 figure encore, entre autres, la réalisation de la liaison avec le nouveau centre commercial Coop. Le rôle du CAD vis-à-vis de l'environnement est un autre motif de satisfaction. Une fois la liaison réalisée entre les deux CAD, 79% de la production proviendra d'énergie re-

nouvelable (déchets et bois), le reste étant produit avec du gaz naturel. Avec le CAD, a dit Georges Jeanbourquin, «la ville contribue d'une manière significative à la baisse de la consommation des énergies fossiles». Avec un corollaire sonnante et trébuchant: «Grâce à l'importance de la couverture de nos besoins par de l'énergie renouvelable, nous serons largement exonérés de la future taxe sur le CO₂».

+43% en neuf ans

La comparaison du bilan énergétique global à neuf ans de distance est éloquent. En 1995, le CAD vendait 54.000 MWh; en 2004, il en vendra 74.500. Cela correspond à une augmentation de 43%. Dans le même temps, les pertes réseau sont passées de 8 à 5%, les pertes chaudière de 10 à 8%.

Ces progrès devraient se poursuivre. Les responsables planifient une augmentation des ventes de 60% en 2008 par rapport à 1995.

Les deux sites de production de chaleur sur la base d'énergie renouvelable (Cridor et la chaudière à bois de la scierie) correspondent à l'équivalent de huit millions de litres de mazout par an. «Cela fait 400 camions en moins qui traversent le tunnel», commente Laurent Gacond.

Au beau fixe aussi, les relations avec le partenaire privé qu'est la Scierie des Eplatures. Toutes les prévisions sont dépassées. Par contrat, le SCCU

s'était en effet engagé à injecter dans le réseau 12.000 MWh produits par la scierie à l'horizon 2006. Or on en était déjà à 11.000 MWh à fin 2003.

Mais quelle est l'importance du chauffage à distance à La Chaux-de-Fonds? «Nous chauffons environ un tiers de la ville», répond Laurent Gacond. Ce qui ne veut pas dire qu'un tiers des appartements sont reliés au CAD, mais que, globalement, le CAD produit un tiers

de l'énergie nécessaire au chauffage de tous les immeubles, écoles et entreprises de la ville.

Le CAD loclois

Les responsables ont aussi fait le point sur le CAD du Locle, désormais géré par SIM SA. La principale innovation a été d'ordre administratif et contractuel. Le CAD loclois offrira désormais la même prestation que celui de La Chaux-

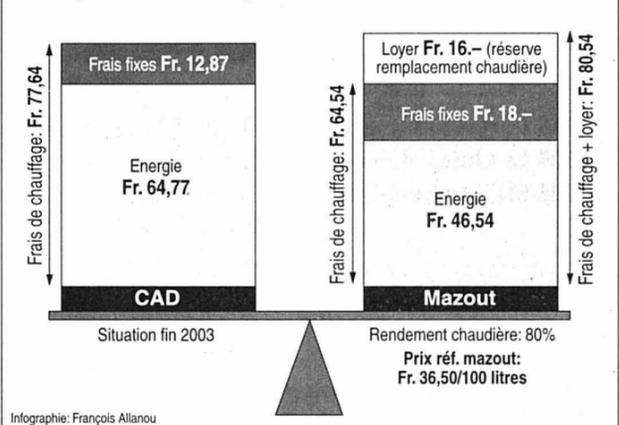
de-Fonds, en amenant la chaleur jusqu'à l'échangeur de l'immeuble, et ce pour le même prix. Quelques améliorations techniques ont été faites, dont la principale est l'informatisation de la chaudière, désormais pilotée à distance depuis La Chaux-de-Fonds. A noter encore: le CAD du Locle a réduit ses achats d'énergie de 24% entre 1998 et 2004, alors qu'il dessert un client de plus (Cifom-auto). /LBY

Prix: le CAD soutient la comparaison

Les responsables du chauffage à distance affirment: le prix du MWh livré par le CAD est compétitif par rapport à celui produit par une chaudière à mazout. A condition de ne pas oublier de tenir compte dans la comparaison de la part du loyer consacrée à la réserve constituée en vue du remplacement de la chaudière.

A fin 2003, sur la base d'un prix moyen de référence du mazout de 36fr.50 par 100 litres (notre infographie), la comparaison tournait même à l'avantage du CAD. Un avantage qui pourrait se révéler décisif dans le futur, étant donné les turbulences politico-stratégiques sur le front des huiles minérales et la raréfaction des sources d'énergie non renouvelables. Ainsi,

Comparaison du prix du MWh CAD / mazout



sur la base d'un prix de référence du mazout de 40 fr. par 100 litres, le prix du MWh produit par une chaudière passerait à 84 francs, contre moins de 80 fr. (79fr.87) pour le CAD. Le prix du MWh produit par le CAD est prévisible et reste quasiment stable car tous les facteurs composant le prix sont connus et maîtrisés. /lby

Culte d'action de grâce



Après les grands travaux de rénovation menés au temple Saint-Jean de La Chaux-de-Fonds, les paroissiens se sont rassemblés dans la prière dimanche dernier. Le culte, célébré par le pasteur Joël Pinto, a été bien fréquenté. La paroisse dispose désormais d'un lieu de belle qualité, sur les plans architectural et pratique.

Kermesse aux Arbres



La kermesse du home Les Arbres a connu un plein succès samedi dernier avec sa brocante, sa loterie, ses animations et sa délicieuse paella (300 portions écoulées en 15 minutes). Quelque 8000 francs ont été récoltés.

Un splendide voyage dans les étoiles

La Sagne ■ Tous les écoliers du village montent sur les planches à la conquête du bonheur. Le public est conquis



Les 80 élèves de l'école de La Sagne ont imaginé, vendredi, un univers constellé de belles planètes.

«Splendide, génial!» L'enseignante Carole Herrmann était encore émue hier après le spectacle de l'école de La Sagne, vendredi soir à la salle de spectacles. Et apparemment les enfants – ils étaient 80, depuis les 4 ans de l'école en-

fantine aux 5e année primaire – étaient tout aussi enthousiastes d'avoir ressenti une telle osmose avec le public.

Pendant plus de deux heures, les élèves ont laissé derrière eux leurs soucis quotidiens, pour explorer de belles planètes imaginaires au fil d'un livre

découvert dans un grenier par deux d'entre eux, prétexte à parties de théâtre, de marionnettes, de chansons, de danse. Le thème? La conquête du bonheur.

Agendé tous les trois ans, ce grand spectacle permet de financer en partie le camp de ski

des enfants. La représentation de vendredi, devant une salle comble, est unique, même si «les enfants en redemandent», comme le dit Carole Herrmann, qui remercie au nom des enseignants la commission scolaire, qui a rendu possible son organisation. /ron

KIA Carnival: 7 places en première classe dès CHF 33 190.-

Désormais jusqu'à
CHF 3500.-
de prime de jubilé



Evidement inclus
Climatisation bizona av/ar, verrouillage central à télécommande, radio/CD avec 6 haut-parleurs

Super
Désormais avec super offre de leasing

Sécurité
ABS, 2 airbags, ceintures de sécurité à 3 points avec pré-tensionneurs & limiteurs de tension av, ceintures de sécurité av à 3 points (2 points au centre), carrosserie de sécurité

Confortable & pratique
Lève-vitres él. av, déflecteurs ar, rétroviseurs ext. électriques

Sur demande
Peinture métallisée/Mica, boîte autom., sièges en cuir, siège conducteur él., détecteur lumière/pluie

Génial
Portes latérales coulissantes ar, 7 places de 1^{re} classe, 1^{re} et 2^e rangées avec sièges individuels luxueux Captains-Chairs

Variable
La configuration des sièges peut être modifiée en un tournemain, volume de chargement jusqu'à 3321 l

Avantageux
2.9L Turbodiesel dès CHF 34 490.- (ib. man. à 5 vitesses, autom. en option) ou V6 2.5L dès CHF 33 190.- (V6 également avec b. autom. à 4 rapports)

3 ans de garantie d'usine, kilométrage illimité. Les prix indiqués sont des prix nets recommandés, TVA incluse.



Plus pour votre argent.

KIA MOTORS

2016 Cortailod Motocarrefour Sàrl, tél. 032 842 52 22

2300 La Chaux-de-Fonds Emil Frey SA Genève, Auto-Centre, tél. 032 967 97 77

2806 Mettembert-Delémont Chèvre S.A., Garage du Righi, tél. 032 422 68 48

144-131032/4x4 plus

offres d'emploi

CIFOM
Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises

Direction générale
Rue de la Serre 62
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 919 29 50
Fax 032 919 29 60

2 postes partiels à 50% d'

assistant / assistante en information documentaire

L'un à l'Ecole technique au Locle et l'autre à l'Ecole du secteur tertiaire à La Chaux-de-Fonds

Profil du poste

La personne sera chargée de

- réceptionner et contrôler les documents
- indexer, cataloguer et effectuer des recherches
- accueillir et renseigner les usagers
- exécuter des tâches liées à la consultation et des travaux administratifs courants

Ce poste requiert

- un esprit méthodique et un goût de la précision
- une curiosité et une ouverture d'esprit
- une capacité de travailler en équipe
- un intérêt pour les nouvelles technologies de l'information

Titre requis

CFC d'assistant/assistante en information documentaire

Entrée en fonction

1^{er} septembre 2004 à l'Ecole technique
1^{er} octobre 2004 à l'Ecole du secteur tertiaire

Obligations et traitement

légaux

Renseignements

s'adresser à:

- Monsieur Paul-André Hartmann, directeur, tél. 032 930 32 32, pour le poste à l'Ecole technique
- Monsieur Georges Vuilleumier, directeur, tél. 032 919 21 21, pour le poste à l'Ecole du secteur tertiaire

Offres de service

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae avec copie des titres et des certificats doivent être envoyées jusqu'au **8 juillet 2004** à la direction générale du CIFOM, rue de la Serre 62, 2301 La Chaux-de-Fonds

132-151491/4x4 plus

Ligue pulmonaire neuchâteloise

Pour répondre au développement de VIVRE SANS FUMER, le Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme, nous engageons

un(e) chargé(e) de prévention à 60%

Vos tâches:

Seconder la responsable de VIVRE SANS FUMER dans la réalisation des activités de prévention primaire et secondaire du tabagisme, menées dans le canton. Mettre en œuvre de façon autonome les projets qui vous sont délégués; gérer les contacts nécessaires avec des partenaires variés et une grande diversité de publics cibles, procéder aux évaluations.

Votre profil:

- Diplôme d'une haute école ou licence universitaire dans le domaine de la santé, du social ou de la communication, ou expérience équivalente dans ces domaines.
- Langue maternelle française et bonnes connaissances allemand/anglais.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Facilité de communication et de négociation.
- Intérêt pour la réalisation de campagnes de prévention auprès de publics variés.

Nous offrons:

- Un travail indépendant et diversifié.
- La possibilité de mettre à profit votre créativité.
- Des conditions de travail selon le statut du personnel de l'Etat.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Renseignements: R. Stauffer Babel, responsable de VIVRE SANS FUMER. Tél. 032 724 12 06

Offres écrites à adresser à la Direction de la Ligue pulmonaire neuchâteloise, avenue DuPeyrou 8, 2000 Neuchâtel.

028-446720

Madame, Mademoiselle:

- Vous êtes passionnée par les contacts humains.
- Vous recherchez une activité variée, féminine et en constante évolution.
- D'excellente présentation, vous possédez un dynamisme hors pair et le sens de l'organisation.
- Alors rejoignez notre team en qualité de

conseillère en beauté pour votre région

Nous vous assurons:

- Une structure solide et efficace.
- Une formation complète et rémunérée.
- D'excellentes prestations de salaire (salaire fixe garanti, primes et frais de déplacements).
- Aucun investissement financier.
- Une activité indépendante et variée à 50%, 60%, 80% ou 100%.
- La possibilité d'évoluer professionnellement.
- Date de l'engagement à convenir.

Si vous possédez un permis de conduire, que vous êtes Suisse ou titulaire d'un permis C, changez votre horizon et contactez-nous au 032 721 15 81 ou envoyez-nous votre dossier complet avec photo à:

PREDIGE SA,
route de Cossonay 196,
1020 Renens
E-mail: info@predige.ch

022-100422/2UO

le temps présent

fondation «le temps présent»
home d'accueil temporaire
et foyer de jour
pour personnes âgées

CHERCHE

Un(e) intendant(e) diplômé(e) (60 à 80%)

Responsable de la gestion du service et de l'ensemble du personnel hôtelier et technique.

Entrée en fonction: 1er août 2004 ou date à convenir.

Nous demandons:

- Bonne expérience professionnelle.
- Intérêt pour les relations humaines et le domaine de la gériatrie.

Nous offrons:

- Ambiance de travail agréable.
- Convention collective de travail Santé 21 et conditions salariales ANEMPA.

Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels sont à adresser à la direction, Mme C. Panighini, jusqu'au **16 juillet 2004**.

Les renseignements peuvent être pris auprès de Mme F. Frantzen, tél. 032 967 72 72.

132-151523/2UO

NEW WORK

Human resources

Mandatés par l'un de nos clients, nous sommes à la recherche de

6 Monteurs-Electriciens CFC
4 Aides-Electriciens

Votre profil :

- Vous disposez de plusieurs années d'expérience
- Aptes à travailler de manière indépendante
- Flexibles
- Permis de conduire indispensable

Entrée en fonction de suite

Si ce poste vous intéresse, nous vous remercions de prendre contact avec M. Stephan Minder.

Rue St-Honoré 10 Tél. 032 723 20 80
2001 Neuchâtel Fax 032 723 20 81

E-mail neuchatel@newwork-hr.ch
Internet www.newwork-hr.ch

017-696649

Cliquez sur :

naissances

Informez-vous s'il est arrivé.
Les nouveau-nés des 15 derniers jours.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Pour des emplois fixes, nous cherchons pour divers clients:

- Visiteuses (habillage horloger)
- Monteuses-visiteuses (boîtes de montre)
- Contrôleurs(euses) technique avec pratique des outils de mesure mécanique
- Micromécanicien avec CFC
- Mécanicien mouliste avec CFC
- Décalqueurs(euses) (cadrons de montre)

Pour des emplois temporaires:

- Maçons
- Installateurs sanitaires
- Ferblantiers
- Peintres - plâtriers
- Charpentiers
- Monteurs en chauffage
- Manutentionnaires (robustes)
- Manœuvres (bâtiment)

Pour l'interne:

- Un(e) conseiller(ère) en personnel (département bâtiment)

Téléphonez Ablaser au 032 913 63 63

Avenue Léopold-Robert 53a
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 913 63 63
www.ablaser.ch

132-151518

Ablaser

Placement de Personnel fixe et temporaire



UNE RÉGION, UNE COMBINAISON PUBLICITAIRE!

L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

DEPUIS 1863
LE JOURNAL
DU JURA

L'essentiel était de participer

Le Locle ■ La kermesse olympique de La Résidence



Une ambiance olympique et folklorique pour la kermesse 2004 de La Résidence. PHOTO GALLEY

Deux mètres trente-neuf. C'est bien plus que la hauteur d'une simple porte. C'est surtout le record olympique de saut en hauteur, établi en 1996 à Atlanta par l'Américain Charles Austin. Cette barre était accrochée à l'entrée du home La Résidence, au Locle, dont la kermesse 2004 avait justement pour thème les Jeux olympiques.

Comme pour de vrai, une flamme a été apportée sur les lieux par trois relayeurs à l'ouverture de ce rendez-vous annuel. Les résidents ont eu plaisir à partager quelques heures en compagnie de membres de leur famille. Notamment le repas de midi, avec des menus proposés dans les cinq anneaux olympiques. Tout le personnel, en tenue sportive, s'était associé à la fête. /jcp

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117
- **Feu:** 118
- **Urgence-santé et ambulance:** 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Permanence médicale:** 144.
- **Dentiste de garde:** 144.
- **Pharmacie d'office:** des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale tél. 032 913 10 17.
- **Heures de turbinage, Usine du Châtelot:** 5h-11h, 1 turbine; 11h-12h, 2 turbines; 12h-24h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

BIBLIOTHÈQUES

- **Bibliothèque de la Ville:** lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h.
- **Bibliothèque des Jeunes I (Ronde 9):** lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- **Bibliothèque des Jeunes II (Président Wilson):** lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- **Ludothèque:** lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h.
- **Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84,** lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- **Piscine des Arêtes:** lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.
- **Piscine des Mélézes:** tous les jours 9h-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Été Tchaï Euro 2004,** Italie-Bulgarie, Espacité, dès 19h30.
- **Conservatoire Salle Fallier,** audition de guitare, classe de Françoise Baiocco et Marie-Claire Pignolo, 19h30.
- **Club 44 Serre 64,** «Gestion du stress à tout âge!», conférence de Brigitte Leitenberg, 20h.

DEMAIN

- **English Centre Zap théâtre,** rue Numa-Droz 137, «La Belle au bois dormant», spectacle en anglais joué par des enfants, entrée libre, 16h.

Été Tchaï Euro 2004,

- Pays-Bas - Lettonie ou Allemagne - République tchèque, Espacité, dès 19h30.
- **Conservatoire Salle Fallier,** audition de flûte à bec, classe de Françoise Matthey, 18h.
- **Salle de musique «Pantin Pantine»,** conte musical d'Alain Leprest et Romain Didier avec plus de 200 élèves des classes du Collège musical, 19h30.
- **Cinéma ABC** Quatre vidéos postales et «Cairo Hours», de Delphine Jaquet et Philippe Lacôte, 20h45.

LE LOCLE

- **Pharmacie de service:** Mariotti, Grande-rue 38, jusqu'à 20h, en dehors de ces heures, Police locale, 032 931 10 17.
- **Permanence médicale:** 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- **Centre de puériculture:** consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- **Dentiste de garde:** 144.
- **Vétérinaire de garde:** le tél. de votre vétérinaire renseigne.

PISCINE

- **Piscine du Communal:** tous les jours, 9h-20h.

BIBLIOTHÈQUES

- **Bibliothèque de la ville:** lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- **Ludothèque:** lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

AGENDA

DEMAIN

- **Temple** Concert annuel de la Musique scolaire, 20h.
- **La Brévine** Inauguration du parvis du temple, 18h. Collège et annexe, exposition, spectacles par les écoles enfantines, primaire et Civab, dès 18h.

En musique, la jeunesse bougera

Le Locle ■ Un parcours revu, un défilé repensé, des fanfares qui jouent le jeu: le cortège des Promos s'habille de neuf

Par
Jean-Claude Perrin

À la faveur du 30e anniversaire de la fête des Promos, le comité d'organisation a œuvré, pour la première fois, en pleine harmonie avec les directions des écoles enfantines et primaires pour donner un tout autre visage – et un rythme différent – au cortège du samedi matin. Les élèves de toutes les classes concernées y participeront, tout comme les petits de la crèche des Diablotins et ceux qui fréquentent les ateliers de la ville.

Le comité a de surcroît obtenu la collaboration des fanfares et introduit deux nouveautés. Des voitures marqueront la séparation entre les différents groupes et, à la fin, une collecte permettra aux spectateurs de se montrer généreux. Elle couvrira les frais engendrés par l'organisation du défilé et le solde alimentera le fonds scolaire. Les anciens se souviendront qu'une telle démarche existait déjà à l'époque.

Sans changement. Le cortège partira comme d'habitude à 10h du collège de Beau-Site. Il aura lieu quel que soit le temps et sera ouvert, cinq minutes avant, par un groupe de sonneurs de cloches.

Structure. Les élèves ne défilent plus sous la «bannière» de leur collège respectif. Ils traverseront la ville sur le thème «Ces années-là». Quatre séquences évoqueront la musique



Cette année, plus de défilé par classe, atelier ou collège, comme en 2003. Mais quatre groupes, mêlant petits et grands, sur des airs des années 1960 à 2000. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

des quatre décennies des années 1960 à 2000. Costumés en fonction de la période qu'ils représentent, ils évolueront sur des musiques interprétées par les fanfares – qui ont joué le jeu avec enthousiasme – ou diffusées par des haut-parleurs installés sur des voitures.

Symboles. Des symboles des inventions marquantes de ces trente dernières années seront brandis par les autorités politiques et scolaires en tête du cortège.

De tous âges. Les quatre groupes, mêlant des enfants de tous les âges, des ateliers à la 5e primaire, comprendront, au bas mot, chacun quatre-vingts élèves.

Parcours. Compte tenu de la tente «folklorique» montée au sud du Moutier, le défilé remontera Marie-Anne-Calame, passera au sud de la place du Marché, tournera devant l'immeuble Côte 24 et reprendra, à l'envers, la rue Daniel-Jean-Richard, pour terminer devant

l'Hôtel de ville. Cette solution permettra au public de pouvoir apprécier le cortège à trois reprises.

En apothéose. Au terme de leur périple, les enfants, sous la direction de Jean-Louis Urech, interpréteront «L'école est finie». Ils participeront ensuite à un grand lâcher de plus de 900 ballons, que les organisateurs devront gonfler en un temps record. Gosses et parents retrouveront alors la fête, au centre-ville. /JCP

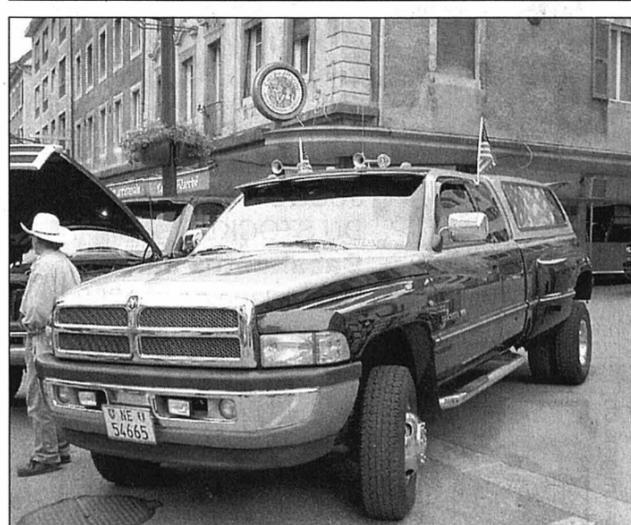
Sur le chemin du temple

La Brévine ■ Les élèves exposent leurs travaux

Les élèves des écoles enfantines, primaire et secondaire de La Brévine organisent, demain et jeudi de 18h à 22h au collège et à l'annexe, une exposition de leurs créations, dessins, vidéo, diaporamas, travaux sur bois, rotin, poterie, etc. Les deux soirs à 20h15, la classe d'orientation présentera un petit spectacle en chansons intitulé «Blanche et Gaspard». A la salle de rythmique, les visiteurs pourront se restaurer ou boire un verre dans une am-

bianche chaleureuse. L'exposition sera inaugurée demain à 18h sur le parvis du temple. Il ne faudra pas manquer d'admirer les travaux réalisés par les classes à l'occasion de la restauration de l'édifice religieux. Une visite guidée du «chemin» réalisé par les enfants de l'école enfantines partira chaque soir du temple jusqu'à l'annexe à 18h, 18h30 et 19 heures. Le bénéficiaire aidera à financer les différents camps organisés dans le cadre scolaire. /réd

Des chromes rutilants ont défilé au Locle



Neuchâtelois ou venus de plus loin, des motards ont fait halte samedi sur la place du Marché du Locle, avant de rejoindre le Festival international de musique country et bluegrass du Col-des-Roches. A leur côté, de superbes et parfois impressionnants engins à deux ou quatre roues, comme des Harley Davidson ou des Goldwing. Un défilé ronflant qui a toujours son public. /jcp

PHOTOS PERRIN

Fin de saison au Zap

La Chaux-de-Fonds ■ Troupe vaudoise amateur en spectacle

Pour terminer une première saison bien remplie, Zap production est heureux d'accueillir, vendredi et samedi, ses amis vaudois de la troupe Centsoucis dans son antre de la rue Numa-Droz 137. En provenance de Vuflens-la-Ville, c'est la première troupe amateur de l'extérieur à se produire au Zap théâtre. Elle interprétera «La Saint-Valentin», une pièce de Frank Didier, mise en scène par Michel Gilliéron.

Le thème? «Comment, pour un jeune couple, une farce peut dériver en une issue tragique. Stéphane est scénariste de BD. La pièce est construite autour du scénario en

cours d'écriture par Stéphane, qu'il lit pour la première fois à Lydie. Dans la BD de Stéphane, les deux personnages s'appellent comme eux et exercent aussi les mêmes professions. Lydie n'apprécie ni ce «double jeu» de Stéphane ni la fin tragique du scénario de sa BD. En conséquence, elle décide de rentrer dans le jeu de Stéphane et de lui proposer, selon sa sensibilité féminine, sa propre version de la fin du scénario», explique Frank Didier. /dad

Zap théâtre, rue Numa-Droz 137, La Chaux-de-Fonds, vendredi 25 et samedi 26 juin à 20h30. Réservations au tél. 032 931 32 04, 032 913 10 30 ou 079 663 73 79

A saisir illico.

**Valable du
22.6 au 28.6**

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Œufs suisses d'élevage
en plein air**
53g+/9 pièces

390



32%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Escalopes de poitrine
de poulet Don Pollo**
marinées, surgelées
élaborées en Suisse
avec de la viande de poulet
de Pologne et des Pays-Bas
le sachet de 1 kg

1290

au lieu de 19.-



ACTION
Fr. 12.90
statt/au lieu de/
invece di 19.-

8-10 Stück
pièces
pezzi



PARTY

**Erdnusskerne
Cacahuètes
Arachidi**
gesalzen • salées • salate

3 pour 2

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Cacahuètes salées
l'emballage de 3 x 250 g

340

au lieu de 5.10



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Branches spéciale avec
flocons de céréales**
l'emballage de 30 pièces/810 g

950

au lieu de 13.50

Sur toutes les
crèmes glacées
Gelateria en bac
1 | 1.- de moins
2 | 2.- de moins
Exemple:
vanille
2000 ml/1025 g

490

au lieu de 6.90



30 Branches
spéciale

MGB www.migros.ch
M-CUMULUS:
des points,
des économies.



Margarine Sanissa
avec 10% de beurre
500 g

2.20
au lieu de 2.90



Hortensia
la plante

12.80

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Sur la nourriture pour
chats Selina Classic
et Selina Ragout**
sachets, barquettes
12 x 100 g
Classic 1.70 de moins
Ragout 1.60 de moins
Exemple:
Classic avec saumon



6.70
au lieu de 8.40



Tous les Brix
470 ml

-.90
au lieu de 1.30



20%

sur tous les produits
de lessive Total
à partir de 1 kg/1 l
Exemple:
Total concentré
2,25 kg

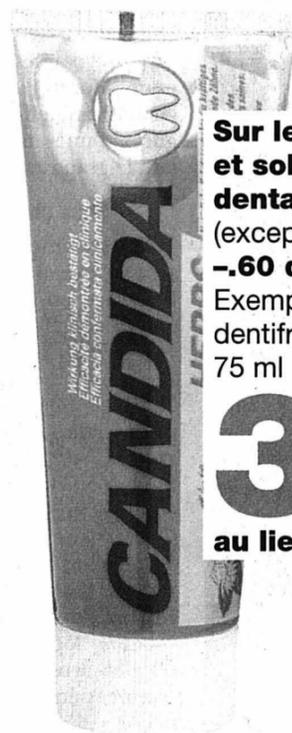
10.20
au lieu de 12.80



Neue Qualität · Nouvelle qualité
Nuova qualità

**Sur les couches-
culottes Milette
de Mini à Junior**
en emballage géant
à partir de 2 emballages
7.- de moins l'un
Exemple:
Maxi Plus
58 pièces

19.-
au lieu de 26.-



**Sur les dentifrices
et solutions bucco-
dentaires Candida**
(excepté M-Budget)
-.60 de moins
Exemple:
dentifrice Herbs
75 ml

3.10
au lieu de 3.70

Biscuits/Confiserie

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

3 pour 2

Chocmidor Carré
le lot de 3 x 100 g
5.20 au lieu de 7.80

Chocmidor Tradition
le lot de 3 x 125 g
5.80 au lieu de 8.70

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Tartelettes de Linz et
aux abricots**
l'emballage de 4 x 75 g
3.30 au lieu de 4.40

**Tartelettes aux noix
des Grisons**
l'emballage de 4 x 80 g
3.60 au lieu de 4.80

Boissons

**Sur toutes les
boissons de table
Actilife 1 l**
-.50 de moins
Exemple: Breakfast
1.40 au lieu de 1.90

Frais et déjà prêt

**Sur tous les rouleaux
de printemps Anna's
Best**
1.- de moins
Exemple:
mini-rouleaux de
printemps poulet/sauce
12 pièces/300 g
5.80 au lieu de 6.80

Fromage

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Pik & Croq
le lot de 2
2 x 175 g
5.60 au lieu de 7.20

Garnitures/Potages

**Purée de pommes de
terre Mifloc**
4 x 95 g
3.70 au lieu de 4.70
**Purée de pommes de
terre instantanée
Mifloc**
4 x 110 g
5.20 au lieu de 6.20

Hygiène/Cosmétiques

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
50%
**Brosses à dents anti-
plaque Candida**
soft ou medium,
en lot de 4
6.- au lieu de 12.-

Lessives/Détergents

**Sur tous les produits
anticalcaires Mica et
détachants M-Net**
1.- de moins
Exemple: Mica
concentré en poudre
le sachet de 1 kg
8.90 au lieu de 9.90



MIGROS
ÉVIDEMMENT

Chanvre: une personne libérée

Val-de-Travers ■ Un seul des six suspects est libre, pas deux

«*Is ont été libérés.*» La rumeur enfle au Val-de-Travers... Si le black-out en matière d'informations a été décrété concernant l'affaire de la culture industrielle de chanvre indoor au Val-de-Travers, le juge d'instruction Nicolas Feuz accepte toutefois de lever un petit coin du voile.

Deux personnes impliquées dans l'affaire du chanvre auraient été dernièrement libérées. «*C'est partiellement juste*», lâche Nicolas Feuz. Le juge d'instruction confirme qu'une seule des six personnes arrêtées dans le cadre de cette affaire a effectivement été relâchée en fin de semaine dernière. Il ne souhaite pas dévoiler son identité ni son rôle dans l'affaire. «*Nous avons décrété un black-out sur les éléments de l'enquête.*»

Autres libérations?

Pourquoi un seul des six détenus a-t-il bénéficié de cette mesure? Les autres personnes impliquées seront-elles aussi bientôt libres? «*Je ne ferai pas de commentaires sur ces points*», répond Nicolas Feuz. Le juge d'instruction se borne à rappeler les règles concernant la mise en liberté. «*Une libération peut in-*

tervenir avant le jugement, s'il n'existe pas de risque de collusion, de fuite à l'étranger ou de récidive.» Il est aussi nécessaire que la libération ne fasse pas courir un risque à la société. Nicolas Feuz indique qu'il ne peut pas dire «*si des personnes seront libérées dans quelques semaines, quelques mois ou si elles resteront en prison jusqu'au jugement.*»

Affaire d'héroïne

Contrairement à ce qui a été avancé dans plusieurs médias, la justice n'a pas relâché une seconde personne liée à l'affaire du chanvre qui serait gravement atteinte dans sa santé et aurait dû être hospitalisée après avoir quitté sa cellule. «*Je n'ai jamais libéré, dans cette affaire comme dans d'autres, des personnes pour des raisons de santé. Si un problème se présente, il y a la possibilité d'une incarcération dans un hôpital*», souligne Nicolas Feuz.

Par contre, la justice a bien libéré un autre Vallonnien. «*Mais cette personne n'a aucun lien avec l'affaire du chanvre. Elle était détenue pour une autre affaire*», précise le juge d'instruction. Lequel évoque le démantèlement d'un trafic d'héroïne dans ce cas. /MDC

Procès du gruyère: un sacré fromage

Val-de-Travers ■ Peines avec sursis et amendes pour un marchand et un fromager neuchâtelois, amende pour un Fribourgeois

Par
Mariano De Cristofano

Le Tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par Laurent Margot, a rendu hier son jugement dans l'affaire du gruyère produit hors quotas. Un marchand et deux fromagers comparaissent, prévenus d'escroquerie, de faux dans les titres, de tromperie et d'utilisation illégale d'une appellation d'origine contrôlée (AOC). C'était le premier procès du gruyère depuis sa protection en juillet 2001.

Les fromagers, un Neuchâtelois et un Fribourgeois, membres de l'Interprofession du gruyère (IPG) et producteurs de gruyère AOC, submergés de lait, ont fabriqué du fromage «genre gruyère» hors des quotas définis par l'IPG. Les meules devaient être commercialisées par un marchand vallonnien, sous forme de fromage râpé et de mélange à fondue.

Le tribunal n'a pas retenu l'escroquerie. Les prévenus n'ont jamais fabriqué, stocké ni vendu du gruyère en faisant croire qu'il s'agissait de gruyère AOC. Le recel a également été abandonné, la seule infraction contre le patrimoine, l'escroquerie, n'étant pas retenue.

Le fromager neuchâtelois et le marchand étaient prévenus de faux dans les titres, pour avoir postdaté des fromages. Produits en novembre 2001, on les avait fait passer pour des fromages fabriqués quelques mois



Le procès portait sur 170 meules de gruyère. PHOTO ARCH

plus tard. Le juge Margot a souligné que le postdatage n'était pas certain. En outre, il n'y a pas eu de dessein d'obtenir un avantage illicite. Ce chef d'accusation a donc lui aussi été abandonné. Les trois hommes étaient également prévenus d'infractions à la loi sur les denrées alimentaires. Comme ils n'ont jamais prétendu vendre du gruyère AOC, aucune infraction ne peut leur être reprochée.

Il s'agissait encore de savoir si les prévenus avaient utilisé illégalement le label AOC. Les prévenus ont fabriqué, respectivement vendu, des meules de fromage sans respecter le cahier des charges de l'AOC, aucune marque de caséine n'étant apposée sur les fromages. En outre, le tribunal devait déterminer si les prévenus étaient autorisés à produire du gruyère non AOC dans le délai de cinq ans

existant après l'entrée en vigueur d'une AOC.

La forme des meules

Le fromager neuchâtelois avait constitué, en 2000, une société à responsabilité limitée séparée juridiquement de sa fromagerie pour produire hors quotas. La nouvelle société ne pouvait donc se prévaloir du fameux délai de cinq ans. Concernant le fromager fribourgeois, celui-ci n'a jamais prétendu vendre du gruyère, AOC ou non, mais un mélange de fromage râpé pour la fondue. Par contre, le fromage produit avait la forme spécifique des meules de gruyère. Un élément que la législation interdit.

Le fromager neuchâtelois a pour sa part vendu du gruyère sous son appellation générique. Etant délégué de l'IPG, il ne pouvait ignorer ne pas avoir le droit de produire hors quotas,

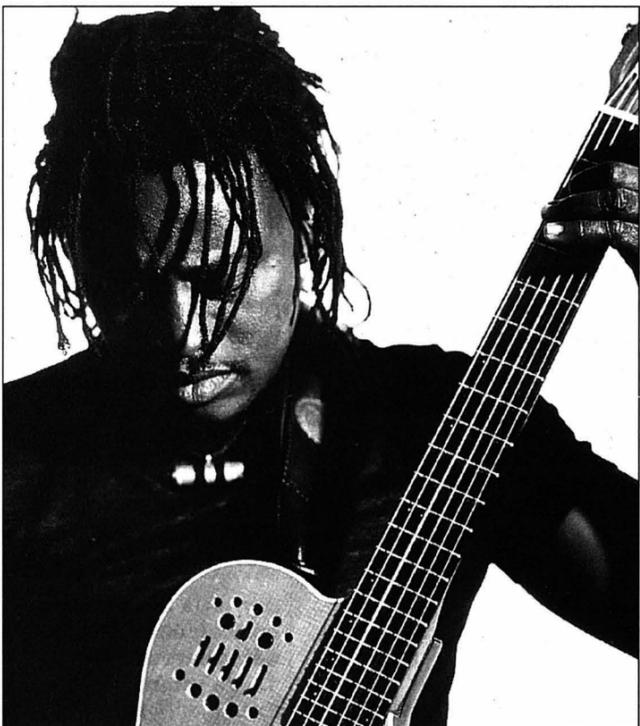
d'autant qu'il avait déjà eu un litige avec l'IPG et avait dû s'acquitter d'une amende. Enfin, le marchand était au courant des problèmes du fromager neuchâtelois avec l'IPG. Il savait donc qu'il ne pouvait vendre du gruyère fabriqué hors quotas.

Au final, le fromager fribourgeois, qui a produit 106 meules en douce, n'a commis qu'une seule faute, celle d'avoir fabriqué son fromage avec la forme des meules de gruyère. Il écope de 1500 francs d'amende, radiée après une année, et devra payer 360 francs de frais. Le fromager neuchâtelois, coupable d'avoir fabriqué 63 meules hors quotas, a lui aussi utilisé la même forme que le gruyère et accepté que le fromage soit vendu sous le simple nom de gruyère. Il n'a pas respecté le cahier des charges de l'AOC et a agi dans un but d'enrichissement. Le tribunal l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement, avec deux ans de sursis, 5000 francs d'amende et 1445 francs de frais. Le marchand a écopé de la même peine, pour les mêmes motifs. Le tribunal a renoncé à exiger des créances compensatrices.

Le ministère public avait requis une peine de deux mois et une amende de 15.000 francs contre le marchand, de 30 jours et 7000 francs d'amende contre le fromager neuchâtelois, 45 jours et 10.000 francs d'amende contre son collègue fribourgeois. /MDC

Des senteurs de Paléo Festival

Neuchâtel ■ Des chapiteaux, un «village», les Peutch, Jaël, les Moonraisers ou encore le Malien Habib Koité: le programme de Festrilacs est alléchant



Le Malien Habib Koité, «l'un des tout grands de la world music actuelle». PHOTO SP

Faire revivre l'ambiance festive d'Expo.02 (toutes proportions gardées). Renforcer le sentiment identitaire des habitants du pays des Trois-Lacs. Attirer des visiteurs. Ce sont les trois principaux buts de Festrilacs, manifestation mise sur pied par la Conférence du 15 mai, qui réunit les quatre villes-artepages d'Expo.02. Parviendra-t-elle à ses fins?

Révéle hier, le programme, en tout cas, est alléchant: on y trouve des artistes connus et d'autres qui le sont moins, des spectacles en tous genres, le tout sous des chapiteaux dressés à côté d'un «village» composé de guinguettes vendant à boire et à manger, mais pas seulement.

Vous avez dit Paléo? Avec des moyens beaucoup plus limités, et sans compter que

Festrilacs en sera à sa première édition, le festival itinérant proposé par les Villes de Bienne, Morat, Yverdon et Neuchâtel laisse effectivement augurer d'une ambiance rappelant le grand raout nyonnais.

Sous chapiteaux

Concrètement: Neuchâtel sera la première à accueillir Festrilacs, en l'occurrence du mercredi 21 au dimanche 25 juillet. Les Jeunes-Rives (évidemment) accueilleront alors les chapiteaux et les techniciens de la troupe «Das Zelt» (mais pas une version francisée de son spectacle, comme prévu initialement). Comme sur chacun des trois autres sites, il y aura une «soirée de gala» avec un «fil rouge», des «local heroes» («héros locaux», autrement dit des artistes locaux), une «soirée spéciale» et une «matinée».

Toujours pour ce qui est de Neuchâtel, les artistes neuchâtelois suivants – entres autres – se produiront: les Peutch (trio humoristique), le groupe David Lack (chanson française), Florence Chitacumbi (chanson «groovy»), le duo Jaël (chant, violon et accordéon), la compagnie Tap'nads (danse contemporaine), le groupe Dillusion (rock) et Moonraisers (reggae), en signalant que les Peutch auront pour invités les humoristes Cuche et Barbezat.

«*Nous avons voulu privilégier aux maximum les acteurs culturels locaux, leur offrir une tribune. Je crois que nous y sommes parvenus*», commente Patrice Neuenschwander, déléguée culturelle de la Ville de Neuchâtel.

A tous ces noms, il faut ajouter le chanteur Le Bel Hubert, ainsi que le guitariste et chanteur malien Habib Koité et son groupe Bamada. «*Avec une énergie sans pareille, il puise aux sources de la riche tradition musicale du Mali à la rencontre de sonorités de la pop, créant ainsi un style tout à fait personnel*, peut-on lire dans le dossier de presse. *Pour cela, il s'appuie tout à la fois sur le riche répertoire des percussions africaines et sur la tradition des griots.*

Un concert avec l'un des tout grands de la world music actuelle.»

Lors de son passage dans l'une ou l'autre des trois autres villes, Festrilacs accueillera aussi la chanteuse Sapho, les chanteurs Simon Gerber, Thierry Romanens ou Michel Bühler, le trio de jazz Format A3 ou encore le Gangbé Brass Band, venu du Bénin.

Enfin, des animations sont prévues ailleurs que sur scène: clowns, musiciens de rue, danseurs et ainsi de suite, y compris David Stricker, sculpteur de tours de galets.

Le programme détaillé devrait être disponible dès demain sur le site internet www.festrilacs.ch. /PHO

Des dessins humoristiques

L'Espace Mittelland pose «*quelques questions quant à son avenir*», comme le dit son secrétaire Christian Cappis. Cela ne l'empêchera de «*soutenir Festrilacs de manière concrète*», plus précisément en lui faisant le «cadeau» d'une exposition de dessins humoristiques portant sur la barrière (à moins que ça ne soit le fossé) séparant les Romands et Alémaniques: le Röstigraben. «*Certains dessins seront donc grinçants.*»

Réunissant les œuvres de 32 artistes, cette exposition sera présentée successivement sur chacun des quatre sites. Elle voyagera ensuite dans les trois autres cantons membres de l'espace Mittelland, à savoir le Jura, le Valais et Soleure.

Notre dessinateur Jean-Marc Elzingre, ainsi que Thierry Barrigue («Le Matin») et Raymond Burki («24 Heures») figurent au nombre des artistes annoncés. /pho

EN BREF

NEUCHÂTEL ■ Conférence sur la colère. En conclusion des festivités marquant le 20e anniversaire de la librairie chrétienne Le Sycomore, Lytta Basset, écrivaine, pasteur et théologienne, s'exprimera demain à 20h au temple du Bas, à Neuchâtel: «*Par ses nombreux livres et publications dans divers magazines, par sa présence sur les ondes et sur les plateaux de télévision, elle a su depuis quelques années trouver le chemin du grand public*», peut-on lire dans un communiqué. Elle s'exprimera sur le thème «L'injustice: que faire de ma colère?» /comm-réd

ENGOLLON ■ Exécutif renouvelé. Le Conseil général d'Engollon a renouvelé son exécutif, choisissant la continuité avec Charly Comtesse, Willy Nobs et Johnny Ruchti. Le trio est complété par Olivier Hausener et Antoine Leuenberger. /comm

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ **Conférence** De 12h15 à 13h15, au Musée d'art et d'histoire, conférence: «*Nature et paysage dans l'imagerie monétaire*», par Isabella Liggi. Dans le cadre des «Mardis du musée».

■ **Conservatoire** Journée portes ouvertes au Conservatoire de musique. Auditions et concerts dès 19 heures, à la salle de concerts, Fbg. de l'Hôpital 24.

Année de luttes et de turbulences

La Ferrière ■ Chemins de fer du Jura en assemblée

Les actionnaires des Chemins de fer du Jura (CJ), réunis hier en assemblée à La Ferrière, ont accepté à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes 2003. Après une année 2002 difficile, avec un découvert de plus de 600.000 fr., la réalisation d'une charte d'entreprise, des menaces fédérales sur le transport régional, 2003 restera dans les mémoires comme «une année de turbulences», selon le président du conseil d'administration des CJ, Pierre Paupe.

Parmi les problèmes rencontrés, on citera le litige avec Cargo CFF pour le transport des marchandises entre Delémont et Porrentruy, ou encore la rupture de la collaboration avec l'agence de voyages Croisitur. «La pose d'un troisième rail sur la ligne CFF de Glovelier à Delémont reste notre objectif stratégique premier, pour le développement du trafic Bâle - La Chaux-de-Fonds. Mais le projet, sur lequel le Gouvernement jurassien devrait se prononcer cette année, progresse lentement», a constaté Pierre Paupe.

Rester prudent

Si la compagnie tricantonale (Jura, Neuchâtel, Berne) affiche une santé réjouissante du côté des comptes, qui clôturent sur un excédent de recettes de 448.000 francs, il faut rester prudent. «Cet excédent est essentiellement dû à la vente de matériel roulant et doit être attribué à des fonds d'amortissement», a souli-

gné Pierre Paupe. Cette somme permettra partiellement de reconstituer les fonds de réserves mis à contribution pour éponger le déficit de 2002. Le total des charges en 2003 atteint près de 24,8 millions, celui des produits environ sept millions. La contribution des pouvoirs publics s'élève à 16 millions.

155 collaborateurs

Le trafic voyageurs a augmenté de 1,75%, soit 21.000 personnes, alors que le transport des marchandises a fait un bond de 6,3% sur la voie Bonfol-Porrentruy, mais a diminué de 2,4% sur la voie étroite. A fin 2003, la compagnie employait 155 collaborateurs, soit quatre de moins qu'en 2002. Côté investissements, les CJ ont poursuivi l'an dernier leurs travaux d'installations de sécurité dans les gares de La Ferrière et des Bois et consacré 750.000 francs à la transformation de la gare de Tramelan.

Lors de sa présentation des comptes, le directeur des CJ Georges Bregnard a souligné les graves menaces qui pèsent sur les compagnies régionales, en raison des coupes budgétaires (40 millions) envisagées par la Confédération. «Une ligne sur cinq est menacée et ce sont les régions périphériques qui en subiront d'abord les conséquences.» Pour contrecarrer cette menace, les CJ comptent notamment intensifier leur collaboration avec la Compagnie des transports régionaux neuchâtelois. /vka

Plusieurs entreprises sur les rangs

Saint-Imier ■ Si elle reçoit l'aval du peuple, l'usine-relais devrait voir le jour en 2005 dans la zone industrielle de la Clef

Par
Véronique Kähler

Le développement économique de Saint-Imier constitue l'un des principaux objectifs des autorités imériennes pour la législature 2003-2006. Après l'ouverture récente du parc technologique, le nouveau projet d'usine-relais prend peu à peu forme. Prévues dans la zone industrielle de la Clef, elle permettra de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises. «L'usine-relais offrira des surfaces à louer à la fois aux industries de la place qui souhaiteraient s'agrandir et à celles venant de l'extérieur, puisque actuellement les entreprises ne cherchent pas à construire», note le maire Stéphane Boillat.

Les surfaces ne sont pas encore clairement définies. Une préétude est en cours, pour affiner les plans en fonction des besoins des intéressés ainsi que les coûts. «Comme il est encore difficile d'articuler des chiffres, nous travaillons sur un concept permettant de moduler la taille», explique Stéphane Boillat. Un ordre de grandeur de 4000 m² est néanmoins avancé. Les surfaces à louer, plus vastes que celle du parc technologique, varieront entre 200 et 1100 mètres carrés.

Par des prêts LIM

Le coût total, qui dépendra de la grandeur retenue, est estimé entre quatre et huit mil-



L'usine-relais, qui devrait s'implanter sur le terrain situé à droite de la chaussée, représente l'un des projets prioritaires pour le développement du Jura bernois. PHOTO KÄHLER

lions de francs. La commune, qui avait profité des excellents résultats de ses exercices 2001 et 2002 pour créer un fonds de projet de développement de 1,3 million de francs, souhaite que sa participation n'excède pas ce montant. L'idée est aussi de compter sur un appoint bancaire, mais surtout sur un financement par des prêts LIM, une démarche qui sera facilitée par l'appui qu'apporte au projet le groupe de réflexion économique sur l'avenir du Jura bernois (Groupe Bloch). Il es-

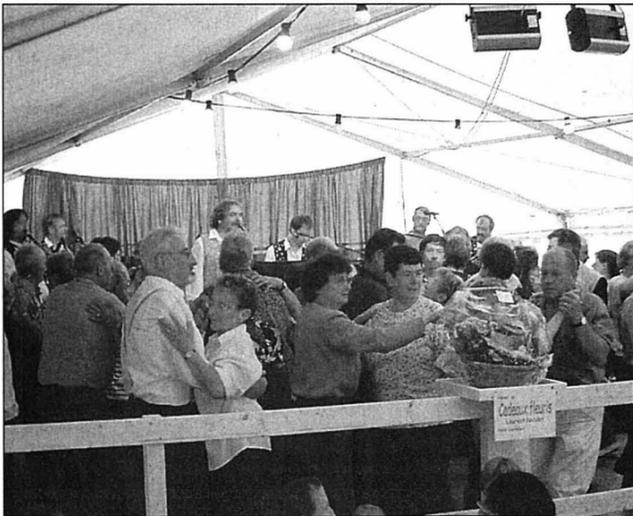
time en effet l'usine-relais comme une priorité pour le développement du Jura bernois.

«Malgré son nom, ce projet n'implique pas forcément que les entreprises doivent quitter les lieux après un certain laps de temps. Il est même envisageable qu'elles s'agrandissent», précise encore Stéphane Boillat. L'objectif de la municipalité de louer d'ici octobre 2004 au moins la moitié de la surface est en bonne voie, de l'avis du maire. «Le projet a de sérieuses chances d'aboutir. Nous

sommes confiants. Il y a déjà plusieurs entreprises fortement intéressées sur les rangs.»

La municipalité espère conclure des accords concrets avec ces dernières d'ici août 2004, afin de présenter un projet solide au Conseil de ville, le 21 octobre prochain. Ce sera ensuite au peuple de se prononcer en novembre. Si le projet passe ces étapes, les travaux débiteront dès le printemps 2005, afin de permettre aux futurs locataires d'emménager dès janvier 2006. /vka

Un succès de presque vingt ans



La famille Bürgi, qui tient le restaurant de la Cuisinière, sur Les Prés-de-Cortébert, met sur pied une fête chaque année plus importante. Commencée en 1986, la fête champêtre a grandi au fil des éditions pour prendre la dimension impressionnante qu'elle connaît aujourd'hui. Le rendez-vous est devenu tellement populaire que la tente de plus de cinquante places assises est bien souvent trop petite. Pour la famille Bürgi, pas de doute, elle poursuivra la tradition. Les dates de la vingtième édition sont d'ores et déjà réservées pour les 17, 18 et 19 juin 2005... /mbu PHOTO BÜHLER

Succès pour une première

Moutier ■ Premier concours de dressage du club équestre des Rouges-Champs

Les responsables du Club équestre des Rouges-Champs arboraient un grand sourire dimanche en fin d'après-midi à l'issue du premier concours de dressage que la nouvelle société prévôtise organisait. La participation, qui a dépassé les attentes, et la collaboration de la Société de cavalerie de Moutier, qui permettait à ce concours de compter pour les qualifications du championnat jurassien, ont fait de cette manifestation un succès.

Les trois épreuves mises sur pied dimanche ont toutes échappé à la pluie qui menaçait. Rien n'a donc perturbé le bon déroulement des manifestations. Lors du premier parcours de la journée, Amandine Mottet et Corail IV CH se sont imposés de justesse avec respectivement deux et trois points d'avance sur les deux autres cavaliers qui ont accédé au podium. Frédérique Willemin, qui avait dû se contenter du troisième rang lors de l'épreuve d'ouverture, n'a pas fait de détail et a pu compter sur Atout pour s'imposer. Enfin, lors de l'épreuve au niveau le plus élevé, Doriane Turtschi s'est nettement imposée devant Marie-Anne Indermühle, qui a mené Pet de nonne, un cheval de 23 ans, sur la deuxième marche du podium. A relever, dans cette discipline qui attire presque exclusivement les dames, les cinquième et quatrième rangs de Daniel Schlup, de

Court, qui montait Rakonda CH. /ddu-jdj

Principaux résultats

FB 03: 1. Amandine Mottet et Corail IV CH (Orvin), 58,62%; 2. Bérénice Koch et Scientia CH (Delémont), 58,28%; 3. Frédérique Willemin et Atout (Movelier), 58,10%.

FB 05: 1. Frédérique Willemin et Atout (Movelier),

63,06%; 2. Bérénice Koch et Scientia CH (Delémont), 62,74%; 3. Doriane Turtschi et Interlude CH (La Heutte), 62,74%.

FB 07: 1. Doriane Turtschi et Interlude CH (La Heutte), 68,06%; 2. Marie-Anne Indermühle et Pet de nonne (Delémont), 65,32%; 3. Dina Bechtold et Uruguay CH (Busswil bei Melchnau), 57,90%.



Doriane Turtschi, sur Interlude, s'est nettement imposée lors de l'épreuve au niveau le plus élevé. PHOTO SP

BASSE DES IMPÔTS

Oui au contre-projet

Le Grand Conseil bernois a accepté hier après cinq heures de débat le contre-projet à l'initiative cantonale pour une baisse des impôts, lancée par des associations économiques. La décision a été prise par 88 voix contre 78 et 15 abstentions.

Le gouvernement appelait le Grand Conseil à rejeter l'initiative «Pour des impôts supportables». Avec un endettement qui dépasse dix milliards de francs, l'exécutif estime que sa priorité consiste à stabiliser puis à réduire cet endettement. L'initiative entraînerait une perte de revenus de l'ordre de 400 millions de francs par an.

L'initiative lancée par trois associations économiques bernoises a recueilli plus de 36.000 signatures. Déposée le 22 janvier 2003, elle exige une réduction de 10% des impôts de l'Etat à partir de l'année fiscale 2005. Une telle mesure doit permettre d'attirer des entreprises et des contribuables.

La commission consultative du Grand Conseil a présenté de son côté un contre-projet, qui réduit les pertes fiscales du canton à 142 millions par an et celles des communes à 15 millions. Ce texte a bénéficié en particulier du soutien des rangs bourgeois, dès lors que l'initiative a été taxée d'irréaliste.

Le contre-projet fera l'objet d'une deuxième lecture cet automne. Le débat a été influencé par le scrutin du 16 mai dernier: le corps électoral bernois avait refusé par 73% le paquet fiscal de la Confédération. /ats

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, Voïrol, tél. 032 942 86 86. Tramelan, Schnee-

berger, tél. 032 487 42 48.

Entre-deux-Lacs, Pharmacie Centrale, La Neuveville, tél. 032 751 46 61.

■ Planning familial: tél. 032 942 24 55.

PISCINES

■ Saint-Imier, piscine d'Er-guël: tous les jours, 9h-20h. Tramelan, piscine du Château: tous les jours, 9h-20h.

VCT254.F

Last-Minute Space-Trips

Mercure 670.- E-dollars*

Vénus 420.- E-dollars*

Lune 137.- E-dollars*

Mars 380.- E-dollars*

Jupiter 470.- E-dollars*

Saturne 777.- E-dollars*

Uranus 890.- E-dollars*

Neptune 920.- E-dollars*

Pluton 999.- E-dollars

*Prix valables jusqu'au 31.12.2047, taxes de spaceport et frais de dossier non compris.

swisspace 
www.swisspace.un

VHT253.T

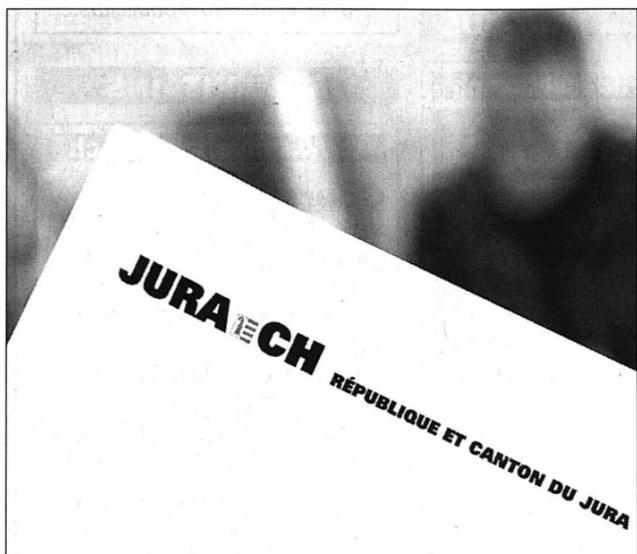
Un logo costaud

Jura ■ Le canton se dote d'une image de marque

Il est plus facile de changer l'emballage que le contenu! S'il n'est pas allé jusqu'à prendre l'aphorisme à son compte, Jean-François Roth s'est réjoui hier de l'accueil favorable réservé par les futurs utilisateurs à la «nouvelle identité visuelle» retenue pour l'Etat jurassien et pour toutes les entités et autorités qui s'y rattachent.

Créateur et concepteur de la ligne graphique qui va désormais caractériser tout ce qui sert à la communication officielle, du papier à lettres à Internet, Eric Voser a expliqué

hier que le Jura est le premier canton à pousser aussi loin le souci d'unicité. Il n'a pas caché que l'objectif visé consiste à rompre avec les questions qui surgissent dès qu'on parle «Jura»: s'agit-il d'une chaîne de montagnes, d'un département français, d'un fromage, d'un fer à repasser ou d'un whisky? Appelée à se concrétiser immédiatement dans les faits, la nouvelle identité visuelle a aussi pour conséquence d'entraîner de substantielles économies. Ainsi devenues inutiles, les cartouches couleur sont désormais interdites de bureau! /jst



La nouvelle identité visuelle du Jura a reçu un accueil favorable. PHOTO BIST

Marche et apéritif

23 Juin ■ Festivités tous azimuts ce soir et demain

Gouvernement et Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) ont choisi une commémoration modeste du 30e anniversaire du plébiscite 23 juin 1974. Un «apéritif républicain», coupé par les discours des présidents du Gouvernement et du Parlement, sera offert demain dès 18h30, place Blarer-de-Wartensee, à Porrentruy, aux anciens combattants et à tous les officiels que compte le Jura.

Le relais sera pris par le MAJ, sous forme d'une fête populaire organisée dès 20h sous une cantine dressée à côté. Auparavant, les militants du MAJ, partis de Morimont (France voisine), auront marché «pour la liberté» jusqu'à Alle, avant de gagner Porrentruy par le train. Des festivités ont lieu ce soir déjà à Alle (inauguration d'une place Roger-Schaffter), Delémont (invitation aux communautés étrangères) et aux Breuleux. /jst

EN BREF

ORDINATION ■ Un prêtre pour les Franches-Montagnes. Dimanche prochain, Mgr Denis Theurillat, évêque auxiliaire du diocèse de Bâle, va procéder, à Vicques (village de son enfance), à l'ordination de Jacques Horisberger, né en 1962. Au mois d'août, il entrera dans son ministère de prêtre aux Franches-Montagnes, dans le secteur Saint-Jean-Baptiste, qui comprend les paroisses de Saignelégier, des Pommerats, de Montfalcon, Saint-Brais et des Breuleux. C'est à l'âge de 34 ans

que Jacques Horisberger s'est inscrit à l'Ecole de la foi, à Fribourg, avant de poursuivre ses études à l'Université. /comm

FORÊT ■ Remise des labels de qualité. Le théâtre en bois de Coeuve a servi hier de cadre à la remise des labels de qualité à 29 propriétaires (27 publics et deux privés) totalisant près de 6000 hectares de forêt. Ces labels attestent d'une gestion des forêts respectueuse des aspects économique, environnemental et social (développement durable). /mgo

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
■ **Pharmacies:** des Franches-Montagnes, Saignelégier, tél. 032 951 12 03; Saint-Hubert, Le Noirmont, tél. 032 953 12 01.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Saignelégier** Café du Soleil, concert des Pelouse Brothers, dès 21 heures.

DEMAIN

■ **Saignelégier** Café du Soleil, animation des Pelouse Brothers, dès 16 heures.

De Thiéfaine au rap de IAM

Le Noirmont ■ Après Jane Birkin, de grosses pointures viennent étoffer la 13e du Chant du Gros. Bashung dans le coup

Par
Michel Gogniat

Le Chant du Gros – qui va «déboucher» sa treizième cuvée du 16 au 18 septembre prochain – frappe un grand coup. Après l'annonce de la venue de Jane Birkin, ce sont d'autres grandes pointures de la chanson française, Thiéfaine et Bashung, qui seront présentes au Noirmont. AqMé, Serafin, Shaka Ponk ou encore IAM viendront allumer la scène dans des registres différents. Tour d'horizon en trois volets.

Jeudi 16 septembre. C'est le troubadour des Franches-Montagnes, Vincent Vallat, qui va mettre le feu à la distillerie en ouverture, précédant la délicieuse Jane Birkin. Constantin, le Valaisan au rock débridé, va enchaîner sur la petite scène, avant un final donné par les Moonraisers, formation neuchâteloise qui distille un des meilleurs reggaes helvétiques du moment.

Vendredi 17 septembre. Deuxième soirée beaucoup plus rock. Ouverture des feux avec le régional Sébastien M, repéré lors de la dernière Médaille d'or. Il sera suivi par Magyd Cherfi, mieux connu comme chanteur de Zebda. No One is Innocent, révélation du Printemps de Bourges, va ensuite déferler dans un rock fusion torride. Groupe anglais connu notamment pour sa chanson célèbre «Day by day», Serafin prendra le relais avant le groupe coup de cœur des jeunes, «AqMe», révélation



Les Marseillais de IAM mettront le feu à la soirée du samedi 18 septembre. PHOTO ARCH

de la rentrée 2002. Fort de ses 80.000 albums vendus, Sens Unik viendra étaler son rap suisse en fin de soirée, avant la découverte de Shaka Ponk, ou le métissage poussé à son extrême. **Samedi 18 septembre.** Une troisième soirée très bigarrée. Frandol et son rock chaleureux donnent le ton, suivis de Zenzila, un jeune groupe français (Lyon) et son rai-rock à la Zebda. Grosse pointure ensuite avec Hubert-Félix Thiéfaine en solo rock, qui jouera tous ses tubes à l'image de «La fille du coupeur de joint». Autre

grande figure de la chanson française, Alain Bashung enchaînera sur la grande scène, lui qui n'en a plus foulé depuis huit ans. Il va chanter ses titres les plus connus, comme «Ma petite entreprise». On s'enfoncera ensuite dans la soirée avec Girls in Hawaii, une révélation du rock belge. Les Marseillais de IAM constituent la grande surprise de ce samedi soir. Ils viennent de sortir un album très fort sur les événements actuels. Le final permettra d'entendre Bubble Beatz, deux mineurs déchaînés sur leurs bidons...

Prélocation. L'équipe de Gilles Pierre fait une fleur aux Franches-Montagnards. En effet, en partenariat avec les CJ, une prélocation pour ces soirées est lancée auprès des guichets des CJ (plus Télémontagne, à La Chaux-de-Fonds, et Musicomania, à Delémont) jusqu'au 1er juillet. Prix des soirées: 28 francs le jeudi, 29 francs le vendredi et 33 francs le samedi. Abonnement pour les trois jours: 77 francs (prix imbattables). S'y ajoutent deux francs comme titre de transport. /MGO

L'expo la plus gonflée de la saison

Saint-Ursanne ■ Dès samedi et pour deux mois, Denis Schneider va allumer ses ventilos aux Fours à chaux

Eclat d'émerveillement et découverte déroutante à l'agenda des vacances. Extraordinaires et fabuleuses, les créatures et créations de Denis Schneider vont animer

le fantastique espace des Fours à chaux de Saint-Ursanne. Du 26 juin au 29 août. Artiste établi à Cernier (NE), sculpteur, demiurge et metteur en scène de la déri-

sion, souvent contraint en raison de leurs dimensions de présenter ses œuvres en plein air, Denis Schneider bénéficie à Saint-Ursanne d'un site à la mesure de sa démesure. Avec la complicité de son ami Olivier Estoppey, sculpteur du béton, et des membres d'Arts vivants – association locataire des fours à chaux –, il a manifestement choisi de se faire plaisir et de faire plaisir au public. Quitte à le bousculer et à la dérouter.

Sous le titre «Arrête le ventilo», dont on saisit toute la profondeur du message dès qu'on franchit le seuil de l'exposition, il propose une installation d'immenses volumes, «programmés de manière tout naturellement aléatoire», précise-t-il, pour être gonflés et dégonflés selon leur humeur. Ainsi, on découvre d'énormes crocodiles projetant leurs ombres molles, une fresque géante en perpétuelle inspiration et expiration ou une arche de Noé aux formes maternelles plus que généreuses et modulables à souhait.

Annoncée comme l'exposition la plus gonflée de la sai-

son, cette mise en scène volumineuse est enrichie de la présence de créations, machineries et tableaux faits de tubulures et d'objets tordus, courbés, soudés et montés par l'artiste. On peut dès lors animer une sainte Cène iconoclaste, s'asseoir sur le siège fort particulier de Judas, tâter de la machine à apprendre à marcher, y compris sur les peaux de bananes, ou encore pédaler sur le vélo serremain...

Soupe aux pois et wienerlis

Prévu samedi 26 juin à 19h, le vernissage ne s'annonce pas triste. Le programme prévoit, par exemple, une création musicale pour voix et percussions du compositeur Jean-Philippe Bauermeister, de Neuchâtel, une présentation par l'historien de l'art Nicolas Raboud, de Bex, et... une soupe aux pois avec wienerlis. /JST

Denis Schneider, «Arrête le ventilo», du 26 juin au 29 août aux Fours à chaux, à Saint-Ursanne; ouvert tous les jours: 10h à 12h et de 14h à 18 heures



Denis Schneider et sa machine à apprendre à marcher. PHOTO STADELMANN

PHOTO STADELMANN

Les bonnes @dresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

CLOTURES

www.ludiclotures.ch
 FABRICANT ROMAND DE CLOTURES



ALUMINIUM
 METAL
 P.V.C.
 BOIS

032 857 10 20 EXPO PERMANENTE
 GENEVEYS-SUR-COFFRANE
 Tél. 032 857 10 20

GARAGES

www.cane.ch



Christinat Automobiles
 Achat * Vente * Echange * Toutes Marques
 Boudevillers 032 857 24 54 Fontainemelon 032 853 34 77
 Tél. 032 857 24 54

NETTOYAGE

<http://pronetplus.isuisse.com>

Pronetplus 2000
 entreprise de nettoyages

- * appartements
- * vitrines
- * locaux industriels
- * heures de ménage
- * commerces
- * bureaux
- * conciergerie

Tél. 079 235 67 85

PUBLICITÉ

www.publicitas.ch

Publicitas SA

E-mail: neuchatel@publicitas.ch

www.duo-quotidiens.ch

Duo quotidiens

E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

SAMARITAINS

www.samaritains-ne.ch

Cours:

- Sauveteur
- Samaritain
- UPE (Urgences chez les petits enfants)
- CPR/RCP (Réanimation cardio-pulmonaire)

Tél. 032 724 07 07

E-mail: info@samaritains-ne.ch

TRAITEUR

www.romarin.ch

Restaurant Neuchâtel



Traiteur, banquets, self-service, restaurant d'entreprise

Tél. 032 717 80 00

EMPLOI

www.jobup.ch

Le site romand de l'emploi pour candidats & recruteurs

FORMATION

www.wallstreetinstitute.ch

Wall Street INSTITUTE
 SCHOOL OF ENGLISH

ISO 9001:2000 Certified **EDUQUA**

- Cours intensifs, privés, V.I.P. ou entreprise
- Tous niveaux
- Horaires à la carte
- Résultats rapides garantis par contrat

«Do You Speak Wall Street English?»

Neuchâtel Rue du Bassin 12 Tél. 032 725 16 64
 La Chaux-de-Fonds Bd des Eplatures 46B Tél. 032 927 25 30

E-mail: info@wsi-ne.ch

LOCATION MINI-BUS

www.martin-location.ch

Martin



Bus Mercedes 15 places, permis voiture

Tél. 032 853 54 33

LOCATION DE NACELLES

www.jaberg-nacelles.ch



Tél. 079 606 15 89

CAFÉ-RESTO

Cafe-Resto.ch

L'annuaire des restaurants neuchâtelois

Découvrez les meilleures tables à un tarif préférentiel



COMMANDES ET INFORMATIONS
 0797896025 ou www.cafe-resto.ch

CYCLISME

www.prof.ch



Cycles "PROF" Lüthi St-Blaise
 Tél. 032 753 33 30

Votre site dans cette page?

BULLETIN DE COMMANDE

Pour que votre site soit publié durant une année chaque semaine dans la rubrique «Les bonnes @dresses du Web», de L'Express et de L'Impartial ainsi que dans le répertoire régional sur Internet, remplissez et retournez sans attendre ce bulletin de commande à:



Publicitas Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, fax: 032 729 42 43

Publicitas La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds, fax: 032 910 20 59

Bulletin de commande disponible également sur Internet
www.limpartial.ch ou
www.lexpress.ch

Mentions obligatoires pour les 3 variantes:

Branche: _____
 Site: www. _____
 Société: _____
 E-mail: _____

cocher la variante qui convient

Variante 1
 Dimensions: 54 x 25 mm
 Prix: Fr. 1500.-/an (hors TVA)

La variante 1 comprend la mention de la branche, l'adresse du site, le nom de la société et une adresse e-mail.

Variante 2
 Dimensions: 54 x 50 mm
 Prix: Fr. 2000.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 2:

- Veuillez publier le logo annexé
- Nous ne livrons pas de logo mais souhaitons publier le texte ci-contre.

Timbre et signature: _____

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Variante 3
 Dimensions: 54 x 75 mm
 Prix: Fr. 2500.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 3:

- Veuillez publier le logo annexé de même que le texte ci-contre.

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Responsable (prénom et nom): _____

No de tél.: _____

Date: _____

Le présent contrat entre en vigueur le premier jour du trimestre civil qui suit la date de signature. Les parutions commencent tout de suite, donc la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur est gracieusement offerte. Sauf dénonciation un mois avant l'échéance, le contrat est renouvelé d'une manière tacite pour une année.



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

PROGRAMME

Retrouvez-nous sur Internet
www.limpartial.ch
Tél. 032 910 20 42 (le matin)

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Coq 11
Vendredi 25 juin
à 21 heures



20^e saison

AY MAM

Musiconte

...les gens oublièrent qu'ils avaient grandi...ils confondaient tout...ils avaient des larmes...pourtant ils aimaient...ils dansaient dans leur cuisine...ils s'arrêtaient aux feux verts...hola!!! Après «Tangente» et «Carmelita» voici la nouvelle création de la Co. Sous-sol; on peut s'attendre à quelques beaux grincements et peaux de banane glissées derrière une grande tendresse et une naïveté feinte.



Prix d'entrée: Fr. 15.-
membres ABC: Fr. 10.-

Renseignements et location:
ABC, tél. 032 967 90 43



LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site
Vendredi 25 juin
à 20 h heures



Ecole de Théâtre du TPR

T'as le ticket chic - t'as le ticket choc

27 enfants
de 10 à 16 ans
vous présentent
leur travail
d'une année



Prix d'entrée: Fr. 5.-
Réservation indispensable!

Renseignements et location:
TPR, tél. 032 913 15 10



LA CHAUX-DE-FONDS

Temple-Allemand
Samedi 26 juin
à 20 h 30



20^e saison

Un altro modo e possibile

Quartetto Urbano: Germana Mastropasqua,
Flaviana Rossi, Michele Manca et Xavier Rebut

Le quatuor vocal Quartetto Urbano est né à Rome en 2000 pour chanter la musique de scène écrite par Giovanna Marini pour le spectacle ANI-MARROVESCIO de la chorégraphe Adriana Borriello. Au programme: madrigaux de Giovanna Marini, compositions originales et chants de la tradition orale italienne - passions, mutus, discanti, chants de travail et de Résistance - élaborés par le groupe.

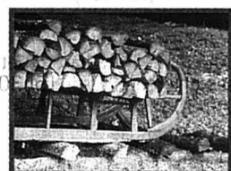


Prix d'entrée: Fr. 15.-
membres ABC: Fr. 10.-

Renseignements et location:
ABC, tél. 032 967 90 43



SITES À VISITER



Musée de la montagne
Château-Lambert
F-70440 Le Haut du Them

Ce musée évoque la vie traditionnelle des Vosges sâonoises (ferme, tisserands, école de la région des étangs). Il présente aussi les métiers de la forêt, l'artisanat du bois (bûcheron, schlitteur...), la géologie et la flore de la région.

Prix d'entrée:
Adulte: € 4,00
Renseignements:
Tél. 0033 384 20 43 09



Musée des Arts
et Techniques
Rue des Lavières
F-70600 Champlitte

Ce musée retrace la vie d'un bourg en 1920 avec ses mutations techniques à travers les différents métiers: fromager, chaudronnier, forgeron... et les transports (garage, machines à vapeur, véhicules anciens et hippomobiles).

Prix d'entrée:
Adultes: € 6,00
Jeunes 16-18 ans: € 4,00
Gratuit jusqu'à 16 ans
Billet donnant accès aux autres musées de Champlitte
Renseignements:
Tél. 0033 384 67 62 90



Musée d'Arts et Traditions
Populaires
Château de Champlitte
F-70600 Champlitte

Ce musée retrace la vie d'un village au XIX^e siècle: intérieurs rustiques, travail du paysan, métiers ambulants, école, café, fête foraine, médecine populaire, artisans, métiers de la vigne.

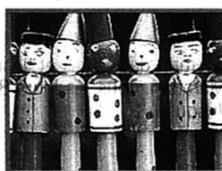
Prix d'entrée:
Adultes: € 6,00
Jeunes 16-18 ans: € 4,00
Gratuit jusqu'à 16 ans
Billet donnant accès aux autres musées de Champlitte
Renseignements:
Tél. 0033 384 67 82 00



Salines
Place des Anciennes
Salines
F-39110 Salins-les-Bains

1000 ans d'histoire de l'exploitation du sel à Salins. Les vastes galeries souterraines du Moyen Age abritent le système de pompage hydraulique de l'eau salée toujours en fonctionnement (XVIII^e et XIX^e siècle). Site classé Monument historique.

Prix d'entrée:
€ 4,20
Renseignements:
Tél. 0033 384 73 01 34



Musée du jouet
5, rue du Murgin
F-39260 Moirans-en-Montagne

Au pays de l'enfant, le Musée du jouet propose une collection unique de 2000 jouets du XIX^e siècle à nos jours, qui dévoile l'univers social, culturel et économique du jouet. Exposition temporaire, théâtre de marionnettes, atelier du Père Noël. Avec un regard nostalgique, vous retrouverez sans aucun doute le jouet de votre enfance.

Prix d'entrée:
Adultes: € 5,00
Enfants: € 2,50
Renseignements:
Tél. 0033 384 42 38 64
Fax 0033 384 42 38 97
www.musee_du_jouet.com

Ces sites accordent un avantage tarifaire aux titulaires de la carte Club Label bleu, en général 10% (tarif de groupe aux individuels).
Pour les heures d'ouverture, se renseigner aux numéros de téléphones mentionnés.



Bulletin d'adhésion

Oui, je désire être membre
du Club Label bleu.

Veillez me faire parvenir ma carte
à l'adresse suivante:

- Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à L'Impartial.
- Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue et no: _____
NPA/Lieu: _____
Date de naissance: _____
Tél.: _____ No abonné: _____

A retourner à: L'Impartial, Club Label bleu; Case postale 2184; 2302 La Chaux-de-Fonds, ou inscription sur Internet: www.limpartial.ch, rubrique Club des lecteurs.

En juin, Citroën vous offre des primes jusqu'à Fr. 8'000.-
et 3 ans d'entretien gratuit: c'est pas beau la vie?



Citroën Jumper le roi de l'espace

Prix gelé de Fr. 19'990.- (hors TVA)
Fr. 21'509.- (TVA incl.) Jumper Fourgon tôlé 29C 2.0i, 110 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 8'000.-
3 ans d'entretien gratuit



Nouveau Citroën Jumpy

Prix gelé de Fr. 17'990.- (hors TVA)
Fr. 19'357.- (TVA incl.) Jumpy fourgon tôlé 2.0i-16V, 138 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 6'500.-
3 ans d'entretien gratuit



Citroën Berlingo, l'imbattable polyvalence

Prix gelé de Fr. 12'990.- (hors TVA)
Fr. 13'977.- (TVA incl.) Berlingo 1.4i 600 kg, 75 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 5'500.-
3 ans d'entretien gratuit



Citroën C15, un prix irrésistible

Prix gelé de Fr. 10'990.- (hors TVA)
Fr. 11'825.- (TVA incl.) C15 Fourgon 1.9 Diesel First, 60 ch

CITROËN Apollo Neuchâtel

2022 BEVAIX • Tél. 032 847 0 847

www.citroen-neuchatel.ch

Boudevilliers
Fleurier
Le Landeron

Christinat Automobiles
Garage Hotz SA
Garage Claude Fracchetti

Tél. 032 857 24 54
Tél. 032 861 29 22
Tél. 032 751 23 24

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

EURO RSCG GENÈVE

CITROËN préfère TOTAL

e-promotion www.citroen.ch
GARANTIE 2 ans (3 ans) 100 000 km



*Offres valables du 1^{er} au 30 juin 2004 pour des véhicules vendus en stock. Exemple: Jumpy fourgon tôlé 2.0 HDI, 95 ch, Fr. 25'550.- (hors TVA), Fr. 27'492.- (TVA incl.), prime de base: Fr. 6'000.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS), Prime maximale: Fr. 6'500.- Exemple: Berlingo Fourgon 1.4i 800 kg, 75 ch, Fr. 17'565.- (hors TVA), Fr. 18'900.- (TVA incl.), prime de base: Fr. 5'000.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS), Prime maximale: Fr. 5'500.- Exemple: Jumper Fourgon tôlé 29C 2.0 HDI, 86 ch, Fr. 28'200.- (hors TVA), Fr. 30'343.- (TVA incl.), prime de base: Fr. 7'500.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS, airbag conducteur), Prime maximale: Fr. 8'000.- Aucune réduction ou promotion sur les prix gelés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant.

CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 032 916 13 77

FERMÉ DU 9 JUIN AU 10 AOÛT 2004 (FERMETURE ANNUELLE)

EDEN 032 913 13 79

HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN
V.F. 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15. 10 ans, sug. 12 ans. 3e semaine. De Alfonso Cuaron. Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson. Dans le seul but de retrouver Harry, un dangereux sorcier s'échappe de sa prison. Magique et enchanteur!

PLAZA 032 916 13 55

LE JOUR D'APRÈS
V.F. 15 h 45, 20 h 30. 10 ans, sug. 12 ans. 4e semaine. De Roland Emmerich. Avec Dennis Quaid, J. Gillenhaal, Ian Holm. Climatologue, il ne pensait pas vivre ce qu'il avait prédit, un changement climatique violent... Un film haletant, aux effets spéciaux exceptionnels! **DERNIÈRES SÉANCES**

PLAZA 032 916 13 55

NOTRE MUSIQUE
V.F. 18 h 30. 10 ans, suggéré 16 ans. Première suisse. De Jean-Luc Godard. Avec Nade Dieu, Rony Kramer, Sarah Adler. Trois parties: L'enfer, le purgatoire et le paradis. Une réflexion où l'utopie et la réalité s'entremêlent. Un Godard très poétique!

SCALA 1 032 916 13 66

DOUBLE ZÉRO
16 h 15, 18 h 30, 20 h 45. 10 ans, suggéré 12 ans. Première suisse. De Gérard Pirès. Avec Eric Judor, Ramzy Bedia, Edouard Baer. Comédie d'espionnage! Ils sont 2 losers de premier ordre. A eux seuls, ils doivent sauver la France et récupérer un missile... Gare aux dégâts collatéraux...

SCALA 2 032 916 13 66

LADYKILLERS
V.O. s.-t. fr./all. 15 h. 10 ans, sug. 10 ans. 2e sem. De Ethan et Joel Coen. Avec Tom Hanks, Irma P. Hall, Marlon Wayans. Comédie! Ils forment un gang «d'experts» pour faire le casse du siècle. Leurs problèmes: ils sont des amateurs et leur logeuse est bien trop curieuse...

SCALA 2 032 916 13 66

THE PUNISHER
V.F. 20 h 30. 16 ans, suggéré 16 ans. 2e semaine. De Jonathan Hensleigh. Avec Thomas Jane, John Travolta, Rebecca Romijn. Action! Agent secret du FBI, il survit au massacre de sa famille. Pour la santé des assassins, il n'aurait pas dû... **DERNIÈRE SÉANCE**

SCALA 2 032 916 13 66

MULHOLLAND DRIVE
V.O. s.-t. fr./all. 17 h 30. 14 ans, suggéré 16 ans. Cycle «Pom, pom pom!». De David Lynch. Avec Justin Theroux, Naomi Watts, Laura Harring. PRIX DU JURY, CANNES 2001! Amnésique suite à un accident, elle va rencontrer une jeune Australienne... Stupéfiant!

SCALA 3 032 916 13 66

TROIE
V.F. 15 h. 12 ans, sug. 12 ans. 6e semaine. De Wolfgang Petersen. Avec B. Pitt, E. Bana, O. Bloom. Aucune armée n'a jamais réussi à prendre Troie. Une gigantesque bataille va s'engager, pour l'amour d'une femme, l'honneur et le pouvoir. Grandiose! **DERNIÈRE SÉANCE**

SCALA 2 032 916 13 66

LADYKILLERS
V.O. s.-t. fr./all. 18 h 15, 20 h 30. 10 ans, sug. 10 ans. 2e sem. De Ethan et Joel Coen. Avec Tom Hanks, Irma P. Hall, Marlon Wayans. Comédie! Ils forment un gang «d'experts» pour faire le casse du siècle. Leurs problèmes: ils sont des amateurs et leur logeuse est bien trop curieuse...

ABC 032 967 90 42

MEIN NAME IST BACH
V.O. allemande, s.-t. fr. 20 h 45. 2e semaine. 12 ans. De Dominique de Rivaz. Avec Vadim Glowna, Jürgen Vogel, Philippe Vuilleumier, Gilles Tschudi. D'un événement historique obscur naît un récit merveilleusement riche... et la statue de Bach quitte son piédestal. **Prix du Cinéma Suisse 2003**

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion. Merci de votre compréhension!

CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

APOLLO 1,2,3 (032 710 10 33)

HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN. 14h-17h15. En VO à 20h15. 10 ans, conseillé 12 ans. 3e semaine. De A. Cuaron.

TROIE. 16h45-20h. 12 ans. 6e semaine. De W. Petersen.

NATHALIE. 15h30-20h30. 14 ans. Première suisse. De A. Fontaine.

CONVERSATION SECRÈTE. Di-ma 18h. 12 ans. De F. Ford Coppola. Cycle «Pom, pom, pom !».

ARCADES (032 710 10 44)

LE JOUR D'APRÈS. 15h15-20h30. 10 ans. 4e semaine. De R. Emmerich.

LA MAUVAISE ÉDUCATION. 18 h. 16 ans. 6e semaine. De P. Almodovar.

BIO (032 710 10 55)

MON NOM EST BACH. 16h15-18h30-20h45. VO. 12 ans, sugg. 14 ans. 2e semaine. De D. de Rivaz.

PALACE (032 710 10 66)

DOUBLE ZÉRO. 16h15-18h30-20h45. 10 ans. Première suisse. De G. Pirès.

REX (032 710 10 77)

LES CHORISTES. 16h-18h15. Pour tous, sugg. 10 ans. 12e semaine. De Ch. Barratier.

THE PUNISHER. 20h30. 16 ans. 2e semaine. De J. Hensleigh.

STUDIO (032 710 10 88)

LADYKILLERS. 15h30-18h-20h30. VO. 10 ans. 2e semaine. De E. et J. Coen.

BÉVILARD-MALLERAY

PALACE (032 492 25 48)

HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN. Lu-ma 20h. De R. Emmerich.

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)

Relâche.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)

Relâche.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR (032 941 35 35)

Relâche.

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

DIAS DE SANTIAGO. Di-ma 20h30. VO. 16 ans. De J. Mendez.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)

ASSHAK - HISTOIRES SAHARIENNES. Ma 20h. Documentaire. VO. De U. Koch.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver). **CLINIQUE MONBRILLANT.** Exposition de Annick et Jean-Marie Maradán. Tous les jours 8-20h. Jusqu'au 29.8.

BELLELAY

FONDATION ABBATIALE. Exposition de Fred-André Holzer. Tous les jours: 10-12h/14-18h du 20.6. au 28.8.

COL-DES-ROCHES

MOULIN SOUTERRAINS. Exposition «Le mangeur neuchâtelois aux XVIIIe et XIXe siècles». Exposition ouverte du 14.6. au 31.12.04

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR. Exposition de Martine Benoit Mathier, peintures-collages. Ma-di 10-22h. Jusqu'au 30.6.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h ou sur rdv au 032 717 73 00. Exposition «A bouche que veux-tu» menus propos sur la gastronomie française et européenne de l'âge classique à la Belle Époque. Lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'au 30.11.04.

CENTRE D'ART. (Moulin 37). LASKO «Un panorama du wall painting en Suisse». Me-di 14-18h. Jusqu'au 31.7.

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS. Exposition «... Sur Papier» de Jean-Guy Paratte. Lu-ve 9-12h/14-18h. Jusqu'au 30.6.

ESPACE CULTUREL DE LA TOUR OFS. «Traces - 100 ans de patrimoine photographique en Suisse». Me-ve 14-18h; sa-di 10-17h. Jusqu'au 19.9.

JARDIN BOTANIQUE. Florence Schnegg-de Barros, peintures, tous les jours, sauf le lundi, de 14h à 17h30, jusqu'au 4.7. «Hommes et plantes au fil du temps», «Les réserves forestières à l'exemple du Bois de l'Hôpital», Jean-Marc Chappuis, céramique, jusqu'au 3.10. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h à 20h. (17h30 pour l'orangerie et les serres).

BOUDRY

TOUR DE PIERRE - CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Ouvert le ve de 17 à 20h30, le sa de 17 à 20h30, le di de 11 à 12h30 et de 16h30 à 19h. Jusqu'au 31.10.

COLOMBIER

RÉSIDENCE LA COLOMBE. Exposition de P.-A. Troyou, peintures. Lu-ve 9h/11h30-14/17h. Jusqu'au 4.7.

CRESSIER

HOME SAINT-JOSEPH. Exposition d'aquarelles de Marianne Schneeberger. Jusqu'au 18.7. **SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR.** 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30 / 16h30 - 19h, di 11-12h30.

FRESENS

HOME CHANTEVENT. Exposition des photographies de Eric-Albert Golay. Jusqu'au 30.6.

GAMPELEN

LE MANOIR. Exposition féline de Marlène Benedetti. Tous les jours: 13h30-17h. Jusqu'au 31.8.

NOIRAIQUE

LA FERME ROBERT. Exposition de photos, «Le Creux du Van d'Ernest Duscher». Ma-di 10h à 18h. Du 2 mai au 18 octobre.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.

TRAVERS

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, toute la journée sur réservation. Individuels: le dimanche à 12h et 14h. (visites guidées). Café des Mines: dimanche de 11h à 17h; le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation. Renseignements/réservations: 032 863 30 10. E-mail: info@gout-region.ch.

VAUMARCUS

CHÂTEAU. «Château des mille et une vies». Me-sa 14-17h, di 11-17h. Salles médiévales, cabinet de préhistoire, exposition d'objets anciens; tél. 032 836 36 36, www.chateauvaumarcus.ch. Visites guidées sur réservation. Jusqu'au 29.8.

MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expositions: «Les éditions média de Neuchâtel - une sélection» et «Royden Rabinowitch - Ethics of Stan Laurel & Oliver Hardy». Ma-sa 14-17h. Jusqu'au 8.8.

MUSÉE D'HISTOIRE. Exposition «Lorsque je serai porté-e en terre...». Ma-di 10-17h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Au-delà de la toile, les araignées». Ma-sa 14-17h, di 10-12/14-17h. Entrée libre. Jusqu'au 30.9.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Exposition permanente. Ma-di 10-17h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. Exposition «Meuh!». Ma-sa 14-17h. Di 10-12/14-17h. Jusqu'au 27.02.05.

LE LOCLE

MUSÉE D'HORLOGERIE - CHÂTEAU DES MONTS. Exposition temporaire intitulée «Remonter le temps». Ma-di 10-17h. Du 1er mai au 31.10.

DELÉMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition «Jura: éclats d'identités». Ma-di 14-17h. Jusqu'au 14.11. Et «La tentation de l'aventure - Boris Rebetez». Jusqu'au 12.9.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. «La tentation de l'aventure - Les précurseurs». Me 16-20h. Je-di 14-18h. Jusqu'au 5.8.

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tél/fax 032 493 68 47.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-17h30. Di 10-18h.

PORRENTRUUY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. «La tentation de l'aventure - Figuration / Apogée et rupture». Collection jurassienne des Beaux-Arts. Ma-di 14h-17h. Jusqu'au 12.9.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain & peintre». Exposition: «Cycle Dürrenmatt en Europe de l'Est - L'oeuvre en Bulgarie». Me-di 11-17h. Jusqu'au 20.8.04.

GALERIE DE L'HISTOIRE. (Antenne du MAH - Av. DuPeyrou 7). «Imaginer la ville: sept maquettes historiques de

Neuchâtel entre l'an 1000 et 2000» Exposition «En voiture! L'arrivée du train en terre neuchâteloise». Ma-di 13-17h. Fermé les lundis sauf Pâques, Pentecôte et Jéne fédéral. Entrée libre. Jusqu'au 17.10.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Ma-di 10h-18h, mercredi entrée libre.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. Ma-di 10-17h. Entrée libre le mercredi.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Mouches». Ma-di 10-18h. Du 21.3. au 6.3.05.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Ouvert de ma à di de 14 à 18 h. **MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN.** «Bouteilles». Me-di 14-18h ou sur rdv au 032 842 10 98. Jusqu'au 30.6.04.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19e siècle à ce jour. Visites sur demande, 079/240 29 00.

COLOMBIER

MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE DES TOILES PEINTES DU CHÂTEAU. Me-ve à 15h ainsi que le 1er dimanche du mois à 14h. et 15h30. Visites de groupe et visites en dehors des horaires sur réservation au 032 843 97 00.

HAUTERIVE

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. Exposition «Femmes - déesses». Ma-di 10-17h.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE D'HISTOIRE. «Les Imer de La Neuveville», 5 siècles d'histoire. Di 14h-30-17h30. Du 24.5. au 31.10.

LE LANDERON

MUSÉE - FONDATION DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Exposition de William Ritter, 1867-1995, aquarelles du Landeron et de ses environs. Sa-di 15h30-17h30 jusqu'au 22.8.

MÔTIERS

MUSÉE RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT DU VAL-DE-TRAVERS. Ouverture: sa-di-ma et je de 14h. à 17h. Sur rdv pour groupes au 032 861 35 51. Jusqu'à mi-octobre.

MUSÉE J.-J. ROUSSEAU. Ma/je/sa/di 14-17h, d'avril à octobre. Sur rdv 032 861 13 18, de novembre à mars.

TRAVERS

MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Présentation d'un atelier de décolletage horloger reconstitué et d'une collection de machines à tricoter Dubied. Pour rens: http://www.mival.net. En hiver fermé. Visites individuelles: voir horaires du Voyage au Pays des Fées.

VALANGIN

CHÂTEAU ET MUSÉE. Exposition temporaire consacrée aux acquisitions récentes. Ma-di 10-12h/14-7h. Fermé lundi et ve après-midi.

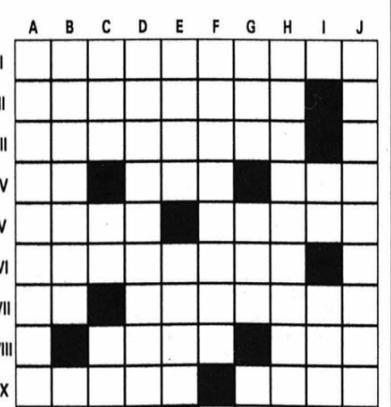
VAUMARCUS

CHÂTEAU. FONDATION MARC JURT. Cour, parc et Artespace: Albert Rouiller, sculptures, dessins. Artespace: Marc Jurt, peintures, gravures. Me-sa 14h-17h. Di 11h-17h, 032 836 36 21, www.marccjurt.ch - Jusqu'au 17.10.

MOTS CROISÉS DU JOUR

N° 784

HORIZONTALEMENT:
I- Mal apprécié -II- Qui est dans les montagnes russes -III- Certaines sœurs -IV- Fait une note élevée -V- Brame - Ecole du quartier -VI- Romains - Plié dans le coin -VII- Prétentat -VIII- N'est pas sans portée - Que l'on a à l'œil ou au pied -VIII- Un auxiliaire dont on ne peut plus se passer - Fait un avoir -IX- Tas de neige - Plier d'église -X- Depuis le temps qu'elles durent - Rites à l'occasion de la nouvelle année.



VERTICALEMENT:
A- Concerne une vie à traiter en profondeur -B- Equipe - Infinitif -C- Vieille vache! - Arrive juste avant nous - A fait confiance au premier venu -D- Bonnes à l'assaisonnement -E- Prénom - Types -F- C'est une très bonne place -G- Il s'expose sous les balles -Voulait l'Algérie Française - Il n'est pas nécessaire de lui conseiller de se reposer -H- Intégrations -I- ça fait du monde - Greffe -J- Relevées dans l'enquête.

Solution dans la prochaine édition.

Solution du No 783

HORIZONTALEMENT: -I- DENT-DE-LION -II- INELEGANTE -III- LAC -GAVEES -IV- TERRES -V- AGEÉ - PRO -VI- IVRE - MUE -VII- EMIR -ERRAI -VIII- ANIERE (groupe bien décidé = troupeau d'ânes = têtus) -IX- NOEL (le père Noël) - EIN -X- EUSSES - SAS - VERTICALEMENT: -A- DILUVIENNE (il pleut des cordes) -B- ENA - VM - OU -C- NECTARINES -D- TL - EGER - LS - E- DEGRE (donne = indigne) -F- EGAREMENTS -G- LAVE - URI -H- INESPERES -I- OTE - ARIA -J- NESTORIENS.

Votre programme
cinéma
sur internet
www.limpartial.ch

80 ans, et toujours des dents de lait!

La Chaux-de-Fonds ■ Demain, 170 frimousses musiciennes fêteront en spectacle l'anniversaire de leur Collège musical. Retour sur l'histoire d'une école hors du commun. Avec Cécile Pantillon

Par
Yvonne Tissot

Grâce au Collège musical, ils ont appris le b.a.-ba de la musique, en soufflant dans une flûte douce ou en tâtant du solfège. Ils en ont eu envie, encouragés par leurs parents ou pour faire comme leurs copains. Heureusement, le prix des cours n'étaient pas un obstacle pour les familles peu argentées. «En plus, c'est pratique!», avait commenté maman. Les professeurs se déplacent directement dans les collèges après la sortie des classes.

Grâce à ces «petits cours» de musique, ils dressent aujourd'hui une oreille «initiée» à la musique, qu'ils écoutent des chansons à la radio, qu'ils courent les festivals rocks ou qu'ils fréquentent les concerts classiques... Certains d'entre eux chantent même dans un chœur, jouent dans une fanfare ou un orchestre. D'autres, enfin, en ont fait leur métier.

Génération après génération, depuis 80 ans, la musique essaime son pollen fertile dans la population chaux-de-fonnière – toutes classes sociales confondues – grâce à une structure institutionnelle parallèle à l'école obligatoire (voir encadré). Une utopie socialiste d'avant-guerre qui dure... Ses élèves et professeurs en feront la démonstration mercredi lors du concert-anniversaire marquant les 80 ans du Collège musical. Durant la soirée, 170 élèves de solfège et un orchestre d'une vingtaine d'adultes présenteront le spectacle musical «Pantin, Pantine», d'Allain Leprest et Romain Didier.

Retour sur cette aventure, fortement marquée par la figure de son directeur, le violoniste Georges-Louis Pantillon, qui insuffla, avec son épouse Alice, un esprit humaniste au Collège musical de 1947 à 1979. Rencontre avec Cécile Pantillon, sa fille, retraitée depuis 1996. Une pianiste qui, du rôle de professeur à celui

de directrice, a collaboré au fonctionnement de l'école durant près de 40 ans.

La famille Pantillon est irrémédiablement liée au Collège musical...

Cécile Pantillon: Pourtant, nous ne sommes pour rien dans sa création. En 1924, l'idée de cette école sociale de musique est concrétisée par un groupe de citoyens de La Chaux-de-Fonds avec l'appui du Conseil communal. Parmi ses fondateurs, Georges Duquesne, des Armes-Réunies, qui sera son premier directeur, et Charles Faller, fondateur quelques années plus tard du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Gratuit, le Collège musical était destiné aux élèves les plus déshérités. L'école a conservé cet esprit, en 1947, lorsque mon père a accepté d'en prendre les rênes. La fonction de directeur est restée bénévole jusqu'à la fin des années 1960! Avec ma mère, ils se sont passionnés pour cette institution mise à mal par la guerre et les années de crise, tout en l'ouvrant à un plus large public. De 40 élèves en 1947, le Collège atteint 700 inscriptions dans les années 1970.

Quelles ont été vos motivations à vous joindre à cette école?

C. P.: Les mêmes que celles de mes parents: par amour pour les gens de La Chaux-de-Fonds. Je me suis jointe à eux dès que je suis rentrée de mes études de piano à Vienne et à Londres. Mon père pensait que la musique était une bénédiction de notre civilisation, qu'elle permettait de devenir plus solide et plus riche intérieurement face aux catastrophes humanitaires. Je suis aussi convaincue que la musique rapproche de la beauté universelle. Elle rend plus enclin à diffuser quelque chose d'harmonieux autour de soi. Vous savez, la beauté rapproche de la bonté – lorsqu'on a l'intention de la donner et non de la vendre, bien entendu!

Aujourd'hui, on parlerait de dimension musicothérapeutique...

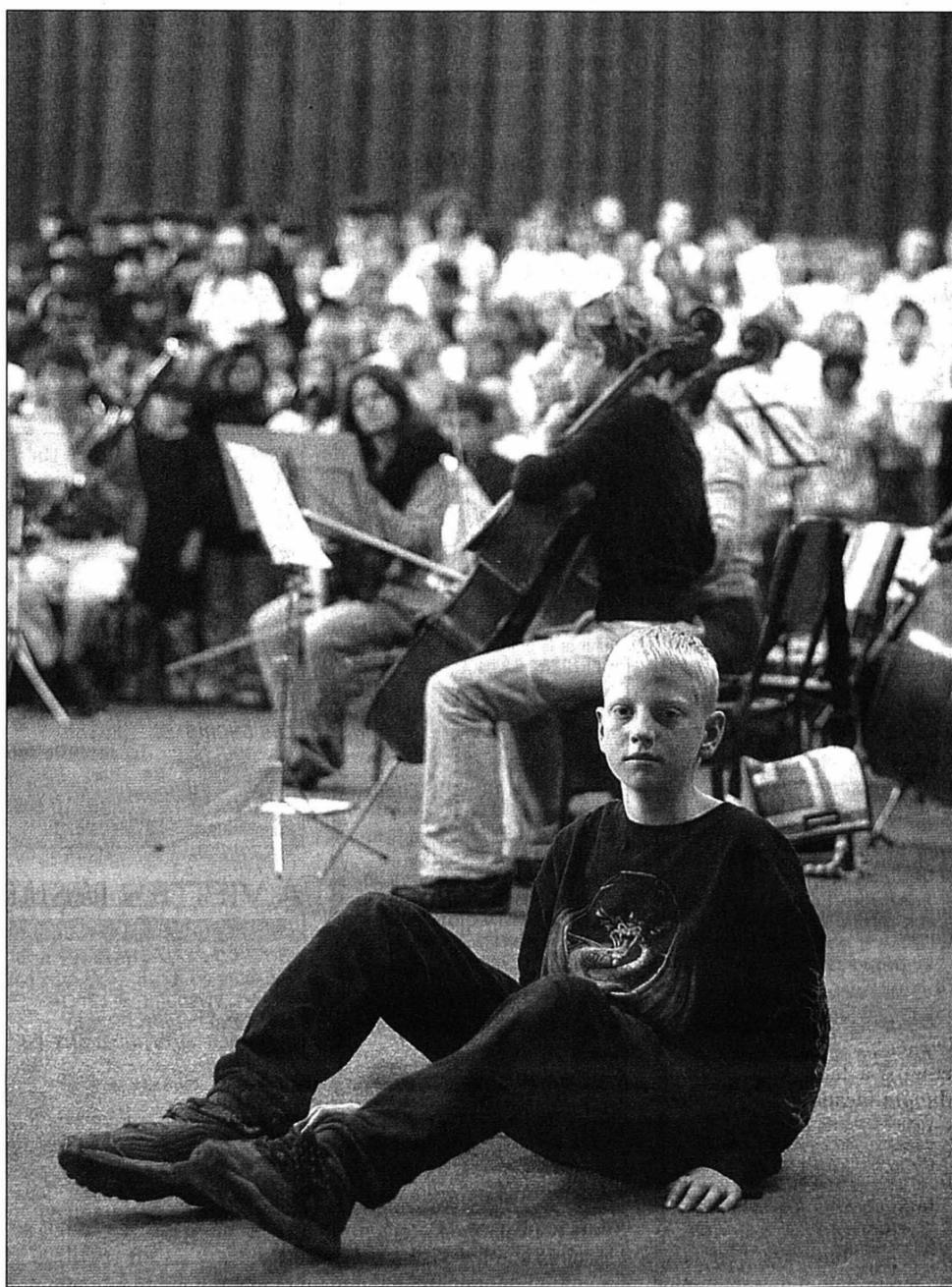
C. P.: Tout à fait. Je me souviens du reste d'une interview de mon père dans le cadre d'une émission de radio pour les patients de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il avait dit: «Si j'étais obligé de rester longtemps ici, je crois que je ne mettrais pas une semaine pour monter une chorale avec toutes les personnes valides. Ça ferait du bien à tout le monde!»

Père, mère et fille, les Pantillon ont insufflé un esprit pédagogique hors du commun au Collège musical...

C. P.: C'était aussi par amour des enfants. C'est extraordinaire de participer à leur éducation en les ouvrant à la musique. Un des anciens élèves de mon père m'a raconté qu'il avait été très impressionné le jour où celui-ci avait demandé: «Tu connais la cinquième Symphonie de Beethoven?» A sa réponse négative, il lui avait simplement dit: «Tu en as de la chance!» Sa politique était de mettre ses bons élèves de violon le plus vite possible dans le bain, dans ses orchestres par exemple. Il considérait la musique avant tout comme une expérience de vie. Du reste, je suis convaincue que cette activité leur donne des aptitudes à apprendre dans des domaines en apparence éloignés de la musique. Je me souviens que le directeur de l'École d'horlogerie m'avait dit un jour: «Tes élèves, on les remarque tout de suite: ils ont les doigts plus déliés.»

Racontez-nous un des moments forts de vos activités de directrice?

C. P.: Le jour des inscriptions annuelles, à la rentrée scolaire, reste pour moi un souvenir émouvant. Cela faisait une longue file d'attente de parents et d'enfants. Des gens de tous les milieux. Souvent, les émigrés venaient en famille. Mais il y avait aussi des médecins et des avocats, qui aimaient l'esprit



«Pantin et Pantine» à l'heure des répétitions.

PHOTO GALLEY

simple de notre école et souhaitaient que leurs enfants se mélangent avec ceux des autres classes sociales. Et puis, il y a l'audition finale, à la fin de l'année. C'était pour moi la fête. /YVT

La Chaux-de-Fonds, L'Heure bleue-salle de musique, me 23 juin à 19h30

Un terreau de créateurs très actifs

A l'extérieur, les Chaux-de-Fonniers se vantent souvent d'avoir



Le Nouvel Ensemble contemporain, un nid de «collégiens». Ici, J.-F. Lehmann et Carole Haering. PHOTO ARCH

un terreau de créateurs particulièrement actifs dans leur ville d'origine. Le Collège musical y est-il pour quelque chose? Une chose est sûre cependant, cette école permet à des enfants nés dans des milieux non bourgeois d'entrer en musique, ce qu'ils n'auraient sans doute pas fait autrement. Quelques exemples.

«Ma vie aurait été bien différente sans le Collège musical», confie Daniele Pintaudi, 30 ans, pianiste virtuose, ancien élève de Cécile Pantillon et membre fondateur du Nouvel Ensemble contemporain, à La Chaux-de-Fonds. «D'une part, les tarifs extraordinairement bas de cette école ont permis à mes parents de nous inscrire à des cours de musique, mon frère, ma sœur (ré: Ensa fait aussi une carrière de musique professionnelle) et moi. D'autre part, en tant qu'émigrés italiens, ils ne ressentaient aucune barrière sociale à nous y envoyer.



Le pianiste de jazz Christophe Studer.

PHOTO SP

Enfin, les prix étaient bas, mais l'enseignement était de qualité!»

Autres élèves de Cécile Pantillon, le pianiste de jazz Christophe Studer et le guitariste Julien Revilloud, diplômés respectivement des Ecoles de jazz de Montreux et de Berne, sont allés jusqu'à créer une école de musiques actuelles, à La

Chaux-de-Fonds, fortement inspirée des préceptes du Collège musical. «Sauf qu'on accepte aussi les adultes...», sourit Christophe Studer. On pratique les tarifs les plus bas possibles pour une école privée (ré: 1180 francs par an), parce qu'on a envie de faire partager la musique avec le plus de monde possible. /YVT

Pascal Guinand, l'héritier

Enfant, Pascal Guinand, professeur de guitare et de violoncelle, n'a pas fait ses classes de musique au Collège musical (CM) de La Chaux-de-Fonds, qu'il dirige depuis 1996. «J'ai un peu tâté du piano au Conservatoire, mais je n'étais pas très scolaire, raconte-t-il. Je suis finalement venu à la musique sur le tard et j'ai alors continué dans cette institution, car j'étais trop âgé pour suivre les cours du CM.» Au vu de l'ambiance qui règne durant les répétitions de «Pantin, Pantine», le spectacle du 80e anniversaire de l'école, force est de constater que le musicien a su garder la vigueur de l'institution, tout en y ajoutant son esprit de fantaisie.

A domicile

«Le nombre d'inscrits au CM est incroyablement stable, commente-t-il. Cela tourne toujours autour de 450 élèves. J'aime cette taille familiale qui me permet de connaître tout le monde.» En plus de conserver le caractère simple et sans étiquettes de l'école, Pascal Guinand a conservé un des rites hérités des Pantillon. «Je continue d'assister à toutes les auditions semestrielles des classes de l'école. Parce que j'ai moi-même bénéficié de la présence de Cécile Pantillon lorsque j'étais professeur. Ça fait du bien d'avoir

un regard extérieur, car le métier est finalement assez solitaire, cela d'autant plus qu'au CM, on enseigne chez soi ou dans les salles des collèges de la ville.»

Comme à ses débuts, l'école fonctionne selon une structure administrative légère et «transportable», qui joue la carte de la proximité auprès de la population. Elle se résume à un seul employé communal fixe, son directeur. Les professeurs sont pour leur part payés selon le nombre d'élèves qui s'inscrivent dans leur classe. Largement subventionné par la commune et le canton, le CM parvient ainsi à pratiquer des écolages bon marché, adaptés en fonction du revenu des parents, allant de 220 francs par an pour la classe seule de solfège à 860 francs par an pour une formation complète avec instrument. Depuis cinq ans, l'école est aussi soutenue par une association des Amis du CM, qui lui permet de réaliser des projets exceptionnels.

Le CM offre aux enfants une formation musicale durant leur scolarité obligatoire et jusqu'à l'âge de 20 ans. Il délivre un certificat les préparant s'ils le désirent à rejoindre le cursus du Conservatoire, seul apte à délivrer un diplôme professionnel. /YVT

«Kafkaïen, ruineux et impossible»

LE DOSSIER

La nouvelle fiche de salaire concoctée par le fisc donne des sueurs froides aux patrons, qui parlent notamment d'une «caricature de langage administratif»

Par
Vincent Chobaz

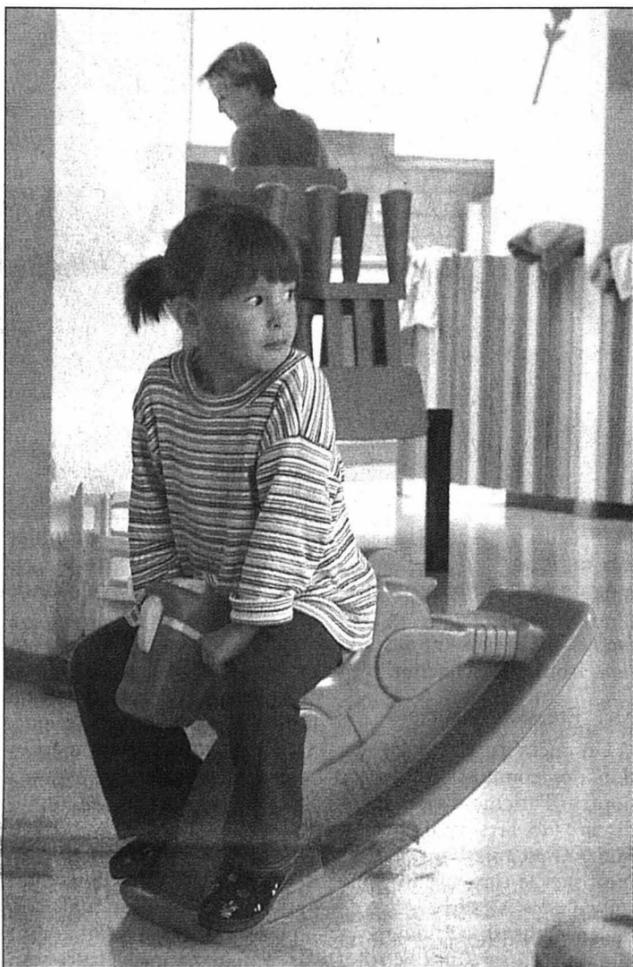
Les patrons vont-ils étouffer sous une tonne de papperasse? Voilà des mois qu'une bataille oppose les représentants de l'économie à la Conférence des administrations fiscales cantonales. L'enjeu: le nouveau certificat de salaire.

«Un sommet de complication administrative», se plaignent les entreprises. «Impossible», «kafkaïen», «catastrophique», «ruineux»: les qualificatifs fusent à la seule évocation du document concocté par le fisc qui entrera en vigueur – avec force obligatoire – en 2006 sur tout le territoire helvétique.

Décompte final

La raison de leur courroux? Sur la nouvelle fiche doivent figurer les prestations salariales accessoires, telles que l'utilisation privée de la voiture professionnelle, les parcs de place gratuites ou la crèche pour les enfants à tarif réduit. Autant de gratifications qui intéressent le fisc, puisqu'ils viennent gonfler le revenu imposable des salariés. Raphaël Chassot, administrateur au Service cantonal des contributions du canton de Fribourg, rappelle d'ailleurs que comptabiliser ces avantages contribue également «à une meilleure équité fiscale». Autre objectif avancé par l'administration: introduire un décompte de salaire uniforme dans toute la Suisse.

Du côté des patrons, on voit les choses différemment. «La volonté de «gratter» de nouvelles recettes fiscales l'a emporté sur ce



Sur la nouvelle fiche doivent figurer les prestations salariales accessoires comme la crèche pour les enfants à tarif réduit.

PHOTO ARCH-MARCHON

qui apparaissait, à l'origine, comme une simplification bienvenue», souligne Economie-suisse. Mais le volet fiscal du nouveau certificat n'explique pas à lui seul la levée de bouclier des entreprises. Il est même secondaire. Ce sont avant tout les complications

administratives – et bien évidemment, les coûts qu'elles engendrent – qui irritent les syndicats patronaux. «Très concrètement, on passe des cinq rubriques de l'ancien certificat à quinze sur le nouveau. Là, le combat est déjà perdu puisque la forme du nouveau certificat est définitive-

ment arrêtée», explique Jean-Pierre Siggen, directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg. «Par contre, l'enjeu est de savoir quelles rubriques, parmi ces quinze, les PME devront effectivement remplir. Et comment? Les prescriptions qui accompagnent le certificat, c'est un document de 26 pages, parfaitement incompréhensible, une caricature de langage administratif stérile, et qui se termine sur les peines qu'encourt l'employeur – amendes salées ou prison – s'il ne respecte pas ce charabia. Nous revendiquons une version digeste de ce document et un résumé de trois pages pour les micro-entreprises. Il faudra également simplifier le tout, permettre aux plus petites entreprises de faire l'impasse sur certaines rubriques du formulaire, y ajouter des formules forfaitaires. Les PME ne sont pas opposées à ce que le fisc mesure les salaires, mais de là à faire de l'Inquisition», soupire Jean-Pierre Siggen.

Calculette de mise

Second vice-président de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) et président de la Chambre patronale du canton de Fribourg, Bernard Repond empoigne sa calculette. Pour sa menuiserie de Charmey, les charges supplémentaires annuelles engendrées par le nouveau certificat s'élèveraient à 15.000 francs, soit l'équivalent de 150 heures de travail administratif.

«Selon les directives, le café offert par le patron à son employé lors d'une discussion avec un client devrait figurer sur le certificat de salaire. Sans parler de l'utilisation de la voiture privée ou du téléphone portable. Cela signifie qu'il est in-

dispensable de tenir une comptabilité annuelle individuelle. Selon mes calculs, il m'en coûterait environ 1000 francs par employé».

Aujourd'hui, les patrons font le forcing pour «limiter les dégâts». L'Usam, Economie-suisse, et leurs relais à Berne, font monter la pression alors que la troisième mouture du projet est en consultation. La Conférence suisse des impôts devrait rendre sa copie définitive en août. En attendant, les représentants de l'économie ont déjà obtenu quelques concessions: les miles aériens, l'usage privé du téléphone et de l'ordinateur professionnels, les rabais sur l'abonnement CFF, entres autres, vont sans doute échapper à l'impôt. Suffisant pour que le projet passe sans contre-attaque?

Menace législative

Trop tôt pour l'affirmer, mais les syndicats patronaux brandissent déjà la menace législative. «C'est la Xe mouture qu'on nous présente. Sur le fond, rien n'a changé», juge Jean-Pierre Siggen. Si le document final n'est pas jugé viable pour les PME, le dossier sera porté devant les Chambres fédérales, histoire de court-circuiter la Conférence suisse des impôts. Bataille ultime, les organisations économiques – c'est de bonne guerre – parlent déjà de boycott. Il est très simple à organiser. Il suffit de continuer avec les anciens certificats.

«Il ne faut pas se voiler la face», avertit le directeur de l'Union patronale. Même si le projet revient à un niveau raisonnable, les PME devront faire un effort supplémentaire». /VIC-La Liberté

Morceaux choisis

Sans une once de mauvaise volonté, on peut affirmer que le document intitulé «Prescriptions relatives à l'établissement du certificat de salaire», dans sa version de juin 2003, exige de la part de l'employeur de solides connaissances en assurances sociales, en politique des transports, en informatique, en linguistique, et pas mal d'imagination.

Le patron d'une PME qui doit effectivement remplir les certificats de salaire sur la base de ces prescriptions se lèvera tôt. Morceaux choisis:

– «Déclarez ici les cotisations à des institutions de prévoyance professionnelle collective exonérées de l'impôt qui sont comprises dans le salaire brut et ont été retenues sur le salaire de l'employé conformément aux dispositions légales, réglementaires ou statutaires. Ces cotisations doivent être déclarées qu'il s'agisse d'une prévoyance obligatoire ou facultative dans le cadre du salaire coordonné ou d'une prévoyance professionnelle complémentaire. Si vous prenez également en charge la part salariale des cotisations LPP, ce montant reste certes déductible mais doit tout de même être déclaré sous chiffre 7 du certificat de salaire».

– «Le montant des allocations forfaitaires pour frais doit toujours être à peu près équivalent aux dépenses effectives».

– «Déclarez ici le montant de tous les frais de voyage, de repas et de nuitée qui sont indemnisés de manière effective, c'est-à-dire sur présentation d'un justificatif. Ces frais comprennent notamment: les frais effectifs de voiture, les frais d'avion (...) les frais de collations prises sur le trajet (café, etc...)».

– «Veuillez s.v.p. utiliser la police d'écriture Verdana 10 points pour remplir les formulaires». /VIC

Ces «susucres» qui feront bientôt gonfler les impôts

En 2002, 76% des grandes entreprises helvétiques (qui comptent plus de 500 personnes) distribuaient des compléments salariaux à leurs employés. C'est ce que révèle une étude de l'Office fédéral de la statistique présentée dans le dernier numéro de la revue «La Vie économique».

400.000 salariés

A noter que les entreprises qui ont répondu au sondage emploient un total de 400.000 salariés. Tous (ou presque) seront donc touchés par l'introduction du nouveau certificat de salaire qui permettra au fisc de ponctionner ces «susucres».

Les bonus les plus fréquemment offerts sont des produits ou des services gratuits, ou mis à disposition à des prix réduits (y compris les parkings). 63% des entreprises disent en distribuer. Deuxième complément le plus souvent cité: une société sur deux participe au fi-

nancement du 2^e pilier de ses collaborateurs pour une part supplémentaire à celle requise par la loi. Enfin, 48%, respectivement 43%, des grandes entreprises suisses mettent à disposition de leurs employés des voitures et des téléphones mobiles qu'ils peuvent utiliser dans le privé.

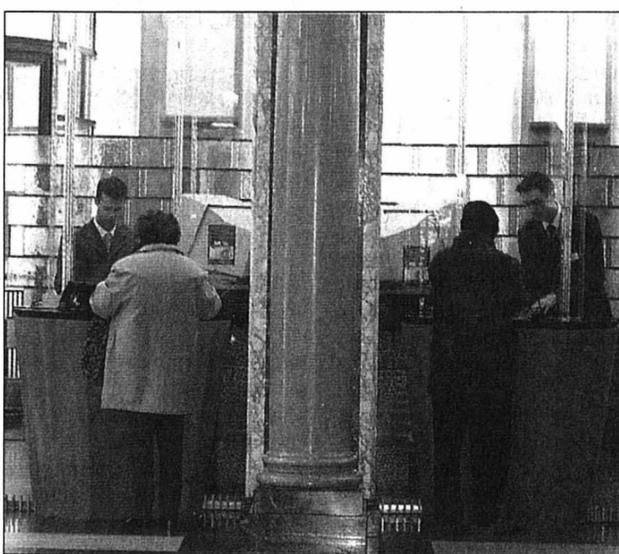
Suivent, dans l'ordre décroissant: bonus dans les divertissements, taux d'intérêt préférentiels, participation aux frais de déplacement, primes assurances maladies ou accidents, assurance-vie, restaurant d'entreprise, congé paternité et chèques Reka. Huit entreprises sur dix font profiter tous leurs employés de ces avantages. Seules 14% d'entre elles réservent ces privilèges aux seuls cadres.

Tertiaire plus généreux

Pour plus de la moitié des réponses (52%), les compléments salariaux représentent jusqu'à 2% du salaire brut annuel. Pour les 20% suivants, ils

se situent entre 3% et 5% du salaire annuel. Le sommet de la pyramide se situe autour des 20% du salaire brut. Ce chiffre touche 5% des entreprises sondées. Le secteur tertiaire est plus généreux que le secondaire. Selon l'étude, toutes les entreprises actives dans le commerce de gros ou de détail reçoivent des compléments salariaux. Dans la majorité des cas, leur valeur reste cependant modeste et ne dépasse guère 2% du salaire brut.

Dans le secteur bancaire également, les employés bénéficient largement d'avantages accessoires, comme les taux préférentiels. Ces avantages sont plus élevés que ceux offerts aux employés des chaînes de supermarché. Ils s'élèvent en moyenne entre 0 et 9% du salaire brut annuel. Enfin, les assurances, autre branche représentative du tertiaire, ne sont pas en reste. L'assurance-vie est offerte par plus de la moitié des entreprises du secteur. L'enquête de l'OFS mon-



Dans le secteur bancaire, les employés bénéficient largement d'avantages accessoires, comme les taux préférentiels.

PHOTO ARCH-MARCHON

trient que les prestations salariales accessoires font partie intégrante des revenus des salariés des grandes entreprises suisses. Les modes de rémunération ont évolué et une grosse

majorité de salariés profitent donc d'un su-sucré, quelquefois de beaucoup plus. Cette diversification peut atteindre plus de 20% du salaire des cadres supérieurs. /VIC

PUBLICITÉ

QUALITÉ DU BOUCHER
Boucherie Centrale
Claude-Alain Christen

action

Brochettes tziganes
Fr. 22.-/kg

Cette semaine Fromage de porc et aspics géants

La Chaux-de-Fonds D. JeanRichard 22
Le Lode Rue du Pont 4

AIR ZERMATT

Atterrissages illégaux?

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a ouvert une procédure pénale contre la compagnie Air Zermatt pour des atterrissages illégaux effectués au-dessus de Zermatt (VS) à des fins touristiques. Une enquête administrative interne devra en outre déterminer si des collaborateurs de l'office ont fermé les yeux sur ces pratiques.

Les premiers éléments de l'enquête, ouverte en octobre dernier, ont confirmé les soupçons qui pesaient sur Air Zermatt, a communiqué hier l'OFAC. Il apparaît en effet que des atterrissages ont cours depuis plusieurs années et à grande échelle aux abords de l'Hôtel du Trift, au-dessus de Zermatt (VS) dans le cadre d'activités de ski hélicoptères.

Situé à plus de 1100 mètres d'altitude, l'établissement n'est pas une place d'atterrissage en montagne. Il est donc formellement interdit d'y transporter des personnes à des fins touristiques. L'OFAC a pu identifier plusieurs pilotes qui se sont prêtés à ce type d'opérations au voisinage de l'hôtel. Au vu de la situation, une procédure pénale administrative a été ouverte contre le président du conseil d'administration d'Air Zermatt. Par ailleurs, des représentants de l'OFAC se sont vus reprocher de n'avoir rien entrepris pour mettre un terme à des pratiques dont ils auraient pourtant eu connaissance depuis plusieurs années. Le directeur de l'OFAC a lancé une enquête administrative afin de déterminer si des collaborateurs ont, en violation de leurs obligations professionnelles, toléré ces atterrissages./ap

Les réponses du Ministère public**Confédération ■ Le Procureur général Valentin Roschacher subit, lui et ses services, des attaques, jugées injustifiées. Il s'en explique**

De Berne

François Nussbaum

Les critiques se sont accumulées dans les médias, ces derniers temps, sur l'inefficacité du Ministère public de la Confédération (MPC) et sur des différends avec d'autres services fédéraux. Valentin Roschacher a convoqué la presse, hier, pour expliquer quelques erreurs d'analyse dans ces critiques.

Faux ou contradictoire

On a parlé d'opposition entre le Procureur de la Confédération et son supérieur administratif Christoph Blocher, de critiques venant du Tribunal fédéral, de conflits de compétences avec les cantons, de guerre des polices et des services de renseignement. Il y a du faux et du contradictoire, estime Valentin Roschacher.

Comme dans cette fuite sur le « franc symbolique » que Blocher proposait pour Suisse

Tourisme, que le MPC entend pousser jusqu'au Tribunal fédéral pour obtenir « enfin » un jugement pénal sur les violations du secret de fonction. Blocher, lui, veut abandonner, mais au niveau administratif, explique-t-il.

Guerre des polices

Des articles de presse faisaient état de guerre entre polices fédérales en matière de lutte antiterroriste. « D'abord, il n'y a qu'une seule police au DFJP – la Police judiciaire – et elle ne se fait pas la guerre à elle-même. Et s'il s'agit des services de renseignement, on sait que le MPC n'en fait pas partie », résume le procureur.

Selon un article, la Police judiciaire, le Service de renseignement stratégique et le Service d'analyse et de prévention coordonnent mal leurs actions, ou se tirent dans les jambes (comme lors de l'enlèvement de Suisses au Sahara). Il faut se méfier des « sources



Le Procureur général de la Confédération s'est défendu hier à Berne d'être inefficace, suite aux critiques qui pleuvent sur le Ministère public de la Confédération. Valentin Roschacher a également affirmé qu'aucun différend ne l'oppose à Christoph Blocher. PHOTO KEYSTONE

Léger différend pictural

Pour faire taire la rumeur, Valentin Roschacher assure qu'il n'existe aucune dissension ou divergence avec Christoph Blocher, en dehors de leur mandat respectif: poursuite pénale pour l'un, autorité administrative pour l'autre.

Et ces divergences, qui résultent de la séparation des pouvoirs, sont gérées dans le

respect mutuel et l'échange constructif, affirme le procureur. Et il n'y a, par ailleurs, aucune tension personnelle entre eux.

Un petit désaccord toutefois, concède Valentin Roschacher: s'il aime également les peintres Ferdinand Hodler et Albert Anker, il a une préférence pour le premier et Christoph Blocher pour le second. Mais sans conflit./FNU

proches de l'enquête» et des «initiés», ironise Roschacher.

Pression financière

Un membre de la Délégation des commissions de gestion du Parlement veut qu'on discute de la surveillance du MPC? C'est une bonne chose, rétorque le procureur. Cette surveillance s'exerce sans défaillance, assure-t-il, même si elle est répartie entre le Tribu-

nal fédéral, le DFJP et les commissions de gestion. La presse a raison sur un point, admet-il: la volonté d'économies place le MPC sous une pression financière peu confortable, « même si elle n'est pas nouvelle ».

Bilan positif

Il rappelle qu'il faut lutter, au niveau international, contre le blanchiment d'argent, le crime organisé, la corrup-

tion et la criminalité économique. Mais le MPC fait son travail.

Depuis avril, il a déjà transmis deux affaires (elles ne sont jamais simples) au nouveau Tribunal pénal de Bellinzone.

Et depuis début 2002, le Tribunal fédéral de Lausanne a accepté huit recours contre le MPC, mais en a rejeté 18 et tranché en faveur du MPC dans 23 autres cas./FNU

EN BREF

SLOVÉNIE ■ Visite de Joseph Deiss. Joseph Deiss a effectué une visite éclair hier en Slovénie, ancienne république yougoslave récemment entrée dans l'UE. L'Europe à Vingt-cinq ainsi que les bilatérales ont figuré au menu des discussions. Joseph Deiss a été accueilli avec les honneurs militaires. Il a ensuite été reçu par son homologue, le président slovène Janez Drnovsek au château Brdo, situé près de la capitale slovène, pour ses premiers entretiens officiels./ats

SWISS ■ Démission d'André Kudelski. André Kudelski a fait part de sa démission du conseil d'administration, motivée par des divergences d'opinion quant à la non adhésion de Swiss à l'alliance oneworld, a annoncé hier la compagnie aérienne. Cette démission survient alors que la hausse du prix des carburants pèse sur les comptes de Swiss et qu'elle risque de ne pas être en mesure d'équilibrer ses finances, comme elle le prévoyait./ap

FRIBOURG ■ Condamnation de l'ex-chef de l'enseignement primaire. L'ex-chef de l'enseignement primaire de langue française du canton de Fribourg a été condamné hier à trois ans et demi de réclusion. Le Tribunal pénal de la Sarine l'a reconnu coupable d'escroquerie par métier et faux dans les titres dans l'exercice de fonctions publiques./ats

La mort recule une fois de plus
Décès ■ Si les maladies cardiovasculaires diminuent, les cancers du poumon augmentent

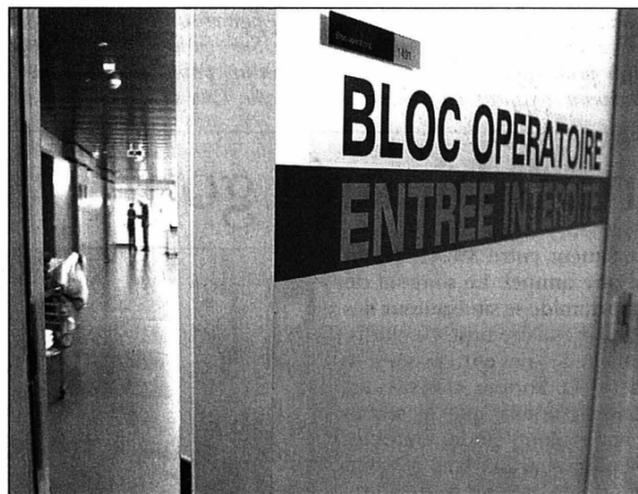
La mortalité continue de baisser en Suisse. Ce recul s'explique surtout par la diminution des maladies cardiovasculaires, qui restent néanmoins la principale cause de décès chez les adultes (plus de 40%), suivie des cancers (25%). Les décès par cancer du poumon ont notamment augmenté chez les femmes.

En 1990, le nombre d'hommes décédés dans l'année atteignait encore 944 pour 100.000 habitants. Dix années plus tard, il était tombé à 750. Chez les femmes, on est passé de 535 à 437 durant le même laps de temps, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Cancers du poumon

Le recul général de la mortalité s'explique pour l'essentiel par la diminution des maladies cardiovasculaires. Les décès dus à un infarctus du myocarde ou à une attaque cérébrale sont également moins nombreux. On observe par ailleurs une diminution des décès des suites de cirrhoses alcooliques du foie, du sida ou d'asthme.

Alors que la mortalité générale baisse, certaines causes provoquent toujours autant de décès. Il en est ainsi des décès par cancer du poumon, dont le nombre augmente notable-



Les cantons dont la population tend à baisser présentent des taux de mortalité élevés. PHOTO ARCH-MARCHON

ment chez les femmes. Les causes de décès varient fortement selon l'âge: ainsi, 0,6% des décès concernent des nourrissons. Entre 2 et 34 ans (2,2% des décès), les accidents et les suicides dominent. Les cancers représentent la principale cause de décès survenant entre 35 et 74 ans.

Dans les cantons

Les taux de mortalité varient selon les cantons et se situent jusqu'à 10% en dessus ou en dessous de la moyenne suisse. Le taux de mortalité est supérieur de 5% à la moyenne nationale dans les cantons de Fri-

bourg, Jura, Valais, notamment. Par contre, il est inférieur de plus de 5% à la moyenne nationale dans les cantons de Genève, du Tessin et Bâle-Campagne.

Les cantons dont la population tend à baisser présentent des taux de mortalité élevés car les personnes qui en partent sont plutôt jeunes et en bonne santé. Les taux sont plus bas dans les cantons comptant une proportion d'étrangers élevée, car les immigrés tendent à être en bonne santé et ils rentrent fréquemment dans leur pays lorsque leur état de santé décline./ap

Fribourg devra mieux indemniser Grossrieder
Justice ■ Le Tribunal fédéral donne raison à l'ex-policier

Le canton de Fribourg devra déboursier davantage pour l'ancien chef de la brigade des stupéfiants Paul Grossrieder. Dans un arrêt rendu public hier, le Tribunal fédéral a en effet considéré que les indemnités allouées à l'ex-policier – blanchi par la justice – étaient insuffisantes.

Entré à la police cantonale fribourgeoise en 1967, chef de la Brigade des stupéfiants depuis 1979, Paul Grossrieder avait été arrêté en mars 1998 et mis en détention préventive pendant huit jours. Sur la base du témoignage d'une prostituée, il avait été accusé de relations sexuelles avec une prévenue, corruption passive et violation du secret de fonction.

En juillet 2000, le Tribunal pénal de la Sarine a acquitté Paul Grossrieder. En novembre 2002, la Cour d'appel du Tribunal cantonal de Fribourg confirmait l'acquittement prononcé en première instance. Elle avait considéré que le témoignage d'une prostituée contre Paul Grossrieder n'était pas crédible. Dans un premier temps, Paul Grossrieder avait été suspendu par son employeur, le canton de Fribourg, puis renvoyé pour « justes motifs ». Par la suite, l'ex-policier a

réclamé au canton 750.000 francs de dommages et intérêts. Il avait également demandé 1,4 million pour avoir été privé de son emploi.

La Chambre pénale du canton de Fribourg lui avait alloué des dommages et intérêts de 163.309 francs, dont 19.000 francs pour tort moral. Il avait également obtenu 112.000 francs pour ses frais d'avocat. Grossrieder avait jugé cela insuffisant et saisi le Tribunal fédéral qui, maintenant, lui a donné raison sur plusieurs points.

C'est ainsi que la Haute Cour considère que la réparation pour tort moral est insuffisante vu les graves accusations portées contre Paul Grossrieder, la longueur de la procédure, le retentissement médiatique de l'affaire et les répercussions qu'elle a eues sur sa vie professionnelle et familiale. Il a subi « un tort moral d'une rare ampleur », constate le Tribunal fédéral. Les juges ont aussi donné tort au canton de Fribourg pour avoir suspendu le versement du salaire du policier du 1er novembre 1998 au 30 novembre 1999. Grossrieder devra être payé. De plus, le Tribunal a estimé que son indemnité pour frais d'avocats était insuffisante./ap

GENÈVE

De Marcellus obtient une victoire partielle

L'altermondialiste Olivier de Marcellus, inculpé d'instigation à la désobéissance pour son rôle durant le G8, remporte une victoire partielle. La Chambre d'accusation de Genève a en effet dénié à sept de ses neuf accusateurs le droit de se constituer parties civiles.

Le fonctionnaire avait été inculpé fin février sur plainte de neuf commerçants. Figure du militantisme à Genève, Olivier de Marcellus est prévenu d'instigation à dommages, de violation de domicile, d'émeute et de provocation de fonctionnaires à désobéir aux lois.

Recours accepté

Dans une ordonnance notifiée hier, la Chambre d'accusation accepte partiellement un recours de l'altermondialiste. Elle annule l'admission à la procédure comme parties civiles de sept des commerçants, ceux-ci n'ayant pas subi de dommages directs en relation avec les charges. Le recours est rejeté dans les deux derniers cas. Les enseignes en question ont subi des dommages directs pendant les débordements, dès lors «la poursuite contre leurs auteurs, y compris leurs instigateurs, a lieu d'office», écrit la Chambre d'accusation. Le juge devra néanmoins préciser les faits reprochés à l'accusé.

L'affaire de Marcellus a pris une tournure politique à Genève, certains partis de gauche y voyant un procès contre l'altermondialisme. Le recours à un vieil article de loi genevois concernant la provocation de fonctionnaires à la désobéissance, «détournée», pour inculper le militant, a soulevé leur colère. /ats

Vingt et un projets en consultation

«Avenir radical» ■ Les quelque 120.000 membres du PRD ont jusqu'au 21 août pour apprécier les projets politiques du document programmatique

De Berne
Erik Reumann

L'exercice «Avenir radical» entre dans sa dernière ligne droite. Des 400 mémoires adressés par les membres au PRD suisse depuis le lancement de l'opération, en janvier 2004, il en reste 21 qui ont été mis en consultation hier.

Vingt et un projets politiques qui doivent dans l'esprit du conseiller national zurichois Ruedi Noser, l'animateur de cette vaste entreprise, permettre au PRD de prouver qu'il reste un parti de changement et de réformes.

Chevaux de bataille

Il ne s'agit pas d'un renouvellement programmatique du parti, souligne-t-on au Parti radical, mais bien de trouver une série de chevaux de bataille concrets. Dans la brochure qui sera diffusée à partir d'aujourd'hui auprès des sections cantonales, les 21 idées sont regroupées en six catégories: école et formation; croissance et consommation; impôts et taxes; santé et société; environnement et mobilité; Etat et gouvernement.

Les propositions décrites sont très diverses. Certaines sont très concrètes et parfois assez inhabituelles. Elles vont de l'idée de faire payer aux «étudiants éternels» des émoluments progressifs si la durée de leurs études dépassent une certaine norme, ou de supprimer l'heure de police pour les établissements publics sur l'ensemble du territoire suisse.

Certaines propositions, comme l'idée d'un péage électronique à l'entrée des villes ou



Ruedi Noser, vice-président du PRD et chef du projet «Avenir radical», entouré de Michael Hermann, conseiller scientifique du projet, et de Laura Sadis, conseillère nationale tessinoise, hier à Berne lors de la conférence de presse.

PHOTO KEYSTONE

d'une franchise d'assurance maladie calculée en fonction du revenu, semblent à première vue plus à leur place dans un programme de gauche ou écologiste. D'autres s'inscrivent plus franchement dans la tradition radicale, par exemple quand le PRD se propose d'accélérer le changement structurel dans l'agriculture en réduisant les montants des subventions et en les adaptant en fonction des régions considérées. Ou encore en repartant à

l'assaut contre la double imposition des entreprises par le biais de la taxation des bénéfices et l'impôt sur le revenu.

Présidence de quatre ans

Le PRD soumet aussi à sa base l'idée d'un président de la Confédération élu pour quatre ans au lieu d'un an et des franchises sur l'assurance maladie en fonction des revenus.

Les membres ont désormais la possibilité de se prononcer, soit par internet, soit par écrit.

En substance, ils doivent dire pour chacune des idées si elle est «importante, juste et conforme aux valeurs radicales» en les évaluant sur une échelle de 5 points, explique Michael Hermann, conseiller scientifique du projet «Avenir radical». Les résultats devraient aussi permettre de tracer une carte libérale de la Suisse, précise-t-il. Au total, 120.000 membres auront la possibilité de s'exprimer, mais le questionnaire est aussi ouvert aux sympathisants et au-

tres personnes éventuellement intéressées.

La consultation doit permettre au Comité directeur de choisir les cinq projets les plus prometteurs qui seront ensuite soumis à une Landsgemeinde radicale, laquelle doit se dérouler le 12 septembre à Stans (OW). Si le chiffre idéal a été fixé à cinq projets, il n'est pas impératif, précise Ruedi Noser. «Nous pourrions aussi en retenir trois ou sept. Cela dépendra des résultats.» /ERE

Fiscalité de l'épargne: report de 6 mois en vue

Bilatérales ■ Berne refuse d'appliquer l'accord début 2005

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

La présidence irlandaise de l'Union va proposer aujourd'hui aux Vingt-cinq de reporter de six mois, au 1er juillet 2005, l'entrée en vigueur effective de la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne. Le Conseil fédéral refuse en effet d'appliquer de façon provisoire l'accord qu'il a conclu avec l'UE dans ce domaine.

L'application de la directive (loi) européenne le 1er janvier 2005 était soumise à diverses conditions, dont l'entrée en vigueur simultanée de mesures «équivalentes» dans plusieurs Etats tiers: la Suisse, le Liechtenstein, Andorre, Saint-Marin et Monaco.

Procédure référendaire

A l'issue d'une nouvelle séance de négociations stérile avec la Commission européenne, à Zurich, le Conseil fédéral devait informer hier soir l'Union de son incapacité à tenir les délais, en raison de la procédure référendaire. Selon

certaines sources, Berne devrait toutefois s'engager à appliquer l'accord bilatéral à partir du 1er juillet 2005, au cas où sa ratification ne serait pas contestée par la population.

Dans ces conditions, Dublin devrait proposer aujourd'hui au «groupe fiscal à haut niveau» de l'UE, formé de représentants personnels des Ministres des finances des Vingt-cinq, de reporter de six mois la mise en œuvre des plans européens. Une décision définitive tombera demain, à l'occasion d'une réunion des ambassadeurs des Etats membres de l'UE. La Suisse ne serait pas la seule responsable d'un renvoi de la date d'application de la directive européenne. La Fédération bancaire européenne a elle-même réclamé un sursis d'un an, jusqu'au 1er janvier 2006.

Il ne fait cependant aucun doute que c'est à Berne que les Vingt-cinq adresseront leurs principaux reproches, ce qui n'incitera pas la Commission européenne à parapher rapidement les dix accords des bilatérales II. /TVE

La justice réclame plus de sévérité

Affaire Loèche-les-Bains ■ La peine infligée à Otto G. Loretan doit être revue à la hausse

L'escroquerie dont l'ex-président de Loèche-les-Bains (VS), Otto G. Loretan, s'est rendu coupable est plus importante que celle admise par le Tribunal de Loèche. Le procureur l'a qualifiée de «complot», hier lors du procès en appel.

Durant les trois heures de son réquisitoire, le procureur Martin Arnold a tenté de démontrer que le montant de l'escroquerie ne portait pas sur 5,5 millions de francs, mais bien sur 9,3 millions. La peine de 4,5 ans de prison ferme infligée à Otto G. Loretan en première instance doit donc être revue à la hausse. Le procureur a requis six ans de réclusion et 100.000 francs d'amende.

Plusieurs années auparavant

Les juges de première instance avaient retenu le mois d'août 1996 comme date de l'escroquerie. En fait, a estimé le procureur, le système qui a permis les détournements de fonds avait été mis en place plusieurs années auparavant. «Quelle que soit la méthode de calcul, on en arrive toujours à ces 9,3 millions», a-t-il souligné. Otto G. Loretan a été condamné pour



Otto G. Loretan à son arrivée, hier à Sion, au Tribunal cantonal valaisan. PHOTO KEYSTONE

s'être enrichi lors de la construction de l'Hôtel de ville de Loèche-les-Bains. Il a bénéficié de la complicité d'un architecte qui a gonflé les factures et qui lui a reversé une partie des sommes touchées.

L'architecte est certes tombé sous la coupe de l'ancien prési-

dent. Il s'est cependant lui aussi enrichi personnellement. En outre, il a avoué, lors de l'enquête, le gonflement de factures. En première instance, il avait écopé de 2,5 ans de prison ferme. Le procureur a requis 3,5 ans.

Honoraires surfaits

Outre l'escroquerie, le procureur a encore retenu la gestion déloyale et la gestion déloyale des intérêts publics contre Otto G. Loretan. En sa qualité d'administrateur de plusieurs sociétés, il s'est octroyé des honoraires surfaits avec la complicité de l'ex-directeur de l'une des sociétés contre qui le procureur a requis deux mois de prison avec sursis.

Président de la commune, Otto G. Loretan n'a par ailleurs pas prêté attention aux rapports de l'Inspection cantonale des finances (ICF).

En 1991 déjà, l'ICF avait qualifié la situation financière de la commune de critique. Le président et le secrétaire communal de l'époque auraient dû mettre un frein aux investissements. Le procureur a pour cette raison requis un an de prison avec sursis contre l'ancien secrétaire. /ats

EN BREF

ZURICH ■ L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière licencie. L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) se régionalise. Dès 2005, ses onze bureaux régionaux deviendront des associations économiquement et juridiquement indépendantes. Cette restructuration entraîne la suppression de 20 emplois à la centrale de Zurich. Les délégués de l'OSEO ont adopté clairement ce nouveau modèle proposé par le comité central en assemblée ordinaire, vendredi à Zurich. En transférant les compétences et les responsabilités aux bureaux régionaux, l'OSEO s'allègera, elle sera plus souple et renforcera son ancrage dans les régions, a souligné l'organisation hier. /ats

CYBERADMINISTRATION

Moins d'informations en ligne. Bien que l'intérêt pour l'administration en ligne ait augmenté, la quantité d'informations mises en ligne par la plupart des cantons a globalement diminué. C'est la conclusion d'une étude publiée hier par l'Institut IFAA, à Berne. Au cours des six derniers mois, les cantons ont diminué d'environ 7% la part de l'information qu'ils publient sur internet, a notamment indiqué l'IFAA. /ats



L'Audi A4. La plus belle manière d'économiser.



Grâce aux packs «Style» et «Style Plus», votre nouvelle Audi A4 sera encore plus élégante et confortable. Votre avantage par rapport au prix de vente au détail de l'équipement supplémentaire est de Fr. 4015.-. Maintenant chez nous.

quattro® d'Audi.
Sécurité au superlatif.

PANSPORT AUTOS SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90, tél. 0848 840 890
Le Locle, Girardet 37, tél. 0848 840 898

132-150755

132-151406

028-446597

132-151407

028-446592

132-151324

Les rendez-vous de l'immobilier

Paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

A louer



Dans immeuble moderne

Av. Léopold-Robert 9 à La Chaux-de-Fonds, à louer pour date à convenir

Locaux à l'usage de bureaux idéalement situés
1^{er} Ouest / 175 m²
Fr. 2'337.- charges incluses

- Proches de toutes commodités
- Possibilité de louer une place de parc
- Ascenseur

Pour de plus amples renseignements:
Gérance Charles Berset SA
Rue Jardinière 87
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20
e-mail: location@berset-gerance.ch

003-397193

Gérance Charles Berset SA



À LOUER

La Chaux-de-Fonds

2 pièces

Rue de la Fiaz: Logement rénové, cuisine agencée ouverte sur salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 740.- charges comprises. Libre de suite.

Rue du Grenier: Appartement libre au 1er juillet, cuisine, salon, 1 chambre, salle de douches-WC. Loyer de Fr. 475.- charges comprises.

Rue du Progrès: Logement libre pour date à convenir, cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 635.- charges comprises. Possibilité de louer un garage.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

MEMBRE UNPI

132-151406

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Grand appartement de 4 pièces

Saignelégier, Sommètres 9 - Rénové, avec cuisine agencée. Fr. 906.- charges comprises. Avec garage à disposition Fr. 90.- Libre dès le 1er juillet 2004. S'adresser à Mme Froidevaux.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-leloclé

132-150747

A louer au Locle Jean-Jacques-Huguenin 11

2 pièces, cuisine agencée.
Fr. 550.- charges comprises.
Libre tout de suite.

Gérance Bosshart et Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 17 84

RENAN - A louer près de la gare Nouveau grand appartement 3½ pièces

Fr. 980.- + charges. Cuisine agencée.
Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 032 941 25 40.

038-104911

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Appartement duplex de 3 pièces

La Chaux-de-Fonds, Banneret 5 - Dans immeuble bien situé, quartier tranquille, avec cuisine agencée. Fr. 1225.- charges comprises. Libre dès le 1er octobre 2004. N° ISID 8820.02.004. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-leloclé

132-150732

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Appartements de 2,5 pièces

La Chaux-de-Fonds, Combe-Grieurin 39a - Dans immeuble avec ascenseurs, avec vue imprenable. Fr. 744.- charges et Cablecom compris. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 3283.01.003. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-leloclé

132-150737

À VENDRE à La Ferrière Maison familiale

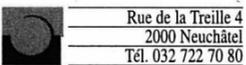
Construction 1994, situation idéale, très tranquille et ensoleillée.

Surface parcelle: 1000 m².

Cuisine agencée complète, cheminée de salon, garage et diverses dépendances (cave, galetas, local bricolage et jeux).

Renseignements:
Etude Eric-Alain Bieri, avocat,
avenue Léopold-Robert 9,
case postale 2356,
2302 La Chaux-de-Fonds,
tél. 032 914 72 00 ou
bieric@swissonline.ch

132-151174



ATHEMIS SERVICE IMMOBILIER

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Jardinière 47

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, balcon, cave, galetas.

Loyer mensuel Fr. 900.- + Fr. 160.- d'acompte de charges.

Libre dès le 15 août 2004 ou date à convenir.

028-446738

A louer 3½ pièces Bel-Air 20

▶ A proximité des écoles

- Cuisine agencée
- Proche des transports publics
- Immeuble pourvu d'une buanderie

▶ Libre tout de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

40, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

132-149886

A La Chaux-de-Fonds, Parc 9 ter APPARTEMENT AVEC CACHET 3½ PIÈCES

Balcon, chambre haute, cave. Entièrement remis à neuf. Fr. 1370.- charges comprises.

Tél. 032 913 71 55 ou 079 275 80 70 (combox)

132-151047

A louer au Locle Bellevue 8

4½ pièces en duplex.

Cuisine agencée, terrasse, cheminée.

Libre le 1^{er} octobre 2004.

Gérance Bosshart et Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 17 84

132-151405

A vendre Immeubles industriels

▶ Jardinière 149a-b:

- Rez-de-chaussée:
- Atelier de 400 m²
- Appartement de 3 pièces
1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e étages:
- Atelier de 500 m² (par étage)

▶ Jardinière 151:

- Atelier de 788 m²

▶ Accès facile

▶ Convientrait aisément pour une grande entreprise

▶ Possibilité d'étudier la création de lofts avec constitution de PPE

▶ Achat en bloc ou séparément

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

40, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15



À LOUER

Grand-Rue 8, Les Brenets

- appartement 5 pièces
environ 120 m²
cuisinière, lave-vaisselle,
rez-de-chaussée.
Libre au 1er septembre 2004.

Jeanneret 63, Le Locle

- appartement 5½ pièces
environ 97 m²
cuisine agencée, ascenseur, 4e étage.
Libre au 1er septembre 2004.

Loyers à partir de Fr. 1050.- + charges

028-446723

RUE DE LA SERRE 4
2002 NEUCHÂTEL



À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

LA CHAUX-DE-FONDS Nous vous proposons un appartement de 2 pièces

Cuisine agencée, hall, salle de bains-WC, réduit extérieur. L'immeuble possède une buanderie et un jardin commun. Libre tout de suite.

Situation: Numa-Droz 58.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

MEMBRE UNPI

132-151324



ATHEMIS SERVICE IMMOBILIER

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Parc 31 bis 1

Appartement 2 pièces au 1^{er} étage

Hall d'entrée habitable, coin-cuisine pas agencé, salle de bains avec douche, WC séparés.

Loyer mensuel Fr. 620.- + Fr. 130.- d'acompte de charges.

Libre tout de suite ou date à convenir.

028-437425/DUO

À LOUER

WWW.UNPI.CH

À VENDRE

commerces

À VENDRE Café-restaurant à La Chaux-de-Fonds

Faire offre sous chiffres
P 132-151431, à Publicitas S.A.,
case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1.

Prévois ton avenir
viscom
Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Du punch pour vos loisirs

Nouvelle **CIVIC** **2.0i VSA**

En vraie championne, la Civic 2.0i VSA vitaminera votre quotidien sur tous les plans... Performances: 5 vitesses et moteur DOHC i-VTEC de 160 ch qui accélère de 0 à 100 km/h en 8,5 secondes. Sécurité: système de stabilité VSA et stabilisateur de vitesse de série. Esthétique: look dynamique souligné par des jantes alu 16". Bien-être: climatiseur automatique, toit ouvrant et commandes radio/CD au volant. Civic 2.0i VSA: CHF 32'900.-*. Autres modèles Civic 3 ou 5 portes dès CHF 21'900.- net. www.honda.ch

Battante



*Consommation mixte (99/100/CE): 7,8 l/100 km. Emission mixte de CO₂: 185 g/km. Catégorie de rendement énergétique: C.



La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie des Eplatures, Jean-Denis Haag SA, Boulevard des Eplatures 25-27, Tél. 032 926 04 55.

144-132553/ROC

STOP TRAFIC D'ENFANTS

Envoyez-moi votre documentation sur:

- la campagne „Stop trafic d'enfants“
- le parrainage
- le bénévolat dans ma région

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Lieu _____
Tél. _____ E-mail _____

CCP: 10-11504-8

Terre des hommes • En Budron 88 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/654 66 66 • Fax 021/654 66 77 • E-mail info@tdh.ch • www.tdh.ch

Terre des hommes

Cliquez sur:

Horlogerie

- Etes-vous à l'heure?
- Toute l'horlogerie à portée de souris sur le site de référence des médias suisses.
- L'actualité de la branche suivie jour après jour.
- Evolution des marchés, ventes, tendances, statistiques.
- Retrouvez l'intégralité du contenu du supplément Le Monde de l'Horlogerie (bijoux et montres).
- Liens utiles vers tous les fabricants.

www.limpartial.ch

IRAN

Trois bateaux britanniques interceptés

La marine iranienne a intercepté trois bateaux militaires britanniques qui sont entrés dans ses eaux territoriales à la frontière irakienne et arrêté huit marins. Londres a confirmé que trois de ses bateaux étaient portés disparus.

Selon un porte-parole des Pasdaran, l'opération s'est déroulée dans la matinée à la suite de l'incursion des navires dans le Chatt al-Arab, le confluent qui délimite l'Irak et l'Irak et qui se jette dans le Golfe. «Les trois bateaux ont été conduits jusqu'au rivage iranien et plus de cinq marins ont été arrêtés», a ajouté Massoud Jazaeri. «Nous pouvions confirmer que trois petits bateaux de la Marine royale et huit membres d'équipage ont disparu depuis ce matin», a affirmé un porte-parole militaire britannique. «Leur dernière localisation était la zone du Chatt Al-Arab», a-t-il dit.

Des relations tendues

Le porte-parole a précisé que la marine royale britannique ne comptait aucun navire de guerre dans ce secteur, seulement des petites embarcations encadrant la police irakienne dans le secteur de Bassorah, dans le sud de l'Irak.

L'incident intervient sur fond de tensions dans les relations entre Téhéran et Londres, qui a contribué à rédiger la résolution approuvée la semaine dernière par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ce texte réprimande sévèrement l'Irak, sans le condamner pour avoir dissimulé certains aspects de son programme nucléaire. /ap

Violences et menaces d'exécution

Irak ■ Quatre soldats américains ont été tués hier à Ramadi. Un otage sud-coréen est toujours menacé de mort par ses ravisseurs

À moins de dix jours du transfert de souveraineté aux Irakiens, quatre soldats américains ont été tués hier à Ramadi, dans le «triangle sunnite», tandis qu'un otage sud-coréen était menacé d'exécution par ses ravisseurs, sur fond de reprise des exportations de brut irakien, après plusieurs jours d'interruption.

Dans le même temps, l'affaire des abus commis à Abou Ghraïb a connu un nouveau développement: le colonel James Pohl, juge militaire américain, a qualifié la prison de scène de crime et ordonné qu'elle ne soit pas détruite, contrairement à ce qu'avait proposé George Bush, à l'occasion de l'audience préliminaire de soldats accusés de sévices sur des détenus irakiens.

Il a par ailleurs rejeté des demandes de la défense qui souhaitait un dépaysement du procès des soldats aux Etats-Unis ou en Allemagne, tout en soulignant qu'il pourrait revenir sur sa décision si des événements en Irak empêchaient la tenue d'un procès équitable.

Les ordres de la hiérarchie

Dans l'enceinte du centre de conférence, à l'intérieur de la «Zone verte» de Bagdad étroitement gardée, les avocats du soldat Charles Graner, du sergent Javal Davis et du sergent Ivan Frederick ont contesté les allégations selon lesquelles leurs clients étaient impliqués dans des actes de torture illégaux, affirmant qu'ils avaient suivi les ordres de leur hiérarchie

et du renseignement militaire. Les trois hommes font partie des sept militaires accusés de sévices.

Le 19 mai, le premier soldat traduit en cour martiale, Jeremy Sivits, a plaidé coupable dans ce scandale et a écopé d'un an d'emprisonnement.

Hier, il s'agissait d'une audience préliminaire pour trois autres soldats qui encourent des peines plus lourdes, mais le juge a repoussé celle du sergent Ivan Frederick jusqu'au 23 juillet, en raison de l'absence de son avocat civil et du refus de l'accusé de renoncer à l'assistance de deux conseils (civil et militaire).

Témoignage d'un général

Pour leur part, les avocats civils de Davis et Graner ont obtenu l'autorisation de demander le témoignage du général Ricardo Sanchez, plus haut gradé américain en Irak, et du général John Abizaid, patron du commandement central US. Le secrétaire d'Etat Donald Rumsfeld pourrait également être entendu.

Selon Guy Womack, avocat de Graner, un procès ne devrait pas s'ouvrir avant octobre.

Une audience de la soldate Lynndie England, 21 ans, également accusée dans le scandale, doit se tenir séparément mardi à Fort Bragg (Caroline du Nord), où elle est stationnée. L'armée n'a pas décidé si les cas de deux autres militaires - Sabrina Harman et Megan Ambuhl - relevaient de la cour martiale. Ces audiences ont eu lieu alors que quatre GI étaient



Le juge militaire James Pohl a qualifié la prison d'Abou Ghraïb de scène de crime et a ordonné qu'elle ne soit pas détruite. Ici, des prisonniers qui vont être libérés. PHOTO KEYSTONE

tués à Ramadi, à 100km à l'ouest de Bagdad. Une vidéo remise à l'agence Associated Press Television News (APTN) montre les militaires en uniforme gisant près d'un bâtiment.

Le général Mark Kimmitt, numéro deux des opérations militaires en Irak, a par ailleurs déclaré à la presse que le raid aérien de samedi à Falloujah avait coûté la vie à des membres importants du réseau du terroriste Abou Moussab al-Zarqaoui. Dans la crise des otages, la Corée du Sud a annoncé qu'elle projetait toujours d'en-

voyer 3000 hommes supplémentaires en Irak, en dépit de l'enlèvement d'un de ses ressortissants et des menaces d'exécution proférées par ses ravisseurs.

Une dizaine d'étrangers

Dans une vidéo diffusée par la chaîne al-Jazira, les ravisseurs, affirmant appartenir à un groupe dirigé par Al-Zarqaoui, ont donné 24 heures à Séoul à compter du coucher du soleil dimanche pour répondre à leurs exigences sous peine d'«envoyer la tête» de leur otage «coréen».

Selon l'agence sud-coréenne Yonhap, une dizaine d'autres étrangers sont retenus avec Kim Sun-il, dont un journaliste européen et des employés de Kellogg Brown & Root. En marge de ces violences, l'Irak a repris ses exportations de pétrole à raison d'environ un million de barils par jour via son terminal de Bassorah, dans le sud, après plusieurs jours d'interruption due au sabotage de deux oléoducs la semaine dernière. L'un d'eux a pu être réparé mais le deuxième ne devrait pas être remis en état avant vendredi. /ap

ENBREF

Soudan ■ Voyage de Micheline Calmy-Rey. Lors de son voyage prévu de jeudi à dimanche au Soudan, Micheline Calmy-Rey visitera des camps de réfugiés au Darfour pour mieux cibler leurs besoins. La cheffe du DFAE s'entretiendra également avec des représentants du gouvernement à Khartoum. Les discussions porteront sur le conflit au Darfour et notamment la situation humanitaire dramatique dans cette région de l'ouest du pays ainsi que sur le processus de paix au Sud Soudan, a indiqué hier le Département fédéral des affaires étrangères. /at

John Kerry ■ Soutien de prix Nobel. Quarante-huit prix Nobel ont apporté leur soutien à John Kerry, le candidat démocrate à la présidentielle américaine de novembre prochain. Dans une lettre publiée hier, ils reprochent au président George Bush de manipuler la science à des fins politiques. /ats-afp

Sahara occidental ■ Libération de prisonniers marocains. Le Front Polisario a affirmé hier avoir libéré cent prisonniers de guerre marocains. Des officiers figurent parmi les personnes relâchées. Le mouvement armé lutte pour l'indépendance du Sahara occidental annexé en 1975 par le Maroc. Le Front a donné suite à une demande de l'Irlande qui préside l'Union européenne (UE). /ats-afp

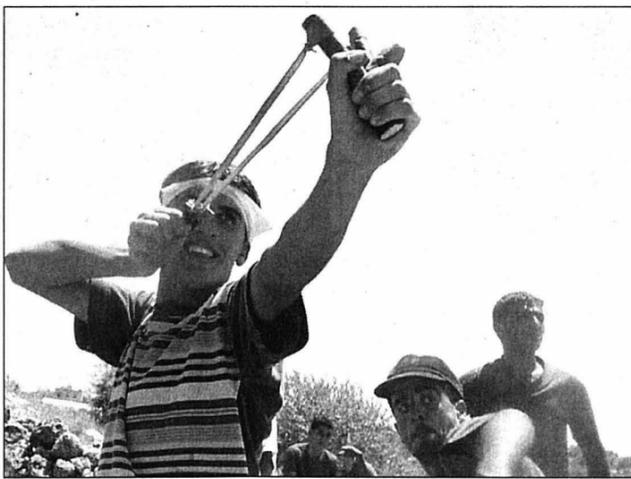
La diplomatie reprend ses droits
Proche-Orient ■ Le Caire doit accueillir, jeudi, une réunion des membres du Quartette

La diplomatie égyptienne revient au premier plan dans le conflit israélo-palestinien. Le Caire doit accueillir ce jeudi une réunion de haut rang des pays membres du Quartette. Un minisommet qui sera précédé de l'envoi d'un émissaire dans les Territoires.

Le Quartette (Etats-Unis, Russie, Union européenne et ONU) doit se réunir à Taba, à la frontière entre l'Egypte et Israël. Les Etats-Unis vont dépêcher au Caire dès aujourd'hui leur envoyé spécial pour la région, le secrétaire d'Etat adjoint William Burns. Le représentant de Moscou, Alexandre Kalouguine, est arrivé hier dans la capitale égyptienne.

«Feuille de route»

Le Quartette doit discuter des moyens «d'appuyer le plan» du premier ministre israélien Ariel Sharon de retrait unilatéral de Gaza et de le placer «dans le cadre de l'application de la Feuille de route», selon l'agence égyptienne Mena. Ce plan de paix prévoit la création par étapes d'un Etat palestinien en 2005. Avant ce mini-sommet à Taba, la Russie, par la voix d'Alexandre Kalouguine, a appelé les Palestiniens et les Israéliens à prendre des «mesures concrètes» pour éviter que le retrait de Gaza entraîne une dé-



Dans la bande de Gaza, de jeunes Palestiniens lancent des pierres contre des soldats israéliens. PHOTO KEYSTONE

térioration de la situation. «Nous demandons aux Israéliens de cesser les incursions et les assassinats» de personnalités palestiniennes, et aux Palestiniens «de prendre des mesures concrètes concernant la réforme de leurs services de sécurité», a-t-il dit.

Emissaire à Ramallah

Preuve de l'engagement de l'Egypte - puissance régionale incontournable pour tout règlement du conflit israélo-palestinien - et de sa diplomatie, le Caire a prévu d'envoyer demain un émissaire dans les territoires palestiniens. Le conseiller du président Hosni Mubarak, Omar Souleimane,

est attendu à Ramallah (Cisjordanie). Outre le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, il s'entretiendra avec le premier ministre Ahmed Qoreï. Il se rendra ensuite en Israël où il a rendez-vous avec le ministre de la défense Shaoul Mofaz.

Loin des diplomates et des politiques, la population palestinienne ne semble pas faire confiance à l'Etat hébreu. Selon un sondage de l'Université de Bir Zeit publié hier, 53% des Palestiniens estiment qu'Ariel Sharon n'est pas sérieux dans sa volonté d'évacuer la bande de Gaza par étapes. /ats-afp-reuters

Combats entre factions rebelles

Côte d'Ivoire ■ Affrontements dans le nord du pays

Des tirs ont retenti hier, à Bouaké et à Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, entre factions rebelles rivales. Les Forces nouvelles ont affirmé que leur chef, Guillaume Soro, avait échappé à un attentat perpétré par un groupe soutenu par le président Gbagbo.

Des témoins ont dit qu'ils avaient entendu hier des tirs venant d'un quartier nord de Bouaké, ville à 350 km au nord d'Abidjan. Des tirs ont aussi été entendus à Korhogo, autre ville tenue par les rebelles dans le nord. Ces accrochages surviennent au lendemain d'une attaque contre Guillaume Soro à Korhogo, selon un responsable des Forces nouvelles. Plusieurs assaillants ont été arrêtés et, selon leurs aveux, il apparaît qu'il s'agit de combattants fidèles à Ibrahim Coulibaly, chef d'une faction rebelle rivale.

Guerre civile

La Côte d'Ivoire a sombré dans la guerre civile en septembre 2002 après un coup d'Etat manqué contre Laurent Gbagbo. Le conflit, qui a fait plusieurs milliers de morts et plus d'un million de déplacés, a officiellement pris fin en juillet 2003, mais le pays reste

de fait divisé en deux, entre le Nord tenu par les rebelles et le Sud fidèle au président. Les rebelles ont refusé de déposer les armes et, le mois dernier, Gbagbo a limogé trois ministres du gouvernement de réconciliation nationale issus des accords Marcoussis signés en janvier 2003, dont Soro.

Jeu trouble

La cohésion des Forces nouvelles semble, qui plus est, de plus en plus menacée depuis décembre. Un groupe de combattants avait alors proclamé Ibrahim Coulibaly chef du mouvement et des affrontements avaient opposé à plusieurs reprises des factions rivales au début de l'année.

Un conseiller du chef de l'Etat a assuré, sous couvert d'anonymat, que le camp présidentiel n'était en rien impliqué dans les derniers affrontements ou dans une quelconque tentative d'assassinat. Des représentants des Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU, qui ont entamé dimanche une tournée en Afrique de l'Ouest, sont par ailleurs attendus aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Cette délégation entend rappler leurs engagements aux signataires des accords de Marcoussis. /ats-afp

EN BREF

VIVENDI UNIVERSAL ■
Jean-Marie Messier en garde à vue. Jean-Marie Messier a été placé en garde à vue, hier, dans le cadre de l'enquête sur Vivendi Universal (VU). L'ancien président du groupe français avait été préalablement convoqué par les enquêteurs au siège de la brigade financière à Paris. Jean-Marie Messier devait être entendu sur de possibles manipulations. En septembre 2003, la Commission des opérations de bourse avait remis à la justice un rapport estimant que l'information financière au public de VU en 2001 et 2002 n'avait pas été «exacte, précise et sincère». La manipulation de cours concerne des rachats massifs d'actions décidés par la direction du groupe après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, qui avaient fait tanguer les marchés boursiers. /ats-afp

TAUX HYPOTHÉCAIRES ■ Ils ne devraient pas augmenter. Le resserrement de la politique monétaire de la BNS, annoncée la semaine dernière, ne devrait pas avoir d'effets, pour l'instant, sur les hypothèques et les loyers. Malgré les craintes des propriétaires, les banques ne voient pas de raison d'accélérer le mouvement. En raison des marges actuelles, les établissements bancaires ne sont pas près de changer les taux hypothécaires variables pour le moment, selon un sondage réalisé hier. Ils se refusent à être alarmistes et considèrent infondées les craintes formulées jeudi dernier par les propriétaires. Les banques cantonales et Raiffeisen ne vont pas non plus hâter le mouvement. «Il s'agit d'un processus en cours. Nous observons le niveau du marché, mais nous n'avons rien décidé», ont-elles indiqué. /ats

La reprise est au rendez-vous

Industrie suisse ■ La production, les chiffres d'affaires et les entrées de commandes sont en hausse au premier trimestre

L'industrie suisse continue de baigner dans une phase de croissance. Au premier trimestre, la production, les chiffres d'affaires et les entrées de commandes ont affichés des hausses de respectivement 4,5%, 5,3% et 9,8% par rapport à la même période de 2003.

Marché du travail dans le Secteur secondaire

Les biens d'investissement et les biens de consommation intermédiaire ont fortement contribué à la hausse de la production. Ce qui reflète, dans une large mesure, l'évolution économique générale, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans son enquête trimestrielle.

Mais l'embellie conjoncturelle ne semble pas encore porter ses fruits sur le marché du travail dans le secteur secondaire. Selon le baromètre de l'emploi publié par l'OFS, en effet, le nombre des postes vacants a augmenté, alors que celui des emplois s'est légèrement réduit.

Industrie du papier en recul

La croissance a été importante dans plusieurs secteurs. Un léger recul a toutefois été enregistré dans la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, ainsi que dans l'industrie du papier, du carton, de l'édition et de l'impression.

La progression des chiffres d'affaires vient essentiellement des exportations. Les meilleurs résultats sont im-



Un ouvrier au travail à Jona (SG) dans l'usine de Geberit, un des leaders mondiaux des systèmes sanitaires et hydrauliques. PHOTO KESTONE

putables aux branches «fabrication d'autres produits minéraux non métalliques», les équipements électriques, les

industries extractives, les produits en caoutchouc et plastique, ainsi que de l'industrie chimique.

La cokéfaction, le raffinage du pétrole et des combustibles nucléaires ont enregistré les pertes les plus lourdes, dues à la baisse des prix dans ce domaine.

Les chiffres d'affaires ont également baissé dans la production, distribution d'électricité, de gaz et d'eau, dans l'industrie du papier, de l'édition et de l'impression et dans l'industrie du textile et de l'habillement.

Dans les entrées de commande, la fabrication de moyens de transport a fortement augmenté, suivie par celle d'autres produits minéraux non métalliques, de l'industrie des machines, de la mécanique de précision et de la métallurgie.

Stocks de produits finis

Seules l'industrie du papier, du carton, de l'édition et de l'impression, ainsi que l'industrie du cuir et de la chaussure, ont connu une diminution. Les commandes en portefeuille ont connu une progression pour la première fois depuis deux ans, à 0,7%.

Les stocks de produits finis des entreprises ont subi le même sort, grâce à une hausse de 0,4%. L'industrie du textile et de l'habillement a enregistré les hausses les plus marquées.

L'indice à pour base la valeur moyenne de 1995 (indice=100). Il est calculé selon un échantillon représentatif incluant les entreprises de moins cinq salariés travaillant à plein temps. /ats

TRANSPORT AÉRIEN Fronde contre Genève

Les grandes compagnies aériennes se sentent lésées par le projet de terminal T2 à moindre coût de l'Aéroport International de Genève (AIG). Air France, son partenaire KLM et Lufthansa ont pris la tête de la fronde. Le directeur de l'AIG, Jean-Pierre Jobin, a pour sa part rappelé que rien n'était encore «officiellement» décidé.

«Nous voulons un terrain de jeu égalitaire et juste pour tous», a déclaré, hier à Genève, Étienne Rachou, vice-président exécutif d'Air France pour la zone Europe et Afrique du Nord. Il avait à ses côtés Frank de Reij, vice-président exécutif des services au sol du néerlandais KLM, et Ulrich Wachter, vice-président ventes et services pour l'Europe de Lufthansa.

Tarifification différenciée

Les compagnies «traditionnelles» ont clairement annoncé leur opposition au projet de tarification différenciée de l'AIG. La consultation s'achève le 23 juin.

L'AIG veut faire passer la taxe d'aéroport de 19 fr. à 22 fr. le 1er septembre pour les compagnies qui restent dans le terminal actuel (T1). Pour celles qui iraient dans le T2, il prévoit d'accorder une baisse de cette taxe à 14 fr. Reste que ce dernier pourra seulement accueillir 2,5 millions de passagers.

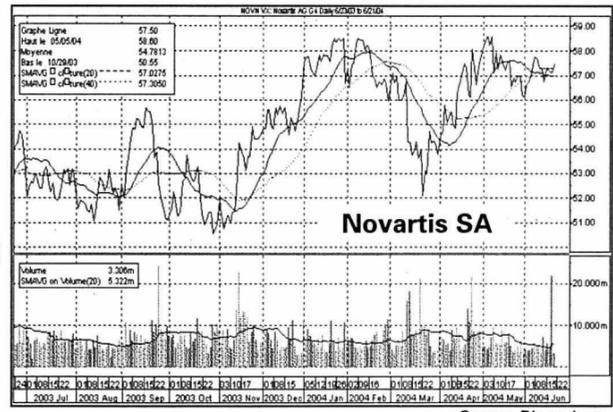
En outre, une politique de fidélisation permettrait d'obtenir jusqu'à 38% de réduction de la taxe. Pour ses détracteurs, le projet de l'AIG fonde les remises sur la croissance prévisionnelle du trafic et non sur le nombre de passagers transportés. En ce sens, il ne serait pas conforme à la législation européenne. /ats

LABOURSE

BCN
Je communique sur www.bcn.ch
«L'interactivité du BCN-Netbanking m'a permis d'être mon propre gestionnaire financier.» Laurent Hurmi, Neuchâtel



INDICES	bas / haut 2004	dernier	21/06
Zürich, SMI	5437.5	5941.7	5693.9
Zürich, SPI	3973.52	4338.37	4215.37
New-York, DJI	9852.19	10753.63	10416.41
New-York, Nasdaq comp	1865.4	2153.83	1986.73
Francfort, DAX	90.77	98.49	3999.79
Londres, FTSE	4291.3	4601.6	4505.8
Paris, CAC 40	3489.53	3831.54	3740.9
Tokio, Nikkei 225	10299.43	12195.66	11382.08
DJ Euro Stock 50	2630.	2965.	2822.06



Bourse suisse (cours en CHF)	bas / haut 2004	précédent	21/06
ABB Ltd n	6.15	8.22	6.83
Actelion Ltd	124.	157.5	148.
Adco n	42.7	83.75	63.6
Baloise Holding n	48.35	63.3	53.9
BB Biotech	62.1	79.95	70.1
BT Vision	162.25	177.5	171.25
BK & T TimeLife	1.48	2.35	2.
Bobst Group SA n	40.	47.5	40.8
Charles Voegelé Holding	78.5	96.5	80.5
Ciba Spéc. Chimiques n	82.45	100.5	89.5
Cicorel Holding n	14.67	50.	42.6
Cie fin. Richemont	29.35	36.	33.1
Clariant n	14.67	20.01	17.85
Conventum Holding SA	60.25	73.75	65.2
Crédit Suisse Group n	42.	50.	44.1
Épizyme SA	565.	715.	660.
Ems-Chemie Holding n	98.3	108.	102.
Fischer (Georg) n	234.75	305.	292.5
Forbo Hld n	324.	408.	330.
Givaudan n	620.	703.	701.
Helvetia-Patria Holding n	197.	237.	215.
Holcim Ltd	55.73	69.96	66.4
Julius Baer Holding p	327.	485.5	358.
Kudelski SA n	33.5	44.65	36.6
Logitech International n	53.1	64.2	57.95
Lonza	59.5	75.	62.05
Moevenpick	290.	306.	307.
Nestlé n	310.	346.	331.5
Nextrom	12.	20.05	13.1
Novartis n	51.8	59.	57.15
Pargesa Holding p	3200.	3680.	3395.
Phonak Holding n	26.5	39.55	38.6
PSP Swiss Property AG	41.9	45.88	45.
PubliGroup n	355.	482.	381.
Réassurance (Cie Suisse) n	76.75	97.05	79.8
Rieter Holding n	287.	331.	326.
Roche Holding bj	117.75	141.25	129.5
Roche Holding p	162.	196.75	164.75
Serono SA b	751.	974.	795.
Sulzer n	303.	345.5	335.
Swiss International Airlines	8.6	13.75	11.9
Surveillance n	633.	803.	642.
Swatch group n	29.15	36.5	35.4
Swatch group p	145.	180.5	173.75
Swiss Life Holding n	141.2	230.9	168.
Swisscom n	382.5	430.	405.5
Syngenta SA n	80.5	105.75	101.25
UBS n	84.5	98.85	91.55
UMS p	17.05	38.	17.8
Unaxis Holding n	127.75	199.75	136.25
Von Roll Holding p	1.09	1.55	1.17
Vontobel Holding p	24.5	33.6	27.05
Zürich Fin. Serv. n.	165.5	219.5	196.

Bourses européennes (cours en EUR)	bas / haut 2004	précédent	21/06
ABN Amro (NL)	16.92	19.25	17.8
Aegon (NL)	9.21	13.22	9.75
Ahold (NL)	5.32	7.53	6.3
AKZO-Nobel (NL)	27.85	33.79	30.97
Alcatel (F)	10.25	14.82	11.48
Allianz (D)	78.6	112.2	86.9
Aventis (F)	50.1	66.55	62.7
AXA (F)	15.63	19.36	17.53
Bayer (D)	19.01	25.82	22.85
Carrefour (F)	36.77	44.71	40.23
Cie de Saint-Gobain (F)	38.12	44.45	42.19
DaimlerChrysler (D)	32.51	39.53	38.05
Deutsche Bank (D)	62.1	77.6	65.7
Deutsche Lufthansa (D)	10.84	15.28	11.1
Deutsche Telekom (D)	12.7	16.86	14.39
E.ON (D)	48.8	59.25	58.7
Elf Aquitaine (F)	172.	203.9	203.9
Elsevier (NL)	9.55	12.24	11.74
France Telecom (F)	18.01	25.	20.4
Groupe Danone (F)	64.25	72.9	72.5
ING Groep (NL)	16.58	21.32	19.15
KLM (NL)	9.5	20.12	10.87
KPN (NL)	8.8	7.18	6.
L'Oréal (F)	60.1	69.9	65.8
LVMH (F)	54.7	63.45	58.65
Metro (D)	31.55	41.	39.1
Nokia (FI)	10.68	19.08	11.65
Philips Electronics (NL)	20.67	26.3	21.35
Pinault-Printemps-Redoute(F)75.8	90.7	84.55	84.55
Royal Dutch Petroleum (NL)	36.59	43.94	43.67
RWE (D)	29.35	39.85	38.5
Schneider (F)	49.71	58.25	56.5
Siemens (D)	54.3	68.9	57.5
Société Générale (F)	64.85	75.6	72.25
Telefonica (E)	11.13	13.58	11.91
Total (F)	139.4	164.5	163.5
Unilever (NL)	51.15	60.15	56.45
Vivendi Universal (F)	19.	23.85	21.7
Vodafone Group(GB) £	1.238	1.503	1.268

Bourses Nord-américaines (cours en USD)	bas / haut 2004	précédent	21/06
Aluminium Co of America	24.	39.44	32.53
Coca Cola Co	24.	58.96	47.58
Altria group inc.	38.72	54.99	51.96
American Express Co.	41.04	72.17	71.57
American Intl Group inc.	54.2	23.18	16.33
American Tel & Tel Co.	15.86	34.7	32.82
Baxter Intl Inc.	22.9	50.	49.8
Boeing Co.	31.	85.7	74.42
Caterpillar Inc.	53.1	94.65	93.42
Chevron Corp.	70.05	52.88	47.5
Citigroup Inc.	42.24	53.5	51.39
Coca Cola Co.	42.28	37.18	34.81
Dell Computer Corp.	30.7	46.25	44.09
Du Pont de Nemours	38.6	44.98	44.35
Exxon Mobil	34.9	17.34	15.89
Ford Motor Co.	10.41	34.57	32.56
General Electric Co.	26.9	55.55	47.98
General Motors Corp.	35.	11.97	9.89
Goodyear Co.	4.49	26.28	20.92
Hewlett-Packard Co.	19.1	100.43	90.06
IBM Corp.	78.73	34.6	27.64
Intel Corp.	19.99	55.28	55.25
Johnson & Johnson	48.05	26.92	26.86
McDonald's Corp.	20.4	40.57	47.95
Merck & Co. Inc.	40.57	30.	28.35
Microsoft	24.01	88.7	87.09
3M Co.	63.4	55.48	55.
PepsiCo Inc.	43.1	38.89	35.43
Pfizer Inc.	29.43	111.59	110.19
Procter & Gamble Co.	86.51	56.06	38.65
Sears, Roebuck & Co.	32.62	0.85	1.84
Silicon Graphics Inc.	0.85	9.74	89.95
United Technologies Corp.	69.31	31.1	41.35
Verizon	50.5	61.31	55.62
Wal-Mart Stores	50.5	28.41	25.02
Wal Disney Co.	18.85	20.57	33.76
Yahoo! inc.	20.57	211.85	212.2

Margot Mazout
Huile de chauffage
Numéro unique: 0844 844 644
E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

Fonds de placement (cours différenciés)	précédent	dernier
Swissca Emer. Markets CHF	120.2	118.1
Swissca Switzerland CHF	234.3	233.8
Swissca Germany EUR	94.95	95.3
Swissca France EUR	27.75	27.95
Swissca Great-Britain GBP	154.25	154.65
Swissca Europe CHF	166.15	165.9
Swissca Green Invest CHF	86.55	85.85
Swissca IFCA	302.	297.
Swissca VALCA	252.7	252.2
Swissca PF Income CHF B	118.27	118.25
Swissca PF Yield CHF B	134.57	134.4
Swissca PF Growth CHF B	99.15	99.16
Swissca PF Bal. CHF B	150.45	150.08
Swissca PF Bal. EUR B	93.53	93.49
Swissca PF Growth EUR B	181.9	181.29
Swissca PF Equity CHF B	196.85	195.84
Swissca PF GI Bal. CHF B	139.3	138.41
Swissca PF GI Equity EUR B	75.19	74.94
Swissca Bond SFR	92.55	92.7
Swissca Bond INTL	91.15	90.9
Swissca BI CHF B	108.69	108.86
Swissca BI GBP B	64.16	64.39
Swissca BI EUR B	65.7	65.84
Swissca BI USD B	111.19	111.11
Swissca BI CAD B	122.9	122.73
Swissca BI AUD B	121.43	121.74
Swissca BI JPY B	11381.	11404.
Swissca BI INTL B	100.73	99.77
Swissca BI MT CHF B	103.76	103.58
Swissca BI MT EUR B	106.17	106.05
Swissca BI MT USD B	111.38	111.44
Swissca BI USD B	156.27	156.11
Swissca Energy EUR	447.62	449.08
Swissca Finance EUR	414.95	415.12
Swissca Health EUR	399.89	398.91
Swissca Leisure EUR	263.7	263.89
Swissca Technology EUR	157.1	155.09

Taux de référence	précédent	21/06
Rdt moyen Confédération	2.92	2.9
Rdt 30 ans US	5.569	5.6
Rdt 10 ans Allemagne	3.461	3.464
Rdt 10 ans GB	5.198	5.547

Devises (cours indicatifs)	demandé	offert
USD(1)/CHF	1.2289	1.2669
EUR(1)/CHF	1.4911	1.5271
GBP(1)/CHF	2.2546	2.3126
CAD(1)/CHF	0.9023	0.9263
AUD(1)/CHF	0.8493	0.8743
SEK(100)/CHF	16.3237	16.7237
NOK(100)/CHF	17.7975	18.2975
JPY(100)/CHF	1.1339	1.1659

Biellés (cours indicatifs)	demandé	offert
USD(1)/CHF	1.2025	1.2925
EUR(1)/CHF	1.485	1.535
GBP(1)/CHF	2.21	2.37
CAD(1)/CHF	0.875	0.955

Métaux (cours indicatifs)	demandé	offert
Or USD/Oz	393.7	394.2
Or CHF/Kg	15665.	15915.
Argent USD/Oz	5.84	5.87
Argent CHF/Kg	229.7	239.7
Platine USD/Oz	808.5	818.5
Platine CHF/Kg	32311.	33061.

Convention horlogère	Fr.
Page	16200
Achat	15800
Base Argent	280

Source des cours : FIDES
Sans engagement ni responsabilité de notre part.

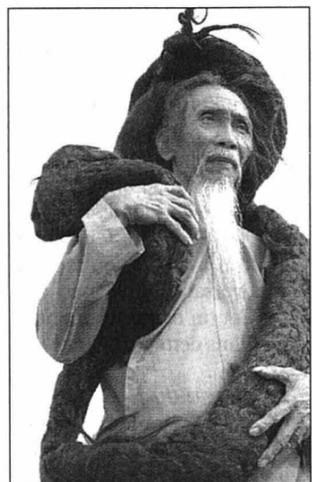
EN BREF

LE HAVRE ■ Pêche aux coquillages interdite. La pêche aux coquillages a été interdite entre Le Havre et Etretat en raison de leur contamination par une toxine, a annoncé hier la préfecture de Seine-Maritime. Cette toxine est liée à la présence dans l'eau du phytoplancton *dinophysis*. Celle-ci n'est pas détruite par la chaleur lors de la cuisson des aliments et peut entraîner «des effets indésirables sur la santé des consommateurs», précise l'arrêt des Affaires maritimes. /ats-afp

SWAZILAND ■ Une onzième épouse. Le roi du Swaziland, Mswati III, a épousé la semaine dernière Zena Mahlangu. Ce mariage porte à onze le nombre de ses épouses officielles, en plus d'une fiancée, a indiqué hier une source de l'entourage royal. Le roi Mswati, 36 ans, a épousé Zena, 20 ans, lors d'une fête au siège de la Maison royale swazie à Ludzimidzini, à l'extérieur de la capitale Mbabane. Zena Mahlangu, s'était retrouvée au cœur d'une polémique lorsque la mère de la jeune fille, Lindiwe Dlamini, avait saisi la justice, estimant que Zena avait été enlevée et détenue contre son gré. /ats-afp

PENTHALAZ ■ Deuxième hold-up en six mois. La station service de Penthalaz (VD) a été victime d'un hold-up pour la deuxième fois en six mois. Un homme a menacé dimanche soir la caissière avec un pistolet avant de lui lier les mains et de l'enfermer. Il a pris la fuite en emportant de l'argent. L'employée a été libérée une dizaine de minutes plus tard par des clients qui ont entendu ses appels au secours. /ats

VIETNAM ■ La plus longue chevelure du monde. Tran Van Hay, un Vietnamien de la province de Kien Giang, âgé de 67 ans, (photo keystone) s'enorgueillit de porter des



cheveux mesurant 6,2 mètres. Il a déjà inscrit son record au Guinness vietnamien et il espère bientôt entrer dans le Guinness mondial des records. Il n'a pas coupé ces cheveux depuis 31 ans. (red)

PROCÈS DUTROUX ■ Vers la prison à vie. L'accusation a réclamé hier la prison à vie contre Marc Dutroux. Le procureur a en outre demandé des peines sévères de 30 ans pour l'ex-épouse du pédophile Michelle Martin et son homme de main Michel Lelièvre et de «10 ans minimum» contre l'escroc Michel Nihoul. Marc Dutroux, 47 ans, «incapable d'amendement», a estimé le procureur Michel Bourlet. /ats-afp

Début d'été plutôt frisquet

Temps ■ Selon les météorologues, les températures basses d'hier matin ne sont pas indicatives pour les mois à venir

L'été astronomique a débuté dans la nuit de dimanche à hier, à 2 heures 57 très précisément. Les températures plutôt basses enregistrées hier matin ne peuvent toutefois pas être considérées comme indicatives pour les mois à venir.

A 9 heures 40, il ne faisait en effet que 14,1 degrés à Lausanne, 15,2 à Genève, 13,2 à Neuchâtel et 2,3 au Grand Saint-Bernard. «Une des données de base du temps sous nos latitudes, c'est sa grande variabilité», explique Lionel Fontannaz, météorologue à MétéoSuisse.

Des modèles

La météorologie opérationnelle permet de déterminer des modèles de prévisions fiables entre trois et 10 jours. Au-delà, il s'agit de modèles saisonniers expérimentaux, qui laissent présager un temps au-dessus ou au-dessous de la norme. L'an passé, des signaux laissaient présager un été plutôt chaud, mais en aucun cas caniculaire.

Entre juin et août, les températures s'étaient élevées de 5 degrés en moyenne au-dessus de la norme saisonnière. Un record de 41,5 degrés avait été enregistré à Grono (GR).

Un été dans la norme

Pour cet été, les premiers signaux laissent supposer un été dans la norme, a indiqué Lionel Fontannaz. Mais en climat



Cet été, les températures devraient être dans la norme.

PHOTO KEYSTONE

tempéré, la norme peut être atteinte par des semaines plutôt humides et fraîches, entre 20 et 25 degrés, qui succèdent à des semaines plus sèches et chaudes, avec des températures proches des 30 degrés.

Les scientifiques s'accordent toutefois sur le fait que le globe terrestre s'est réchauffé de 0,6 degré en un siècle. En Suisse,

les températures moyennes ont augmenté de 1,5 degré sur la même période, a indiqué Michael Reinhard de l'Institut fédéral de recherche WSL. Les gaz à effet de serre et notamment le CO2 en sont la cause principale.

Si des réchauffements climatiques se sont déjà produits au cours de l'histoire terrestre, ce

qui semble nouveau, c'est la rapidité à laquelle les températures montent, explique Martine Rebetez, climatologue à l'Institut fédéral de recherche WSL. La norme n'est donc actuellement plus la même qu'il y a vingt ans.

Des extrêmes

Par exemple, un été était considéré comme chaud en 1980 avec une vingtaine de jours très chauds. Selon Martine Rebetez, une durée de quarante jours est désormais la norme.

Par ailleurs, au cours de ces dernières années, les périodes d'extrêmes ont été plus fréquentes: jours très chauds et secs, précipitations intenses. Un phénomène qui va vraisemblablement se renforcer, note Michael Reinhard.

Le 21 juin, premier jour de l'été, est également le jour le plus long: à Zurich, le soleil demeure au-dessus de l'horizon pendant 15 heures et 48 minutes. L'été durera 93 jours, 15 heures, 33 minutes et prendra fin le 22 septembre à 18 heures 30. /ats

Faux druides à Stonehenge

Environ 21.000 personnes ont fêté hier à l'aube le solstice d'été, jour le plus long de l'année, sur le site préhistorique de Stonehenge, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Aucune bouteille de verre ou feu d'artifice n'avait été autorisée sur le site.

Faux druides, baba cools, adeptes du New Age et autres hippies sur le retour se rassemblent chaque année dans la nuit du 20 au 21 juin pour voir, au petit matin, percer les premiers rayons de soleil au milieu des énormes monolithes de

grès, certains avec linteaux, érigés en cercle dans la campagne anglaise. Stonehenge est un temple préhistorique qui fut utilisé il y a quelque 3600 ans. C'est aujourd'hui l'un des sites touristiques les plus visités de Grande-Bretagne.

L'histoire récente de Stonehenge a été marquée par des incidents liés à une consommation excessive d'alcool ou de substances illicites. Les polices des comtés du Wiltshire et du Hampshire avaient souligné qu'elles ne toléreraient aucun débordement. Le solstice d'été

2004 n'a donné lieu à aucun incident, la police ne signalant qu'une «poignée» d'arrestations. Des musiciens avaient, dès dimanche soir, pris place dans l'enceinte circulaire sous le regard du maître de cérémonie, King Arthur Pendragon.

Autre festival

De nombreuses personnes se rendant au festival de musique pop de Glastonbury qui commence la semaine prochaine, font traditionnellement escale à Stonehenge. /ats-reuters

En griller une, à la rue

Irlande ■ L'interdiction de fumer menace la vie des pubs

Les patrons de pub irlandais ont réclamé hier un assouplissement de l'interdiction de fumer en vigueur depuis le 29 mars dans les bars, restaurants et hôtels. Ils font valoir que leur chiffre d'affaires a déjà chuté de 15 à 20%.

«Nos craintes d'une chute sévère de nos revenus en raison de l'interdiction de fumer est devenue réalité pour nombre de nos membres», a déclaré Seamus O'Donoghue, le président de la fédération des patrons de pubs, la VFI. Pour ce dernier ce sont surtout les pubs de villages et dans les campagnes qui souffrent de cette interdiction.

«Beaucoup de petits pubs ruraux ou de famille ont été particulièrement touchés depuis l'introduc-

tion de cette interdiction et sont très préoccupés pour leur avenir», a expliqué Seamus O'Donoghue. Les clients arrivent plus tard et restent moins longtemps, a-t-il assuré, ajoutant que la situation serait encore pire une fois l'été terminé, les fumeurs étant condamnés à sortir sur le trottoir pour en griller une.

Le respect avant tout

Lors des récentes élections locales, plusieurs conseillers battus, membres du Fianna Fail, le parti au pouvoir, ont indiqué que l'interdiction avait été très mal perçue dans les campagnes. Elle est très bien respectée par les Irlandais et les cas d'infractions sont limités, selon l'Office public pour le contrôle du tabac. /ats-afp

LE DESSIN DU JOUR



Une promesse pour la fin

Football ■ Grâce à un but du jeune Johan Vonlanthen, les joueurs suisses ont longtemps fait jeu égal avec les Français. La fatigue et Henry ont fait le reste

De notre envoyé spécial
Marcel Gobet

Les joueurs suisses eux-mêmes parlaient d'un miracle pour évoquer une éventuelle victoire sur les champions d'Europe à Coimbra. On n'en demandait pas tant même si le résultat du match Angleterre-Croatie, à Lisbonne, a longtemps permis de rêver au plus fou des scénarios. Même loin de sa forme optimale, la France reste actuellement hors de portée de la Suisse. Même de la meilleure Suisse qu'on ait vue au Portugal, lors de ce troisième match.

La carte de la jeunesse

Il a pourtant fallu attendre le dernier quart d'heure pour que Thierry Henry permette aux Tricolores de passer l'épaule, et plutôt deux fois qu'une en enclenchant enfin son compteur personnel. Mais ce qu'a fait l'équipe de Suisse pendant une heure et quart mérite tous les éloges tant c'était inattendu. Il est vrai que, le football, c'est tout de même plus simple et plus intéressant quand on peut le jouer à 11.

Nécessité faisant loi, Köbi Kuhn a résolu ment joué la carte jeunesse et il a eu raison. Le culot de

Johan Vonlanthen et de Daniel Gygax, bien appuyés par le labeur fou de Raphaël Wicky et le talent de Ricardo Cabanas, ont résonné comme une promesse dans ce stade de Coimbra où les supporters suisses étaient à nouveau en nombre. Pendant les trois quarts du match, ils ont presque réduits au silence ceux des Bleus et cette capacité d'enthousiasme, si peu helvétique, est un autre motif de réjouissance.



Johan Vonlanthen trompe Fabien Barthez: un jeu d'enfant pour l'attaquant helvétique.

PHOTO KEYSTONE

Entamant la partie avec la même audace que contre les Anglais, les Suisses ne se sont, cette fois, pas contentés de regarder jouer leurs illustres opposants, ne se gênant pas de les bousculer, physiquement

comme dans le jeu. Hélas, on en était encore à écarquiller les yeux et à se demander si ça pouvait durer que l'inévitable Zidane y alla d'un coup de tête victorieux, sur un corner de Pi-res dont Jörg Stiel mésestima la trajectoire.

Trahie par le plus ancien de ses titulaires, l'équipe suisse fut remise en selle par le plus jeune de ses remplaçants et qui ne devrait pas le rester longtemps. Sur une combinaison d'anthologie entre Gygax et Cabanas, Vonlanthen se joua

de la charnière centrale française Sylvestre-Thuram - excusez du peu... - pour battre proprement Barthez d'un petit tir croisé. Un jeu d'enfant, si l'on peut dire, pour ce garçon de 18 ans qui brûle de faire connaître au monde entier son immense talent.

Parfaitement organisée, occupant bien le terrain et définitivement libérée, l'équipe de Köbi Kuhn dialogua ainsi d'égale à égale avec son adversaire jusqu'à la pause qu'elle aurait certes pu atteindre avec un but de retard si Thierry Henry n'avait pas raté, sur le fil, une de ces balles dont habituellement il se régale.

Sévères, pas injustes

Elle repartit du même pas en seconde mi-temps, compensant sa logique infériorité tech-

nique par un énorme travail mais aussi par une réelle habileté de manœuvre. Gênée aux entourures mais pas vraiment inquiète, la France semblait attendre son heure grâce à sa maîtrise collective et une économie de moyens qui, forcément, finirait par payer. Et quand Henry obtint enfin ce but après lequel il a vainement couru contre les Anglais et les Croates, on savait l'affaire classée. Ce qu'il fit mathématiquement, quelques instants plus tard, en donnant au score des proportions un peu sévères sans qu'elles soient injustes.

Mais ce qu'ont montré les hommes de Kuhn, hier soir, a quelque chose de réjouissant et de rassurant. L'expérience accumulée au cours de cet Euro en demi-teinte ne sera pas de

qualification au mondial 2006, en Allemagne, et la performance réussie lors de ce dernier match autorise à un certain optimisme. /MGO

SUISSE - FRANCE 1-3 (1-1)

Stade municipal, Coimbra: 30.000 spectateurs (1102 suisses). Arbitre: M. Michel (Slq). Buts: 21e Zidane 0-1. 26e Vonlanthen 1-1. 76e Henry 1-2. 85e Henry 1-3. Suisse: Stiel; Henchoz (85e Magnin), M. Yakin, Müller, Spycher; Cabanas, Vogel, Wicky; Gygax (85e Rama), H. Yakin (60e Huggel); Vonlanthen. France: Barthez; Sagnol (46e Galas, 92e Boumsong), Thuram, Silvestre, Lizarazu; Makelele, Vieira, Pires; Zidane; Trezeguet (75e Saha), Henry. Notes: La Suisse sans Hass et Frei (suspendus); la France au complet. Avertissements à H. Yakin (43e), Henry (46e), Wicky (65e) et Huggel (75e).

L'Éuro 2004

DE



Ivan Moscatelli



Fidèle de Neuchâtel Xamax sans aller jusqu'à revendiquer une étiquette d'assidu, Ivan Moscatelli ne manque pas une miette de cet Euro, qu'il suit au travers de l'œil de son épouse Sandra, anthropologue et sociologue. Que d'émotions!

Ivan Moscatelli comment vivez-vous cet Euro?

I. M.: Passionnément... Je découvre aussi une autre facette avec mon épouse qui fait ses premiers pas dans le milieu. Elle prend des notes tout au long des matches, étudie les réactions et toutes ces publicités qui, durant les pauses, tournent autour du ballon rond.

Une image qui vous a particulièrement frappé?

I. M.: La tenue des spectateurs, qui se griment, se déguisent. Les stades prennent les allures de gigantesque fête de carnaval. Il y a des analogies, c'est certain et le football rejoint désormais ces kermesses populaires, ces grands rassemblements dans lesquels les gens chantent, font la fête. C'est presque devenu un rituel tribal. Un grand bravo à ces techniciens qui nous offrent des images extraordinaires. C'est génial, une mise en scène quasiment parfaite, comme si ce spectacle avait été soigneusement travaillé auparavant.

Une source d'inspiration pour l'artiste que vous êtes?

I. M.: Pas vraiment. Je me souviens que, peu avant les années 50, Nicolas de Staël avait été captivé par un match qu'il avait suivi au Parc des Princes, en nocturne. Il en a peint une série de tableaux intitulés «Les footballeurs». Pour ma part, je n'ai jamais été influencé, même si l'atmosphère d'un stade m'a toujours fasciné.

Que vous inspirent ces affaires de crachats?

I. M.: Déception et tristesse. Mes origines italiennes reprennent le dessus même si je suis plus Helvète que Guillaume Tell. Totti a craché en face de son adversaire, Frei par derrière. Cet un comportement typique dans cette arrogance, cet incivisme...

Le niveau du jeu?

I. M.: Les «grandes» nations mettent moins de passion dans leur jeu. A l'inverse, la Lettonie et la Croatie témoignent d'une étonnante fraîcheur. De jeunes joueurs, qui ne gagnent rien, se donnent à fond en comparaison à certains «brûlés».

L'Italie?

I. M.: Mon statut est particulier, même si je suis Suisse depuis 1981. J'ai aussi un fiston suédois... J'étais déchiré par ce lien du sang l'autre jour. Je ne crains pas de complot pour ce soir, car l'Euro n'est pas un repère de brigands. Je crains plus pour la qualité du jeu italien.

Le futur vainqueur?

I. M.: Je suis serein, que le meilleur gagne. C'est le football, qui réveille des sentiments nationaux, parfois même nationalistes. Peu importe le gagnant, pourvu que cela reste une grande fête. /JFB



Les Français jubilent devant les supporters suisses qui ont mis leur drapeau en berne: une image qui vaut bien quelques longs discours...

PHOTO LAFARGUE

C'est la chronique d'une fin d'après-midi ordinaire. Presque la Suisse autour du stade de Coimbra. Henri Montavon, technicien pour notre télévision: «Tu vas pas me croire. Le type, là, un köbi, il me fait trois fois le tour, étudie ma caméra. Quand il a l'assurance que je bosse pour la TV romande, il me bourre sur l'épaule. T'as de la chance, qu'il me dit, c'était la DRS, je m'énervais.»

Un jour ordinaire

C'est cette table de citoyens genevois, qui se posent la question et qui donnent la réponse. «On n'a qu'une angoisse, qui va perdre les nerfs ce soir? On miserait plutôt sur les frangins Yakin. Ils ont le sang chaud et ils se tiennent à carreau depuis le début.» C'est ce couple de Zurichois, Karin Deck et Mischa Stamm, qui a appris que la «Nati» se priverait toute seule de son No 9: «Typique-

ment suisse, ça. On s'affaiblit sans qu'on nous le demande. L'Europe évoque un nouvel impôt? T'es pratiquement sûr qu'on va l'introduire avant.» Ils ignoraient que l'UEFA, juste après coup, avait invité Frei à se retirer. C'est Pierre-Alain Dupuis, essoufflé à l'entrée des artistes. «Ils ne veulent plus nous causer? On ne tentera pas le diable. Pas de micro pour les citoyens jusqu'à plus ample information.» C'est enfin Pierre Benoît, le chef de presse, à qui on demande si l'ASE, dans les heures qui précèdent le coup d'envoi, ne va pas faire une ultime démarche auprès d'Alex, pour voir s'il ne pourrait pas se soulager. Une décision qui pourrait réactiver les bras noueux dans le bon sens? «Non, on ne va rien faire.» Il est 19 h 45. On envoie la Marseillaise. Les cœurs pieux. Septième: Nico Kovac, 0-1 pour la Croatie. Et la Suisse est toujours debout...

Christian Moser

CARTE POSTALE

LE POINT

GROUPE A

Portugal - Grèce	1-2
Espagne - Russie	1-0
Grèce - Espagne	1-1
Russie - Portugal	0-2
Russie - Grèce	2-1
Espagne - Portugal	0-1

Classement final

1. Portugal	3	2	0	1	4-2	6
2. Grèce	3	1	1	1	4-4	4
3. Espagne	3	1	1	1	2-2	4
4. Russie	3	1	0	2	2-4	3

GROUPE B

Suisse - Croatie	0-0
France - Angleterre	2-1
Angleterre - Suisse	3-0
Croatie - France	2-2
Croatie - Angleterre	2-4
Suisse - France	1-3

Classement final

1. France	3	2	1	0	7-4	7
2. Angleterre	3	2	0	1	8-4	6
3. Croatie	3	0	2	1	4-6	2
4. Suisse	3	0	1	2	1-6	1

GROUPE C

Danemark - Italie	0-0
Suède - Bulgarie	5-0
Bulgarie - Danemark	0-2
Italie - Suède	1-1

Classement

1. Suède	2	1	1	0	6-1	4
2. Danemark	2	1	1	0	2-0	4
3. Italie	2	0	2	0	1-1	2
4. Bulgarie	2	0	0	2	0-7	0

Aujourd'hui
20.45 Italie - Bulgarie
Danemark - Suède

GROUPE D

Rép. tchèque - Lettonie	2-1
Allemagne - Pays-Bas	1-1
Lettonie - Allemagne	0-0
Pays-Bas - Rép. tchèque	2-3

Classement

1. Rép. tchèque	2	2	0	0	5-3	6
2. Allemagne	2	0	2	0	1-1	2
3. Pays-Bas	2	0	1	1	3-4	1
4. Lettonie	2	0	1	1	1-2	1

Demain
20.45 Pays-Bas - Lettonie
Allemagne - Rép. tchèque

Règlement
En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci sont départagées de la manière suivante:

1. Nombre de points obtenus dans les confrontations directes.
2. Différence de buts dans les confrontations directes.
3. Nombre de buts marqués dans les confrontations directes (si plus de deux équipes sont à égalité).
4. Différence de buts générale.
5. Nombre de buts marqués dans tous les matches du groupe.
6. Coefficient obtenu aux éliminatoires de la Coupe du monde 2002 et de l'Euro 2004 (points divisés par le nombre de matches).
7. Classement du fair-play lors de la phase finale.
8. Tirage au sort.

Quarts de finale
Jeudi 24
20.45 Portugal - Angleterre
Vendredi 25
20.45 France - Grèce
Samedi 26
20.45 1er groupe C - 2e groupe D
Dimanche 27
20.45 Rép. tchèque - 2e groupe C

Demi-finales
Mercredi 30
20.45 gagnant 1A-2B - gagnant 1C-2D
Jeudi 1er juillet
20.45 gagnant 1B-2A - gagnant 1D-2C
Finale
Dimanche 4 juillet à 20 h 45

BUTEURS

1. Rooney (Ang) 4 buts. 2. Zidane (Fr) 3 buts. 3. van Nistelrooy (PB), Ibrahimovic (Su), Larsson (Su), Lampard (Ang), Baros (Tch), Henry (Fr) 2 buts. 7. Vonlanthen (S), Grönkjaer (Dan), Frings (All), Scholes (Ang), Gerrard (Ang), Trezeguet (Fr), Basinas (Grè), Charisteads (Grè), Karagounis (Grè), Vryzas (Grè), Bouma (PB), Cassano (It), Tudor (Cro), N. Kovac (Cro), Prso (Cro), Rapaic (Cro), Verpakovskis (Let), Rui Costa (Por), Nuno Gomes (Por), Maniche (Por), Ronaldo (Por), Bulykin (Rus), Kiritchenko (Rus), Allbäck (Su), Ljungberg (Su), Morientes (Esp), Valerón (Esp), Heinz (Tch), Koller (Tch), Smicer (Tch) 1 but. Tudor (Cro) 1 autogoal. /si

L'Eurofoot 2004 vous est présenté par



«C'est à Frei de jouer...»

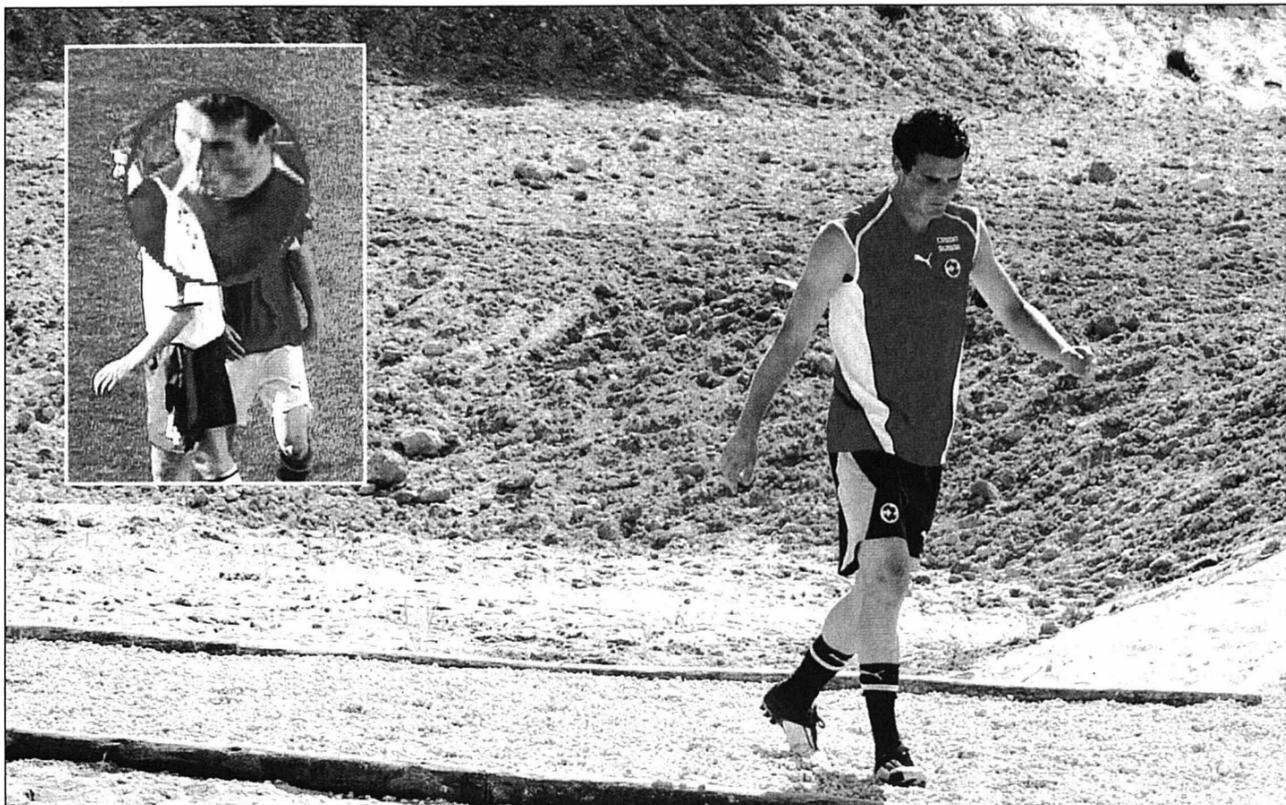
Football ■ Les dirigeants de l'Association suisse ne tolèrent pas les images TV qui accablent leur joueur. Ils le laissent sur son problème de conscience

De notre envoyé spécial
Christian Moser

A faire Alex Frei. Elle a fait du bruit, elle en fera encore. Elle a remué les chaumières. Et empoisonné la vie de l'équipe de Suisse, ulcérée, qui a décidé de boycotter nos télévisions hier. L'a-t-on forcé à prétendre qu'il n'avait rien fait? Le joueur se mûre, pour l'instant, dans le silence. Mais la réponse est non. Il était là, sur le terrain, deux heures avant le coup d'envoi. A regarder ses partenaires préparer le choc. Il a touché deux mots à Christoph Spycher, à Ludovic Magnin. Les dirigeants de l'Association suisse de football, qui n'ont pas bonne mine sur ce coup-là, assurent qu'ils ont fait le maximum pour le Rennais. L'invitant de façon réitérée à considérer ses déclarations. Hier matin, devant la tempête qu'a soulevé le «drame», l'ASF et l'intéressé, «d'un commun accord», décidaient qu'il ne participerait pas à Suisse - France. Dans la foulée, l'UEFA annonçait qu'elle «suspendait le joueur pour 15 jours». Jusqu'à la fin du tournoi. Avant de rouvrir plus à fond la procédure et de sanctionner. Alex Frei a pris un avocat pour défendre ses droits à l'UEFA.

Toujours présumé innocent

L'ASF, son président Ralph Zloczower en tête, a expliqué son point hier devant la presse. En gros: Alex Frei a toujours nié avoir craché. Jusqu'à plus ample informations et supplément d'enquête par l'UEFA, il bénéficie de la présomption d'innocence. «Nous sommes au milieu d'une procédure» a martelé



Alexander Frei devait se sentir bien seul hier au Portugal après avoir découvert les images qui prouvaient sa culpabilité (en médaillon). PHOTOS KEYSTONE

Zloczower à plusieurs reprises. Urs Leutherdt, chef du service des sports de la télévision allemande, se défend. «Au moins 20 personnes savaient que ces images existaient. Elles seraient sorties un jour ou l'autre.»



« Il ne dira plus rien »
Ralph Zloczower, en tant que président de l'ASF, a fait fort en relevant, hier 18 h, qu'il «n'avait pas encore vu les nouvelles images dont on parle...» Ernst Lämmlli, le délégué aux équipes nationales: «J'ai vu ces images en compagnie d'Alex. Je lui en ai parlé, il ne veut rien dire.» Le No 9 a pris un avocat privé pour défendre son cas, il ne s'exprimera donc plus. Les dirigeants ont pourtant pris les devants dans cette pénible affaire en décidant de se passer de Frei avant que tombent des nouvelles de l'UEFA. «Nous avons estimé qu'il y avait trop de pression sur lui.» L'ASF ne l'a pas suspendu. Mais elle est bien forcée de reconnaître ce que le monde entier a vu. «C'est

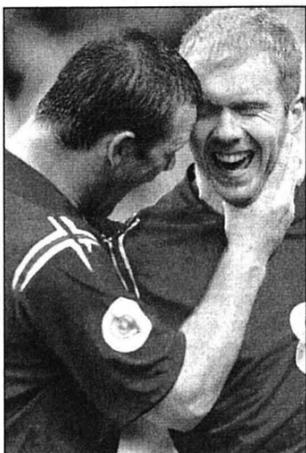
à Alex de s'exprimer maintenant.» Le temps qui passe n'aidera pas forcément le Rennais, coincé dans une bien triste affaire. /CMO

Garage et carrosserie Maurice Bonny
Opel Meriva
...avec Opel toujours gagnant!
La Chaux-de-Fonds www.bonny.ch

Rooney - Scholes: duo de choc
Angleterre ■ Le jeune attaquant, auteur d'un doublé et le rouquin ont fait plier la Croatie

L'Angleterre s'est qualifiée pour les quarts de finale en battant la Croatie 4-2. Menés 1-0 dès la 5e minute, les Anglais ont renversé la situation juste avant la pause. Auteur d'un doublé contre la Suisse, Wayne Rooney a encore pesé de tout son poids sur l'issue de la rencontre. Passeur décisif pour Scholes, l'attaquant d'Everton a marqué deux nouveaux buts pour offrir la victoire aux siens. L'ouverture du score de Niko Kovac (5e) plaçait le capitaine Beckham et les siens dans une situation délicate. Les Croates ne pouvaient pas rêver meilleur départ. Condamnés à s'imposer, ils semblaient bien partis. Mais les Anglais ne se laissaient pas perturber par cette entrée en matière manquée. Appliquée et déterminée, la sélection aux trois Lions réagissait en se ménageant une occasion par Scholes, dont le tir était repoussé par Butina (8e).

Négligeant les ailes et abusant des longues passes, les Anglais peinaient à porter le danger. Très effacé, Beckham n'offrait que peu de solutions à Gerrard et Lampard, impeccables. De plus, les montées d'Ashley Cole ne compensaient pas l'absence de Scholes, qui a délaissé son côté gauche pour apporter, dans l'axe, son soutien aux attaquants. Longtemps stérile, cette tactique s'est finalement révélée payante. A la 40e, Owen, lancé, se heurtait à Butina. Rooney était le plus prompt pour transmettre le cuir à Scholes, qui pouvait égaliser de la tête. Les Croates s'effondraient en encaissant un deuxième but.

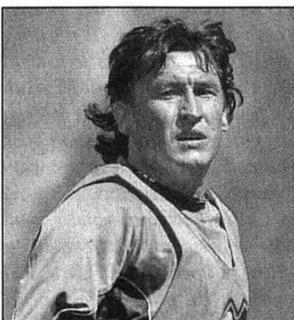


Wayne Rooney - Paul Scholes: au tour du Portugal... PHOTO KEYSTONE

«Grenat» au boulot
Servette ■ Les Genevois sont en camp à Crans-Montana

Servette, qui n'est officiellement plus en situation de surendettement, est sur le point de signer plusieurs nouveaux joueurs. Un de ceux-ci est l'international ivoirien Saliou Lassiss. Agé de 25 ans, Lassiss est en fin de contrat avec l'AS Roma, où il n'a pas joué la saison passée pour «des problèmes avec les dirigeants» dicit Marc Roger. Le «mercato» grenat est toutefois loin d'être terminé. Plusieurs joueurs sont déjà en camp dans les alpes valaisannes, même s'ils n'ont pas encore officiellement signé de contrat. Ainsi, les anciens Xamaxiens Eric Hassli et Miguel Portillo devraient être définitivement genevois ces prochains jours. Il en va de même pour Toni, défenseur portugais de 24 ans, en provenance de Beira Mar. Son coéquipier, le demi Kata (26 ans) s'entraîne aussi avec les «Grenat», ainsi que le milieu chilien Jean Beausejour (20 ans) et le latéral droit de Murcie, l'Espagnol Joaquin Menendez (20 ans). Si Christophe Jaquet, en fin de contrat, devrait prolonger son engagement ces prochains jours, Alexandre Comisetti,

bien qu'il soit lié à Servette jusqu'en juin prochain, n'est pas à Crans-Montana. Rien de neuf en revanche en ce qui concerne Fabrizio Zambrella. L'audition au tribunal des prud'hommes n'ayant rien donné, l'affaire ira devant les instances de l'ASF voire de la Fifa. Malgré les trois points de pénalité infligés par la Swiss Football League, l'objectif de Servette est clair. «Je suis venu ici pour rêver à Bâle le titre de champion» a affirmé Viorel Moldovan. Pour que l'équipe soit rapidement compétitive, «les anciens devront aider les nouveaux» a estimé Paulo Diogo. /si



Viorel Moldovan: ambitieux pour son retour en Suisse. PHOTO KEYSTONE

Au pied du mur

Football ■ L'Italie n'aura pas recours à de savants calculs pour atteindre les quarts de finale: elle doit s'imposer et prier qu'il y ait un vainqueur dans le derby scandinave

Afonso Henriques, Guimarães
Mardi 22 juin à 20 h 45



ITALIE - BULGARIE

Aucun calcul n'est plus permis pour les Italiens. Face à des Bulgares d'ores et déjà éliminés, ils devront s'imposer pour espérer se qualifier pour les quarts de finale. Mais les Transalpins ne sont pas complètement maîtres de leur destin...

Actuellement troisième du groupe avec deux points, l'Italie ne passera que si elle gagne et que, dans le même temps, le Danemark et la Suède ne font pas match nul sur le score de 2-2 ou plus. En cas de nul 1-1 dans le derby nordique, la qualification de l'Italie dépendrait de l'importance de sa victoire contre la Bulgarie.

L'Italie a cruellement manqué de réalisme lors de ses deux premiers matches, qui se sont soldés par deux nuls (0-0 contre le Danemark, 1-1 contre la Suède). La squadra azzurra a pourtant développé l'un des jeux les plus agréables de toutes les équipes participant à la compétition.

La tâche des hommes de Giovanni Trapattoni est d'autant plus difficile que le sélectionneur transalpin doit se passer des services de nombreux titulaires suspendus, comme le milieu Gattuso, le

défenseur et capitaine Cannavaro ou encore le meneur de jeu de l'AS Roma, Francesco Totti, coupable d'avoir craché sur un joueur danois.

Le récupérateur Cristiano Zanetti est incertain en raison d'un problème musculaire

qui l'a déjà privé du match contre la Suède. Christian Vieri a manqué ce week-end un match d'entraînement en salle en raison d'une douleur au genou gauche. Il devrait toutefois être aligné contre la Bulgarie. Cannavaro devrait

être remplacé par Ferrari ou Materazzi, tandis que Gattuso serait suppléé par Fiore ou Camoranesi.

La Bulgarie, éliminée après deux défaites contre la Suède et le Danemark, est privée de son capitaine Stilian Petrov et

de son défenseur central Kirilov, tous deux suspendus. Petkov, blessé, ne devrait pas non plus jouer. Son collègue en défense, Ivanov, soigne un problème au tendon mais pourrait quand même être aligné. /si



Alessandro Del Piero (7) et tous ses coéquipiers devront se débattre de la Bulgarie avant de se tourner vers Porto pour connaître leur sort. PHOTO KEYSTONE

REMISES EN JEU

Supporter frappé?

Garry Mann a affirmé à Londres qu'il avait été «battu» par la police portugaise et privé d'un «procès équitable». Expulsé au Royaume-Uni, le supporter britannique a été condamné à deux ans de prison par un tribunal portugais pour hooliganisme en marge de l'Euro. «J'ai été attaqué par des policiers en civil en rentrant du pub (réd.: dans la nuit du 14 au 15 juin à Albufeira, en Algarve) et j'ai été battu» a dit Garry Mann, qui restait en liberté lundi à cause d'un problème de procédure. /si

Arrestations en Thaïlande

Plus de 500 parieurs et organisateurs de paris ont été arrêtés en Thaïlande depuis le début de l'Euro. Au total, 464 parieurs et 51 organisateurs de paris ont été interpellés depuis le coup d'envoi de la compétition et l'équivalent de 4000 euros en monnaie locale et près de cinq millions d'euros en tickets de paris ont été saisis. /si

Croates indisciplinés

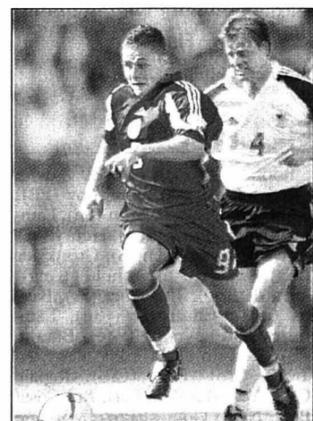
La Commission de discipline de l'UEFA a ouvert une enquête à la suite du comportement de supporters de la Croatie. Ceux-ci auraient entonné des chants racistes et fait le salut nazi à l'occasion des matches de leur équipe. Si ces faits sont confirmés, la Fédération croate risque une forte amende. /si

La Grèce en fête

De nombreuses villes de Grèce ont vu leurs rues se remplir de supporters en délire. A coups de klaxon et de pétards, ils ont exprimé dimanche leur joie après la qualification de leur équipe pour les quarts de finale. Drapés dans leur bannière nationale blanche et bleue et s'arrosant de champagne, les plus enthousiastes ont convergé dans le centre d'Athènes et de Thessalonique. La place Syntagma d'Athènes s'est remplie de supporters dont les pétards ont déclenché un incendie. /si

Match nul historique

Faute de parutions dimanche, la presse lettone a dû attendre hier pour exprimer sa «fierté» après le match nul «historique» obtenu par sa sélection contre l'Allemagne (0-0). Ce score est considéré comme une «victoire». «Un match nul qui équivaut à une victoire» estime en Une «Diena», le principal quotidien letton. «C'est un nouvel exploit historique» s'enflamme le journal. «Les footballeurs lettons ont produit la plus grande sensation de l'Euro» estime «Diena» pour qui le 0-0 réalisé contre l'Allemagne fait grandir la réputation de la sélection à des niveaux jamais atteints. /si



Le match nul de la Lettonie de Maris Verpakovskis (en rouge) face à l'Allemagne a été salué comme il se doit au pays. PHOTO KEYSTONE

La victoire et rien d'autre

Bessa, Porto
Mardi 22 juin à 20 h 45



DANEMARK - SUÈDE

Le choc entre les voisins nordiques danois et suédois fait trembler l'Italie. La squadra azzurra, même en battant la Bulgarie, déjà éliminée, pourrait ainsi quitter la compétition. Il n'en faut pas plus pour que la presse italienne crie au risque de collusion entre Danois et Suédois, frères ennemis séparés par la mer Baltique.

«Est-ce qu'on va passer un marché avec les Suédois pour éliminer l'Italie? Bien sûr que oui!» a plaisanté le sélectionneur danois Morten Olsen, avant de revenir à plus de sérieux devant la pression médiatique: «Non, je plaisante, bien sûr, nous ne ferons pas de deal avec eux, nous voulons gagner.»

Son homologue suédois Lars Lagerbäck s'est mis au diapason devant un parterre de journalistes italiens assiégeant depuis trois jours les points presse de la Suède. «Il n'y aura pas 2-2, bien sûr dans le football rien n'est impossible, tout les résultats peuvent arriver, mais je veux dire qu'il est hors de question pour nous de penser à un arrangement» a assuré le technicien.

«Ce n'est pas dans notre mentalité de décider du score avant le match, a poursuivi Lars Lagerbäck. En plus, si vous devez vous arranger avec 22 joueurs, il faut aussi s'arranger avec les arbitres, impossible.» «Pas besoin de placer 50 caméras sur le terrain

pour nous surveiller, nous sommes des professionnels» a conclu l'attaquant suédois Henrik Larsson.

Benny Lennartsson, superviseur des adversaires de l'équipe de Suède, a été impressionné par le jeu des Danois. «Jesper Groenkaer et Martin Joergensen sont des dangers sur les ailes» a-t-il prévenu.

Lennartsson craint aussi le «patron» du Danemark, Thomas Gravesen, coriace milieu de terrain récupérateur.

«Le jeu danois s'est amélioré depuis le début de l'Euro, leur façon

de jouer n'est pas typique des pays nordiques, ils m'ont surpris. Contre l'Italie, les Danois ont eu la possession du ballon pendant 70% du match» a poursuivi le superviseur suédois.

Mais la Suède possède deux attaquants capables de renverser la situation avec des gestes venus d'ailleurs: Henrik Larsson, le buteur légendaire qui va quitter le Celtic Glasgow, et Zlatan Ibrahimovic,

auteur d'un but inouï contre l'Italie (1-1) vendredi. La péninsule italienne retient en tout cas son souffle en attendant le verdict. /si



Zlatan Ibrahimovic - Jon Dahl Tomasson: Suédois et Danois ne se feront pas de cadeaux. PHOTOS KEYSTONE



«Nouveau fiasco» Espagne ■ La presse nationale pas tendre envers Iñaki Saez



Les choix du sélectionneur Iñaki Saez sont au centre des critiques en Espagne. PHOTO KEYSTONE

Les photos des joueurs espagnols en pleurs font la une de la presse sportive espagnole. Unanime, elle dénonce un nouveau «fiasco» de la Selección en compétition internationale après la défaite enregistrée contre le Portugal, qui prive l'Espagne d'un quart de finale.

«Désastre total», titre «Sport», qui attaque le sélectionneur espagnol Iñaki Saez pour son système de jeu «extrêmement conservateur» et pour avoir continué de faire confiance à Raul, qui est totalement passé à côté de son Euro, tout en choisissant de laisser Fernando Morientes sur le banc contre le Portugal. L'élimination de dimanche est la dernière d'une longue série pour l'Espagne, qui n'a plus gagné de compétition internationale depuis l'Euro 1964.

«Nouveau fiasco... comme d'habitude», déplore «Marca» en

une. Lors de la Coupe du monde 2002 et de l'Euro 2000, l'Espagne avait été sortie en quart. Lors de la Coupe du monde 1998 en France, elle n'avait pas dépassé le stade des poules.

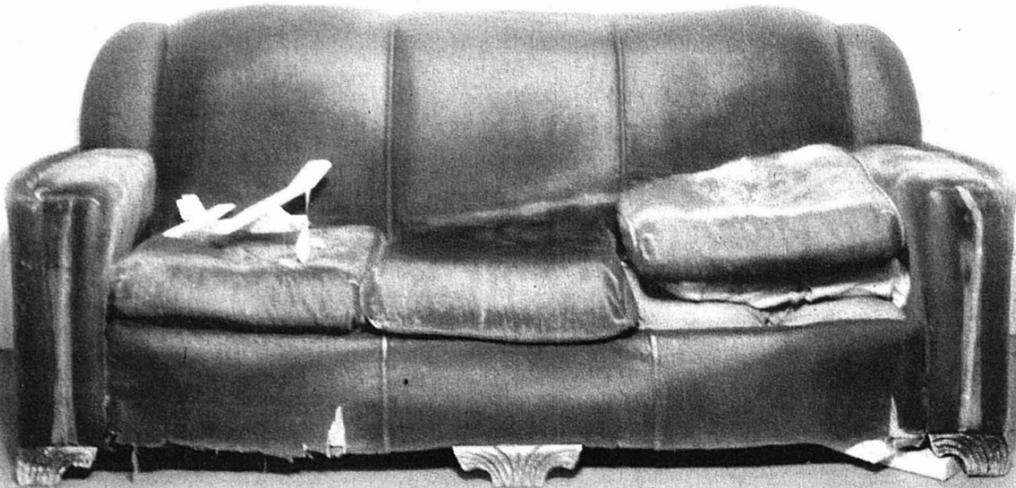
Si «AS» estime que Saez a aligné l'équipe que demandait la presse, «Marca» affirme que le maintien à son poste de sélectionneur «est plus que remis en doute. Nous attendions le meilleur de Raul. Il n'a été à la hauteur ni dans les phases de jeu, ni devant le but», poursuit «Marca». C'est la première fois depuis 1981 que le Portugal s'imposait contre l'Espagne.

Pour «AS», l'élimination de dimanche est la pire de toutes. «Cette fois, elle s'est faite sans gloire, et même sans dignité, sans rien auquel se raccrocher, pas même au beau jeu ou au manque de chance. Cette fois, nous méritons tout ce qui nous est arrivé.» /si



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

Achetez maintenant une Renault et renouvelez votre intérieur. Renault vous offre jusqu'à Fr. 8 000.-*



*Offres réservées aux clients particuliers jusqu'à fin juin 2004.

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Esplanade P. Ruckstuhl SA, 54, 032/967 77 77

Le Locle: Garage Cuenot, Succ. Oberli & Cie., 032/931 12 30 - Les Genevez: Garage J.F. Boillat, 032/484 93 31 - Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, J.-P. Cruchaud 032/937 11 23 - Les Reussilles: Garage Gerber SARL, 032/487 50 50 - Saingnégier: Garage Erard SA, 032/951 11 41 - Saint-Imier: Garage du Midi SA, 032/941 21 25

RENAULT

Et si vous changiez de sofa? A l'achat d'une Renault, vous pourrez en acheter un neuf avec l'argent économisé. Votre bénéfice est bien réel et vous en ferez ce qu'il vous plaira! En prime, nous vous proposons des conditions de leasing très attractives. Votre représentant Renault vous conseillera volontiers. Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou www.renault.ch



Laguna Grandtour: Avantage client jusqu'à Fr. 8 000.-



Espace: Avantage client jusqu'à Fr. 5 430.-



Megane 5 portes: Avantage client jusqu'à Fr. 2 550.-

manifestations



Le Conseil de Communauté locale de la Collégiale de Neuchâtel organise un

CONCOURS PUBLIC D'ÉCRITURE

ouvert à tous, pour la création d'un «Mystère de Noël du Cénotaphe». Les conditions de participation peuvent être obtenues, exclusivement par courrier adressé à: Conseil de Communauté de la Collégiale Concours écriture Rue de la Collégiale 3, 2000 Neuchâtel Jusqu'au 31 juillet 2004. 028-446739/DUO

www.knie.ch

KNIE

MARIE-THERÈSE REVIENT!

La Chaux-de-Fonds

25 au 27 juin

Place des Forains

Représentations
Ve 20h00
Sa 15h00 + 20h00
Di 15h00 + 20h00

Zoo itinérant
Ve 14h00 - 19h30
Sa 09h00 - 19h30
Di 09h00 - 17h30

Prélocation
au Ticketcorner au 0900 800 800, www.ticketcorner.com et à la caisse du cirque:
Ve 12h00 - 21h00
Sa 10h00 - 21h00
Di 10h00 - 20h30



TICKETCORNER
0900 800 800
019-058039

avis divers

Demain en grande première suisse

PLAZA
Tél. 916 13 55



Chaque jour à 14h, 16h15, 18h30, 20h45.
Dim à 10h30.
Noct. ve, sa à 23h.

Shrek marié: le plus gros gag de l'année. Incontournable!
Age: pour tous

SHREK 2

SUPER OFFRE POUR NOS SACS DE MARQUE!

Venez nous voir...
... Vous serez étonnés!!!

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 73 37
Fax 032 913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Paiement après résultat!
M. TARA
Grand voyant médium, résout tous vos problèmes, maigrir, chance, envoûte, maladie, etc.
Tél. 078 613 30 63

Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032 913 68 33
La Chaux-de-Fonds

avis divers

L'Impartial

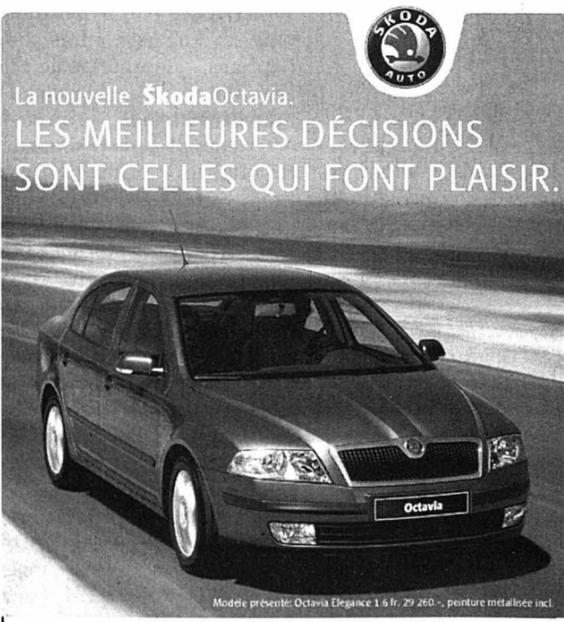
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions et rédacteur en chef: Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.940 exemplaires (REMP, avril 2003)
Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION
14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 18 h.

ABONNEMENTS
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 88.- 6 mois Fr. 166.- 12 mois Fr. 312.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA - 14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 45, vendredi jusqu'à 17 h 15.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ils doivent être communiqués par téléphone au **032 723 53 00**, par fax au **032 723 53 09** ou par e-mail à l'adresse redaction@limpartial.ch.



Avec la nouvelle Octavia, vous optez pour une voiture qui vous donnera du plaisir - intérieur confortable, direction «Servotronic» précise, essieu arrière à quatre bras, sans parler du coffre le plus généreux de sa catégorie et de l'équipement de sécurité intégral. Et son prix aussi vous plaira: la nouvelle Skoda Octavia, à vous déjà à partir de fr. 23 990.-.

AUTO-PASSION Serrières/NE
Tél. 032 731 82 60
Internet: www.autopassion.ch
E-mail: autopassion.lf@bluewin.ch

GARAGE CH. FATTON Buttes
Tél. 032 861 30 33

GARAGE DE L'AVENIR SA La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 10 77

JF AUTOMOBILES Fontainemelon
Tél. 032 853 53 52

Le bazar du Devens

fait son cirque

St. Aubin

Samedi 26 juin de 09h00 à 16h30

Jeux, Ateliers, Restauration, Promenades à cheval, en poney et calèche

Atelier cirque par le trio Rolla et spectacle par F'Art du cirque Monti

4 POUR 3 C'est parti!

ISA bodywear

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 032 931 17 20

GPS PALM-GARMIN
J-F BERBERAT
magasin son auto L.-Robert 102

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 02 04
www.gestifin.ch

4x4 plus

4 quotidiens leaders dans leur marché!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Goosen au bout du suspense

Golf ■ Le Sud-Africain a remporté son deuxième US Open avec deux coups d'avance sur l'Américain Phil Mickelson. Tiger Woods battu et frustré

Le Sud-Africain Retief Goosen a inscrit son nom pour la deuxième fois au palmarès de l'US Open, deuxième levée du Grand Chelem. Il s'est imposé avec deux coups d'avance sur l'Américain Phil Mickelson, lauréat du Masters, à l'issue du quatrième tour sur le parcours de Southampton, dans l'Etat de New York.

Goosen et Mickelson ont livré un final à suspense sur les neuf derniers trous pour terminer tous deux sur une carte de 71 (1 au-dessus du par), le Sud-Africain préservant finalement les deux longueurs d'avance qu'il comptait après le troisième tour.

Première depuis 1963

Le champion de Pietersburg, homme d'un calme olympien, a fait la différence sur les greens grâce à la précision de son putting. Onze fois durant la journée, il n'a eu recours qu'à un seul putt pour terminer un trou. Son bras n'a jamais tremblé, pas même face à une foule qui n'hésitait pas à hurler son soutien à Mickelson, le défenseur de la bannière étoilée qui avait une occasion de devenir le septième homme à remporter la même année le Masters et l'US Open.

Un rapide baiser à madame et Goosen enveloppait son fils dans ses bras pour aller recueillir le trophée tant envié.



Le baiser de Retief Goosen à une coupe bien méritée.

PHOTO KEYSTONE

Celui que seul quatre joueurs non-américains ont brandi en 104 éditions. Sur le tracé exigeant de Shinnecock Hills, rendu encore plus difficile par le vent changeant et un sol particulièrement dur à certains endroits, aucun joueur n'est parvenu à descendre sous le par lors du quatrième

tour, une première depuis 1963.

Un seul joueur a fini dans le par, l'Australien Robert Allenby. Tous les autres ont enchaîné les bogeys, même le numéro un mondial Tiger Woods, autre double vainqueur (2000 et 2002), qui devait se contenter d'un piètre 76

pour un total de 290 et une 17e place ex-aequo. Woods, probablement frustré par deux années de disette en Grand Chelem, allait jusqu'à accuser l'Association américaine de golf (USGA) de créer des conditions «injustes» et un «parcours incontrôlable» notamment le septième trou.

Classements

Southampton, New York. 104e US Open (6,25 millions de dollars, par 70). Classement final: 1. Goosen (AfS) 276 (70, 66, 69, 71). 2. Mickelson (EU) 278 (68, 66, 73, 71). 3. Muggert (EU) 281 (68, 67, 74, 72). 4. Maruyama (Jap) 284 (66, 68, 74, 76) et Weir (Can) 284 (69, 70, 71, 74). Puits: 17. Woods (EU) 290 (72, 69, 73, 76). /si

Un euro d'amende Cyclisme ■ Lance Armstrong débuté devant la justice

Lance Armstrong a subi une défaite devant la justice française. Le juge des référés a rejeté à Paris une demande du coureur cycliste américain d'insérer un encart niant les accusations de dopage portées contre lui dans un livre paru la semaine dernière.

L'avocat de l'éditeur (La Martinière) et des auteurs de «LA. Confidentiel, les secrets de Lance Armstrong» s'est déclaré «très satisfait» par la décision du juge. Il a notamment souligné que le coureur avait été condamné à verser aux défendeurs un euro à titre de

dommages et intérêts «pour procédure abusive».

«Le juge a parfaitement compris en condamnant M. Armstrong pour procédure abusive que l'intéressé avait tenté de répondre par la voie judiciaire à des questions des journalistes auxquelles il a refusé de répondre», a déclaré Me Arnault de Montbrial.

Lors de l'audience, vendredi dernier, les avocats de Lance Armstrong avaient dénoncé un «livre à scandale» qui porte atteinte à l'honneur du coureur. Le livre est paru il y a une semaine. L'avocat d'Armstrong a fait appel. /si

CYCLISME TOUS AZIMUTS

Carnet noir. Le Français Charly Grosskost, ancien maillot jaune du Tour de France, est décédé à l'âge de 60 ans après un accident de la route survenu à la fin de la semaine dernière. Grosskost, né le 5 mars 1944 à Eckbolsheim, a couru dans le peloton professionnel pendant huit saisons à partir de 1966. /si

Suspendu à vie. L'ancien champion du monde juniors sur piste, Mark French, a été suspendu à vie par le comité olympique australien. Il a été reconnu coupable de transport, recel et distribution de produits dopants. French (19 ans) avait déjà fait l'objet d'une procédure il y a deux

ans, pour avoir absorbé des produits interdits. /si

Dufaux avec Virenque. Le Vaudois Laurent Dufaux, l'Italien Paolo Bettini, tenant de la Coupe du monde, le Belge Tom Boonen et le Français Richard Virenque seront les chefs de file de l'équipe belge Quick Step au Tour de France. La Grande Boucle partira le 3 juillet de Liège. Richard Virenque cherchera à devenir le seul détenteur du record des victoires dans le GP de la Montagne. Le Français vise un septième maillot à pois. Ni l'Allemand Patrik Sinkewitz, révélation du Tour d'Allemagne, ni l'Italien Luca Paolini n'ont été retenus. /si



Une 11e participation au Tour de France pour Laurent Dufaux. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

AUTOMOBILISME ■ Sorti de l'hôpital. Ralf Schumacher (28 ans), victime d'un accident dimanche sur le circuit d'Indianapolis, a quitté l'établissement où il a passé une nuit en observation. Le pilote allemand, contusionné, n'est pas sûr de pouvoir participer au prochain Grand Prix de France, à Magny-Cours, le 4 juillet. /si

VOILE ■ «Alinghi» battu. Le Team «Alinghi» s'est incliné pour la cinquième fois d'affilée face à «BMW-Oracle» dans le cadre de l'UBS Trophy à Newport (EU). Le tenant du titre de la Coupe de l'America, barré par Peter Holmberg, est désormais mené 5-2 dans cette compétition de prestige qui se dispute en 12 manches. /si

FOOTBALL ■ Stuttgart recrute. Le défenseur international autrichien de Munich 1860, Martin Stranzl, a été transféré à Stuttgart où il retrouvera Marco Streller et Hakan Yakin. Stranzl (24 ans) qui a signé pour trois ans et 650.000 euros, est la deuxième recrue du nouvel entraîneur Matthias Sammer, après le défenseur français de Lille Mathieu Delpierre. /si

Ameobi reste. Shola Ameobi (23 ans) a signé un nouveau contrat de cinq ans avec Newcastle, soit jusqu'à la fin de la saison 2008-09. /si

Sale affaire. La justice a lancé des enquêtes sur un possible blanchiment d'argent de la drogue dans le football mexicain. Ces actions font suite à l'arrestation de l'homme d'affaires Carlos Ahumada, propriétaire de deux clubs, Santos Laguna et León. /si

Un Italien à Chiasso. Chiasso a engagé le milieu de terrain italien Marco Saviozzi (27 ans). En provenance de Borgomanero, un club de Série D transalpine, Saviozzi a signé un contrat pour une année avec le club de Challenge League. /si

TRIATHLON ■ Deuxième rang. Engagée lors de l'épreuve internationale de Bardolino (It), Magali Di Marco Messmer a pris la deuxième place à 47 secondes de l'Italienne Nadia Cortassa. /réd.

BASKETBALL ■ Martinez prolonge. La formation de LNA de Lausanne Morges a annoncé la prolongation du contrat de l'ailier Gino Martinez (192 cm, 21 ans) pour deux saisons. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Cramer à Zoug. Après le défenseur américain Brett Hauer et l'attaquant russe Oleg Petrov, l'ex-international suisse Gian-Marco Cramer (31 ans) quitte à son tour GE Servette pour Zoug. Le centre a signé un contrat pour deux ans avec le club de Suisse centrale. /si

CYCLISME ■ McGee aux commandes. L'Australien Bradley McGee (fdjeux.com) a remporté la troisième étape de la Route du Sud, un contre-la-montre de 23,5 km entre Loures-Barousse et Sarp. Il a du même coup pris la tête du général, aux dépens de l'Italien Cristian Moreni. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain au Mont-Saint-Michel 7e étape du Grand National du Trot (attelé, Réunion 1, course 1, 2650 mètres, départ à 13 h 50) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Jaflosa-Gédé	2650	J.-C. Hallais	A. Sassier	24/1	9a0aRa	18 - Le monstre est prêt.
	2 Idumée-Du-Châtelet	2650	M. Charuel	C. Jouenne	18/1	7aDa3a	8 - L'engagement de rêve.
	3 Kalusphenio	2650	D. Béthouart	D. Béthouart	10/1	2m3m1m	9 - Il peut déchirer ce peloton.
	4 Kendo	2650	E. Varin	E. Varin	40/1	7mDmDm	15 - Un sacré numéro.
	5 Joli-Bai	2650	P. Coignard	P. Coignard	17/1	DaDaDa	7 - Presque la limite du recul.
	6 Job-D'Udon	2650	Y. Dreux	B. Desmontils	10/1	Da0a3a	12 - Elle peut entrer dans la danse.
	7 Looping-De-L'iton	2650	J. Lepennetier	J. Lepennetier	11/1	6aDa1a	14 - Une place est à sa portée.
	8 Joss-Royal	2650	A. Thomas	J.-P. Marmion	8/1	6a2a3a	13 - Il semble s'être ressaisi.
	9 Jack-L'Eventreur	2675	F. Nivard	J.-B. Bossuet	6/1	3a1a2a	LES REMPLAÇANTS:
	10 Indurin-Star	2675	D. Chéradame	D. Chéradame	12/1	0a6a0a	5 - Un gros coup de poker.
	11 Ismutine	2675	L. Coubard	L. Coubard	14/1	9a8a2a	3 - En pleine forme au monté.
	12 Java-Speed	2675	M. Bézier	A.-P. Bézier	10/1	0a3a6a	
	13 Javaki-D'Argent	2675	J.-F. Popot	J.-F. Popot	9/1	4a5a4a	
	14 Koumba-D'Ortige	2675	F. Blandin	F. Blandin	11/1	0a4a0a	
	15 Jaiko-Des-Brousses	2675	L. Groussard	L. Groussard	5/1	8a5a0a	
	16 Galion-D'Argent	2675	F. Héon	D. Dévé	28/1	9a0m0a	
	17 Idéal-De-L'iton	2700	F. Boudet	J. Lepennetier	20/1	5aDaDm	
	18 Général-Du-Lupin	2700	J.-M. Bazire	J.-P. Marmion	2/1	1a1a2a	

JEUX

SPORT-TOTO
22 X - 122 - X 1 X - 1 X 1 - 1

TOTO-X
9 - 11 - 23 - 32 - 33 - 36

GAINS

SPORT-TOTO
2 x 12 Fr. 11.768,70
40 x 11 441,30
442 x 10 39,90
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 170.000.-

TOTO-X
9 x 5 Fr. 777,10
350 x 4 20.-
4547 x 3 3.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 110.000.-

BANCO JASS
♥ 8, 9, 10, D, A ♦ 7, D
♣ 10, A ♠ V, R, A

HELIO MAZOUT Votre source de chaleur près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch
Michel Sidler et Michèle Meyer à votre service

SE CHAUFFER AU MAZOUT, LA BONNE DECISION.
HELIO MAZOUT SA
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
info@heliomazout.ch

Jeux, sets et matches

Tennis ■ La saison interclubs touche à sa fin et voici un vaste tour d'horizon des résultats et des classements des équipes régionales engagées dans les différentes catégories

DAMES

Première ligue. Groupe 27: Mail - La Chaux-de-Fonds 4-3. Mail - Prilly 6-1. Nyon - La Chaux-de-Fonds 4-3. Nyon - Mail 2-5. La Chaux-de-Fonds - Prilly 6-1. **Classement:** 1. Mail 15. 2. La Chaux-de-Fonds 12. 3. Nyon 11. 4. Prilly 4.

Groupe 31: Le Locle - Genthod 6-1. Ardon - Le Locle 7-0. Orbe - Le Locle 4-3. **Classement:** 1. Ardon 17. 2. Genthod 11. 3. Le Locle 9. 4. Orbe 5.

Groupe 32: La Chaux-de-Fonds - Crans 6-1. Cossonay - CT Neuchâtel 2-5. La Chaux-de-Fonds - Cossonay 2-5. CT Neuchâtel - Crans 7-0. CT Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds 5-2. **Classement:** 1. CT Neuchâtel 17. 2. La Chaux-de-Fonds 10. 3. Cossonay 8. 3. Crans 7.

Promotion: CT Neuchâtel - Genthod 5-2. Viège - CT Neuchâtel 3-4. Saas-Grund - CT Neuchâtel 4-3. Ardon - La Chaux-de-Fonds 6-1. La Chaux-de-Fonds - Zermatt 3-4. Saas-Grund - Mail 4-3.

Relégation: Le Locle - Crans 4-3.

Deuxième ligue. Groupe 38: Delémont - Saignelégier 4-3. Evillard - Tramelan 3-4. Tramelan - Saignelégier 5-2. Saignelégier - Evillard 2-5. Tramelan - Delémont 5-2. **Classement:** 1. Tramelan 14. 2. Evillard 11. 3. Delémont 10. 4. Saignelégier 7.

Groupe 46: Marin - Lawn 5-2. Wander - Val-de-Ruz 4-3. Marin - Wander 4-3. Val-de-Ruz - Lawn 5-2. Val-de-Ruz - Marin 1-6. **Classement:** 1. Marin 15. 2. Lawn 11. 3. Wander 10. 4. Val-de-Ruz 6.

Groupe 47: Estavayer-le-Lac - Fleurier 1-6. Béroche-Boudry - Aiglon 7-0. Fleurier - Aiglon 5-2. Béroche-Boudry - Estavayer-le-Lac 5-2. Fleurier - Béroche-Boudry 6-1. **Classement:** 1. Fleurier 17. 2. Béroche-Boudry 13. 3. Estavayer-le-Lac 8. 4. Aiglon 4.

Groupe 48: Bulle - Peseux 2-5. Grolley - Peseux 4-3. Peseux - Plasselb 4-3. **Classement:** 1. Plasselb 14. 2. Grolley 12 (27-21). 3. Peseux 12 (30-21). 4. Bulle 4.

Promotion: Tramelan - Homberg 5-2. Scheuren - Tramelan 1-4. Konolfingen - Marin 7-0. Fleurier - Grolley 3-4. Béroche-Boudry - Plasselb 3-4.

Relégation: Schützenmatt - Saignelégier 6-1. Saignelégier - Porrentruy 4-3. Biglen - Val-de-Ruz 5-2. Val-de-Ruz - Estavayer-le-Lac 3-4. Peseux - Aiglon 6-1.

Troisième ligue. Groupe 19: Cortébert - Born 0-7. Mont-Soleil - Port 0-7. Lyss - Mont-Soleil 2-5. Cortébert - Mont-Soleil 4-3. Lyss - Cortébert 3-4. Port - Cortébert 7-0. **Classement:** 1. Port 27. 2. Born 22. 3. Cortébert 8 (20-41). 4. Mont-Soleil 8 (18-42). 5. Lyss 5.

Groupe 25: Romont - Couvet 2-5. Le Landeron - Givisiez 3-4. Le Landeron - Romont 6-1. Couvet - Grolley 4-3. Couvet - Le Landeron 4-3. Givisiez - Couvet 3-4. Le Landeron - Aumont 5-2. Couvet - Aumont 6-1. Grolley - Le Landeron 2-4. **Classement:** 1. Couvet 23. 2. Le Landeron 22. 3. Givisiez 19. 4. Romont 17. 5. Grolley 16. 6. Aumont 8.

Jeunes-seniors. LNB, groupe 1: Pratteln - Nexans Cortaillod 1-6. Nexans Cortaillod - Neufeld 2-5. Nexans Cortaillod - Drizia 2-5. **Classement:** 1. Drizia 16. 2. Neufeld 14. 3. Nexans Cortaillod 10. 4.

Pratteln 2. Relégation: Nexans Cortaillod - Bienne 4-3.

Ligue 2. Groupe 22: Sporting Derendingen - La Neuveville 3-4. Mont-Soleil - La Neuveville 1-6. La Neuveville - Aarberg 5-2. **Classement:** 1. La Neuveville 15. 2. Sporting Derendingen 11. 3. Aarberg 10. 4. Mont-Soleil 6.

Groupe 26: Neuchâtel - Nexans Cortaillod 5-2. Le Locle - Mail 7-0. Le Locle - Neuchâtel 3-4. Nexans Cortaillod - Mail 6-1. Mail - Neuchâtel 1-6. Nexans Cortaillod - Le Locle 3-4. **Classement:** 1. Neuchâtel 15. 2. Le Locle 14. 3. Nexans Cortaillod 11. 4. Mail 2.

Promotion: Reichenstein - La Neuveville 4-3. Grosshöchstetten - Neuchâtel 2-5. Neuchâtel - Nestlé 4-3. Chiètres - Le Locle 4-3.

Relégation: Leimental - Mont-Soleil 3-4. Schwarzwasser - Nexans Cortaillod 3-4. Kyburg - Mail 6-1.

Ligue 3. Groupe 38: Saignelégier - Langenthal 4-3. Mümliswil - Cortébert 1-6. Saignelégier - Belchen 7-0. Evillard - Cortébert 6-1. Evillard - Saignelégier 4-3. Cortébert - Langenthal 3-4. Saignelégier - Mümliswil 4-3. Belchen - Cortébert 3-4. Cortébert - Saignelégier 4-3. **Classement:** 1. Evillard 25. 2. Saignelégier 21. 3. Langenthal 20. 4. Cortébert 17. 5. Mümliswil 13. 6. Belchen 9.

Groupe 46: Saint-Blaise - Estavayer-le-Lac 7-0. Charmey - La Chaux-de-Fonds 4-3. Le Landeron - Béroche-Boudry 4-3. Saint-Blaise - Charmey 0-7. Estavayer-le-Lac - Le Landeron 1-6. La Chaux-de-Fonds - Béroche-Boudry 3-4. Béroche-Boudry - Estavayer-le-Lac 7-0. La Chaux-de-Fonds - Saint-Blaise 6-1. Le Landeron - Charmey 3-4. Saint-Blaise - Le Landeron 1-6. Charmey - Béroche-Boudry 4-3. Estavayer-le-Lac - La Chaux-de-Fonds 1-6. Béroche-Boudry - Saint-Blaise 7-0. La Chaux-de-Fonds - Le Landeron 6-1. Estavayer-le-Lac - Charmey 1-6. **Classement:** 1. Charmey 25. 2. Béroche-Boudry 24 53-25. 3. La Chaux-de-Fonds 24 54-27. 4. Le Landeron 20. 5. Saint-Blaise 9. 6. Estavayer-le-Lac 3.

MESSIEURS

LNC. Groupe 5: Dirzia - Mail 6-3. Carouge - Mail 5-4. Mail - Meyrin 5-4. **Classement:** 1. Dirzia 18. 2. Meyrin 13. 3. Mail 12. 4. Carouge 11.

Première ligue. Groupe 36: Münsingen - Saignelégier 2-7. Saignelégier - Reiden 5-4. Saane-Sensee - Saignelégier 2-7. **Classement:** 1. Saignelégier 19. 2. Reiden 17. 3. Münsingen 9. 4. Saane-Sensee 9.

Groupe 51: Fleurier - Rarogne 7-2. International GE - Fleurier 6-3. Morat - Fleurier 5-4. **Classement:** 1. International GE 20. 2. Morat 15. 3. Fleurier 14. 4. Rarogne 5.

Groupe 52: Béroche-Boudry - Montcharmant 8-1. Morges - Béroche-Boudry 2-7. Villeneuve - Béroche-Boudry 3-6. **Classement:** 1. Béroche-Boudry

21. 2. Villeneuve 15. 3. Morges 11. 4. Montcharmant 7.

Groupe 57: Préverenges - La Chaux-de-Fonds 3-6. Grand-Saconnex - La Chaux-de-Fonds 7-2. La Chaux-de-Fonds - Echallens 7-2. **Classement:** 1. Grand-Saconnex 20. 2. La Chaux-de-Fonds 15. 3. Echallens 14. 4. Préverenges 5.

Groupe 62: La Chaux-de-Fonds - Veveysan 8-1. La Chaux-de-Fonds - Viège 6-3. Grône - La Chaux-de-Fonds 1-8. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 22. 2. Veveysan 15. 3. Viège 11. 4. Grône 6.

Promotion: Saignelégier - Sporting BE 5-4. Saignelégier - Baar 5-1. Béroche-Boudry - Morat 5-1. Genève E.V. - Béroche-Boudry 5-1. Aiglon - La Chaux-de-Fonds 8-1. Monthey - La Chaux-de-Fonds II 3-6. La Chaux-de-Fonds II - Stade Lausanne 6-3. Trois-Chêne - La Chaux-de-Fonds II 2-7.

Relégation: Fleurier - Montcharmant 6-2.

Deuxième ligue. Groupe 76: Saignelégier - Tramelan 6-3. Saignelégier - Lyss 7-2. Anet - Tramelan 4-5. Anet - Saignelégier 5-4. Tramelan - Lyss 2-7. **Classement:** 1. Saignelégier 17. 2. Lyss 16. 3. Anet 11. 4. Tramelan 10.

Groupe 80: La Neuveville - Olten 0-9. La Neuveville - Soleure 8-1. Granges - La Neuveville 9-0. **Classement:** 1. Olten 27. 2. Granges 17. 3. La Neuveville 8. 4. Soleure 2.

Groupe 82: Alle - Villeret 1-8. Worbenbad - Villeret 4-5. Villeret - Murgenthal 4-5. **Classement:** 1. Murgenthal 18. 2. Villeret 17. 3. Worbenbad 14. 4. Alle 5.

Groupe 83: Tramelan - Teta 6-3. Tramelan - Bienne 7-2. Delémont - Tramelan 6-3. **Classement:** 1. Delémont 16 (36-24). 2. Tramelan 16 (36-25). 3. Bienne 14. Teta 8. **Promotion:** Thoune - Tramelan 8-1.

Groupe 96: Val-de-Ruz I - Marin 3-6. Bossonens - Marin 2-7. Val-de-Ruz I - Grolley 0-9. Marin - Grolley 2-7. Bossonens - Val-de-Ruz I 7-2. **Classement:** 1. Grolley 25. 2. Marin 9. 3. Bossonens 9. 4. Val-de-Ruz I 5.

Groupe 97: Payerne - Du Vignoble 8-1. Bulle - Du Vignoble 5-4. Du Vignoble - Romont 0-9. **Classement:** 1. Romont 23. 2. Payerne 17. 3. Bulle 9. 4. Du Vignoble 5.

Groupe 98: Peseux - Neyruz 9-0. Nexans Cortaillod - Aiglon 5-4. Peseux - Nexans Cortaillod 8-1. Aiglon - Peseux 2-7. Neyruz - Nexans Cortaillod 3-6. **Classement:** 1. Peseux 24. Aiglon 13. 3. Nexans Cortaillod 12. 4. Neyruz 5.

Groupe 99: Cressier-Cornaux - Béroche-Boudry 3-6. Le Landeron - Saint-Blaise 4-5. Béroche-Boudry - Saint-Blaise 5-4. Le Landeron - Cressier-Cornaux 5-4. Béroche-Boudry - Le Landeron 3-6. Saint-Blaise - Cressier-Cornaux 7-2. **Classement:** 1. Saint-Blaise 16. 2. Le Landeron 15. 3. Béroche-Boudry 14. 4. Cressier-Cornaux 9.

Groupe 100: CT Neuchâtel - Val-de-Ruz 2-7. Domdidier - Val-de-Ruz 0-9. CT Neuchâtel - Aiglon 9-0. Domdidier - CT Neuchâtel 1-8. Val-de-Ruz - Aiglon 8-1. **Classement:** 1. Val-de-Ruz 24. 2. CT Neuchâtel 19. 3. Aiglon 6. 4. Domdidier 5.

Groupe 101: Couvet - Le Locle 1-8. Neyruz - Les Brenets 9-0. Le Locle - Les Brenets 9-0. Neyruz - Couvet 9-0. Les Brenets - Couvet 1-8. Le Locle - Neyruz 6-3. **Classement:** 1. Le Locle 23. 2. Neyruz 21. 3. Couvet 9. 4. Les Brenets 1.

Groupe 102: Corcelles-Cor - Estavayer-le-Lac 9-0. Morat - Corcelles-Cor 1-8. EEF - Corcelles-Cor 0-9. **Classement:** 1. Corcelles-Cor 26. 2. Estavayer-le-Lac 17. 3. EEF 6. 4. Morat 5.

Promotion: Marin - Fullerich 4-5. Delémont - Saignelégier 5-1. Schlossmatte - Villeret 9-0. Le Landeron - Val-de-Ruz II 2-7. Peseux - Val-de-Ruz II 3-6. Saint-Blaise - Neuchâtel 3-6. Romont - Neuchâtel 4-5. Le Locle - Estavayer-le-Lac 5-4. UBS GE - Le Locle 8-1. Corcelles-Cor - Neyruz 6-0. Corcelles-Cor - Résidence 6-3.

Relégation: Roggwil - La Neuveville 7-2. Bellach - La Neuveville 2-7. Kehrsatz - Val-de-Ruz I 5-4. Wander - Val-de-Ruz I 4-2. Du Vignoble - Nexans Cortaillod 7-2. Nexans Cortaillod - Aiglon II 7-2. Béroche-Boudry - Domdidier 8-1. Cressier-Cornaux - Aiglon II 5-4. Couvet - Morat 5-4. EEF - Les Brenets 8-1. Les Brenets - Avully 3-6.

Troisième ligue. Groupe 33: Macolin - Cortébert 5-4. Cortébert - Delémont 2-7. Erlach - Cortébert 9-0. Cortébert - Homberg 0-9. Cortébert - Herzogenbuchsee 7-2. **Classement:** 1. Homberg 27. 2. Erlach 33. 3. Delémont 24. 4. Macolin 18. 5. Cortébert 13. 6. Herzogenbuchsee 10.

Groupe 39: Bulle - Mail 1-8. Mail - Grolley 9-0. Mail - Estavayer-le-Lac 6-3. Guin - Mail 0-9. Mail - Aiglon 8-1. **Classement:** 1. Mail 40. 2. Estavayer-le-Lac 30. 3. Bulle 22. 4. Grolley 20. 5. Guin 15. 6. Aiglon 8.

Groupe 40: Broc - Fleurier 3-6. Le Locle - Plasselb 4-5. Broc - Le Locle 4-5. Marly - Fleurier 2-7. Fleurier - Plasselb 9-0. Fleurier - Le Locle 6-3. **Classement:** 1. Fleurier 28. 2. Broc 19. 3. Plasselb 15. 4. Le Locle 12. 5. Marly 7.

Groupe 41: Givisiez - Le Landeron 4-5. Val-de-Ruz - CT Neuchâtel 0-9. CT Neuchâtel - Le Landeron 5-4. Marly - Val-de-Ruz 8-1. Givisiez - Val-de-Ruz 7-2. Le Landeron - Cheyres-Chables 7-2. CT Neuchâtel - Marly 6-3. Val-de-Ruz - Le Landeron 3-6. Cheyres-Chables - CT Neuchâtel 1-8. Le Landeron - Marly 3-6. CT Neuchâtel - Givisiez 8-1. Cheyres-Chables - Val-de-Ruz 4-5. **Classement:** 1. CT Neuchâtel 36. 2. Marly 28. 3. Le Landeron 25. 4. Givisiez 20. 5. Cheyres-Chables 15. 6. Val-de-Ruz 11.

Jeunes-seniors. LNC: La Chaux-de-Fonds - Estavayer-le-Lac 6-3. La Chaux-de-Fonds - Langenthal 3-6. Liestal - La Chaux-de-Fonds 8-1. **Classement:** 1. Liestal 21. 2. Langenthal 20. 3. La Chaux-de-Fonds 10. 4. Estavayer-le-Lac 3. **Relégation:** Beckenried - La Chaux-de-Fonds 2-7.

Ligue 1, groupe 27: La Chaux-de-Fonds - Pully 1-8. La Chaux-de-Fonds - Morges 1-8. Chésérax-Gingins - La Chaux-de-Fonds 7-2. **Classement:** 1. Pully 25. 2. Morges 14. 3. Chésérax-Gingins 11. 4. La Chaux-de-Fonds 4.

Groupe 29: Puidoux - Béroche-Boudry 6-3. Onex - Béroche-Boudry 4-5. Béroche-Boudry - Saint-Maurice 5-4. **Classement:** 1. Onex 15. 2. Fairplay Puidoux 13 31-32. 3. Béroche-Boudry 13 29-31. 4. Saint-Maurice 13 29-33.

Groupe 32: Peseux - Stade-Lausanne 7-2. Peseux Lancy-Fraisiers 6-2. Gland - Peseux 1-8. **Classement:** 1. Peseux 21. 2. Lancy-Fraisiers 15. 3. Stade-Lausanne 10. 4. Gland 8.

Groupe 41: Schützenmatt SO - La Neuveville 5-4. Wangen - La Neuveville 4-5. La Neuveville - Worbenbad 7-2. **Classement:** 1. Schützenmatt SO 21. 2. La Neuveville 16. 3. Wangen 13. 4. Worbenbad 4.

Promotion: Genève-Champel - Peseux 2-7. Fairplay - Peseux 0-6. Littau 1 - Peseux 5-4. La Neuveville - Derendingen 4-5. Oberhofen - Neuchâtel 0-9. Dählhölzli BE - Neuchâtel 2-6.

Relégation: La Chaux-de-Fonds - Gravelone 2-7. Béroche-Boudry - Ecublens 6-3.

Ligue 2. Groupe 48: Morat - Neuchâtel 3-6. Marin - Béroche-Boudry 8-1. Morat - Marin 4-5. Béroche-Boudry - Neuchâtel 1-8. Béroche-Boudry - Morat 2-7. Neuchâtel - Marin 6-3. **Classement:** 1. Neuchâtel 20. 2. Marin 16. 3. Morat 14. 4. Béroche-Boudry 4.

Groupe 49: Grolley - La Chaux-de-Fonds 6-3. Chiètres - La Chaux-de-Fonds 1-8. La Chaux-de-Fonds - Plasselb 4-5. **Classement:** 1. Grolley 16 34-25. 2. Plasselb 16 35-29. 3. La Chaux-de-Fonds 15 32-29. 4. Chiètres 7 22-40.

Ligue 2, groupe 50: Mail - Bulle 5-4. Mail - Givisiez 6-3. Charmey Mail 8-1. **Classement:** 1. Charmey 18. 2. Mail 12 28-33. 3. Bulle 12 26-35. 4. Givisiez 2 28-30.

Promotion: Marin - Brodhüsi 5-4. Grolley - Mail 3-6. Mail Trois-Chêne 4-5.

Relégation: Biglen - Béroche-Boudry 6-3. La Chaux-de-Fonds - Givisiez 6-3.

Ligue 3. Groupe 39: Villeret - Delémont 1 3-6. Wangen - Villeret 6-3. Gerlafingen - Delémont 1 8-1. Delémont 1 - Wangen 3-6. Villeret - Anet 3-6. Froburg Trimbach 7-2. Anet - Delémont 1 9-0. Delémont 1 - Froburg Trimbach 1-8. Gerlafingen - Villeret 6-3. **Classement:** 1. Froburg Trimbach 39. 2. Gerlafingen 29. 3. Ins 27. 4. Wangen 15. 5. Villeret 14. 6. Delémont 1 11.

Groupe 46: Nexans Cortaillod - Marin 9-0. Du Vignoble - Schmiten 7-2. Marin - Peseux 0-9. Du Vignoble - Nexans Cortaillod 2-7. Marin - Du Vignoble 2-7. Peseux - Schmiten 9-0. Nexans Cortaillod - Peseux 7-2. Schmiten - Marin 8-1. Peseux - Du Vignoble 7-2. Schmiten - Nexans Cortaillod 2-7. **Classement:** 1. Nexans Cortaillod 30. 2. Peseux 27. 3. Du Vignoble 18. 4. Schmiten 12. 5. Marin 3.

Groupe 47: Fleurier - Estavayer-le-Lac 8-1. Mail - Couvet 6-3. EEF - Mail 2-7. Couvet - Estavayer-le-Lac 4-5. Couvet - EEF 7-2. Fleurier - Mail 4-5. EEF - Fleurier 7-2.

Mail - Estavayer-le-Lac 7-2. Couvet - Fleurier 9-0. **Classement:** 1. Mail 25. 2. Couvet 23. 3. EEF 16. 4. Fleurier 14. 5. Estavayer-le-Lac 12.

Groupe 48: Les Brenets - Val-de-Ruz 4-5. Guin - Cressier-Cornaux 5-4. Cressier-Cornaux - Le Landeron 4-5. Les Brenets - Guin 5-4. Le Landeron - Le Landeron - Val-de-Ruz 7-2. Cressier-Cornaux - Les Brenets 5-4. Guin - Le Landeron 3-6. Val-de-Ruz - Cressier-Cornaux 6-3. Le Landeron - Les Brenets 5-4. Val-de-Ruz - Guin 5-4. **Classement:** 1. Le Landeron 23. 2. Val-de-Ruz 18. 3. Les Brenets 17. 4. Guin 16 38-43. 5. Cressier-Cornaux 16 35-46.

Seniors. Ligne 2. Groupe 2: La Chaux-de-Fonds - CT Neuchâtel 4-3. Erlach - Marin 4-3. Erlach - La Chaux-de-Fonds 3-4. CT Neuchâtel - Marin 4-3. Marin - La Chaux-de-Fonds 5-2. CT Neuchâtel - Erlach 5-2. **Classement:** 1. CT Neuchâtel 12. 2. Marin 11. 3. La Chaux-de-Fonds 10. 4. Erlach 9.

Promotion: Lyss - CT Neuchâtel 1-6. Kyburg Thoune - CT Neuchâtel 3-4. Zollikofen - Marin 1-4. Berthoud - Marin 1-6.

Relégation: La Chaux-de-Fonds - Berthoud II 6-1.

Ligue 3. Groupe 45: Tramelan - Saignelégier 3-4. Saignelégier - Büren 7-0. Derendingen - Tramelan 3-4. Saignelégier - Derendingen 4-3. Born - Tramelan 2-5. Schlossmatte - Saignelégier 1-6. Tramelan - Büren 7-0. Saignelégier - Born 6-1. Schlossmatte - Tramelan 2-5. **Classement:** 1. Saignelégier 27. 2. Tramelan 24. 3. Derendingen 22. 4. Born 14. 5. Büren 10. 5. Schlossmatte 8.

Groupe 47: La Neuveville - Wangen 7-0. La Neuveville - Courrendlin 5-2. Belchen - La Neuveville 4-3. La Neuveville - Moutier 5-2. Utzenstorf - La Neuveville 3-4. **Classement:** 1. La Neuveville 24. 2. Moutier 21. 3. Belchen 20. 4. Utzenstorf 16. 5. Courrendlin 15. 6. Wangen 9.

Groupe 56: CT Neuchâtel - Bossonens 3-4. Nexans Cortaillod - Bulle 2-5. Peseux - Givisiez 4-3. Peseux - CT Neuchâtel 7-0. Givisiez - Nexans Cortaillod 7-0. Bossonens - Peseux 0-7. Nexans Cortaillod - CT Neuchâtel 3-4. CT Neuchâtel - Bulle 3-4. Peseux - Nexans Cortaillod 6-1. Bulle - Peseux 1-6. Givisiez - CT Neuchâtel 7-0. Bossonens - Nexans Cortaillod 6-1. **Classement:** 1. Peseux 30. 2. Givisiez 29. 3. Bossonens 16. 4. Bulle 13. 5. CT Neuchâtel 10. 6. Nexans Cortaillod 7.

Vétérans. Ligne 3. Groupe 16: Mail - Ferny-Voltaire 3-2. Scheuren - Mail 3-2. Mail - Neufeld 2-3. Veyrier - Mail 5-0. Kehrsatz - Mail 3-2. **Classement:** 1. Veyrier 20. 2. Kehrsatz 18. 3. Neufeld 15. 4. Mail 9. 5. Ferny-Voltaire 7. 6. Scheuren 6.

Oldies. Groupe 4: Zoug - Mail 2-1. Ciba BS - Nexans Cortaillod 1-2. Nexans Cortaillod - Heigenschwendi 0-3. Nexans Cortaillod - Zoug 0-3. Heigenschwendi - Mail 3-0. Mail - Nexans Cortaillod 3-0. Mail - Ciba BS 3-0. **Classement:** 1. Heigenschwendi 12. 2. Zoug 8. 3. Mail 7. 4. Nexans Cortaillod 2. 5. Ciba BS 1. /réd.

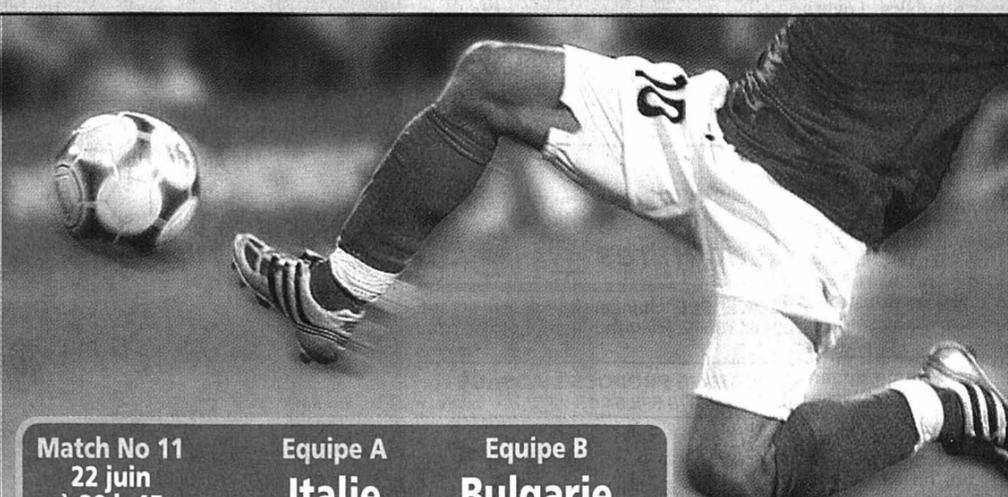
PUBLICITÉ

EURO 2004™

Faites votre pronostic!

Serez-vous le meilleur pronostiqueur?

Chaque jour de match de l'Euro 2004, du 12 juin au 4 juillet pronostiquez l'équipe gagnante et le score de la rencontre sélectionnée dans *L'Express* et *L'Impartial*



Match No 11
22 juin
à 20 h 45

Equipe A
Italie

Equipe B
Bulgarie

A gagner + de Fr. 15 000.- de prix!

- > Chaque jour > 1 lecteur DVD
- > Classement général > 1 home-cinéma
- > > 1 semaine de vacances
- > > 1 graveur DVD-VHS
- > > 3 VTT
- > > 3 appareils photos numériques
- > > 2 billets pour le Paleo Festival
- > > 1 graveur DVD-VHS
- > > 3 VTT
- > > 3 appareils photos numériques

Comment jouer?

Le jour du match (jusqu'au coup d'envoi dernier délai) appelez le

0901 001 234

(Fr. 1.-/appel)

pour pronostiquer l'équipe gagnante et le score du match. Il vous sera alors demandé votre code confidentiel et mot de passe attribués lors de votre enregistrement. Si vous n'êtes pas encore enregistré, voir point ci-dessous.

Vous avez jusqu'au coup d'envoi pour enregistrer votre pronostic. Chaque jour, des lots seront tirés au sort parmi les pronostics corrects sur le score du match.

Le classement général est établi en attribuant à chaque joueur, 15 points en cas de pronostic correct sur le score du match et 5 points en cas de pronostic exact sur l'équipe gagnante.

Vous n'êtes pas encore enregistré?

Alors appelez de suite le

0901 001 234 (Fr. 1.-/appel)

Il vous sera demandé de communiquer votre nom (ou pseudonyme) et votre numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de gain).

Il vous sera alors attribué un code confidentiel et un mot de passe à 4 chiffres qui vous permettront d'accéder au jeu à tout moment. Chaque jour de match, faites votre pronostic sur la rencontre du jour, communiquée dans *L'Express* et *L'Impartial*.

Consultation du classement Vous pouvez à tout moment consulter le classement en appelant le **0901 001 234** (Fr. 1.-/appel)

Une fois votre code confidentiel et votre mot de passe introduit, suivez les instructions afin d'accéder au classement.

En cas de questions Vous pouvez joindre nos opératrices du lundi au vendredi, de 9h à 12h au **032 910 20 35**.

Conditions de participation Le jeu est ouvert à tous, excepté les collaborateurs de *L'Express* et *L'Impartial* et leur famille directe. Les gagnants seront avertis personnellement. Tout recours juridique est exclu.

L'Impartial
L'EXPRESS



Immobilier à vendre



RÉGION NEUCHÂTEL, appartement de 120 m². Tél. 079 648 96 00. 132-150006

BELLES PARCELLES aux Brenets, viabilisées, soleil, vue sur le Doubs, pour maisons individuelles. Tél. 079 232 44 84. 022-099112

COLOMBIER, magnifique villa de 9 1/2 pièces, terrain 2068 m², vue splendide, piscine, garage. Fr. 1850000.-. Ecrire sous chiffres S 028-445968 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

CUDREFIN jolie villa, 2200 m² de terrain, jardin arboré, vue imprenable sur le lac. Tél. 026 677 18 75 ou 032 968 83 22. 132-151475

Brocante Vid'Grenier

Lundi - vendredi:
13 h 30 - 18 heures
Samedi:
9 heures - 12 heures
Pour vous faire plaisir
Pour le plaisir des yeux
Ou simplement pour passer
un bon moment
Numa-Droz 149 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 412 23 40. 132-148982

FENIN, appartement-villa 4 1/2 pièces en duplex, 130 m², 3 chambres, 2 salles d'eau, vue superbe, jardin privatif (2 terrasses), garage, place de parc, cave, cheminée, jacuzzi. Tél. 032 853 37 41. 028-446146

FR. 255 800.-, duplex de 4 1/2 pièces, vue exceptionnelle, 103 m² + grand balcon sur soleil couchant. Possibilité de garage. Situation Le Locle. Tél. 032 724 11 11.

LA NEUVEVILLE, beau 2 pièces, refait à neuf (bloc cuisine, parquets, sanitaires), ascenseur. Dès Fr. 153000.-. Un excellent placement. Tél. 032 753 12 52. 022-099327

MAISON DE MAÎTRE de 8 pièces, situation d'exception aux abords du Littoral, vue panoramique sur le quart de la Suisse, terrasse à l'étage, parc arborisé de 2500 m², piscine, hammam. Fr. 1 330 000.-. Tél. 032 724 11 11. 028-446762

SITUÉE EN BORDURE DE FORÊT au Val-de-Ruz, belle villa spacieuse de 10 pièces sur parcelle de 2185 m². Surface habitable 310 m², volume 1873 m³. Garage pour 4 voitures + place extérieure pour 4 voitures. Villa agréable à vivre et chaleureuse. Tranquillité garantie. Tél. 079 253 74 85, le soir. Curieux s'abstenir. 028-446437

Immobilier à louer



LE LOCLE, grand studio, cuisine agencée, salle de bains. Fr. 490.- charges comprises. Tél. 076 345 05 33. 132-151511

BOUDEVILLIERS, 3 1/2 pièces, cuisine semi-agencée, baignoire, possibilité jardin. En campagne. Libre. Fr. 1000.- charges et place de parc comprises. Ecrire sous chiffres T 028-443899 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel-Jeanrichard, appartement de 4 1/2 pièces à reprendre avec service de conciergerie, cuisine agencée. Rénové dernièrement. Loyer de Fr. 1494.- charges comprises. Salaire conciergerie: Fr. 320.-. Pour tout renseignement: tél. 032 910 92 20. 132-151505

CORMONDRÈCHE, libre le 01.07.2004 ou à convenir, joli studio meublé, lave-linge, calme. Pour étudiant(e) ou personne seule, non fumeur. Fr. 590.- + charges. Tél. 079 403 92 67, M. Derosier. 028-446232

HAUTERIVE, grand 3 1/2 pièces, balcon, vue imprenable sur le lac. Fr. 1950.- charges comprises. Tél. 079 327 56 65. 028-446598

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Éclair 8b, bel appartement rénové de 2 pièces, situé dans un quartier tranquille et ensoleillé, cuisine agencée, balcon, collègues, arrêt de bus et centre commercial à proximité. Loyer: Fr. 690.- charges comprises. Tél. 032 911 15 15 ou 032 926 58 36. 132-151312

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Éclair 8, bel appartement de 4 pièces, situé dans un quartier tranquille et ensoleillé, cuisine agencée ouverte sur la salle à manger, balcon, collègues, arrêt de bus et centre commercial à proximité. Loyer: Fr. 1340.- charges comprises. Tél. 032 911 15 15. 132-151311

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 3 1/2 pièces, spacieux, cachet, dégagement, excellent état. Proche du centre-ville. Libre dès le 15.07.2004. Fr. 1015.- charges comprises. Tél. 079 240 24 16. 132-151136

LA CHAUX-DE-FONDS, 2, 3 et 4 pièces rénovés, cuisine agencée habitable. Tél. 079 237 86 85. 028-446587

LA CHAUX-DE-FONDS, Bois-Noir 15-23, appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces, cuisines aménagées, salles de bains/WC, caves, ascenseur, buanderie. Immeuble à proximité des écoles et du gymnase. Loyers avantageux. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15. 132-148720

LA CHAUX-DE-FONDS, Jardinière 133, 2 et 3 pièces, cuisines aménagées, balcon, proche du centre-ville, libres pour date à convenir. Tél. 032 911 15 15. 132-149417

LE LOCLE, France 29, magnifiques appartements spacieux de 2 1/2 et 3 pièces, entièrement rénovés. Grandes cuisines habitables pouvant être équipées (cuisinière, frigo - congélateur, et lave-vaisselle). Proches du centre, des transports publics et des écoles. Libres tout de suite. Tél. 032 931 16 16. 132-151514

LE LOCLE, rue du Foyer 15, 3 pièces, cuisine agencée, salle de bains, buanderie, balcon, cave et chambre haute. Tél. 032 931 28 83. 132-150461

LE LOCLE, France 29, locaux commerciaux de 118 m², divisibles, entièrement rénovés compris local d'entreposage au sous-sol, avec 2 grandes vitrines, de plain-pied, 2 entrées sur rue principale, proche du centre-ville et des transports publics. Tél. 032 931 16 16. 132-151516

LE LOCLE, duplex 3 pièces, libre dès le 01.07.04, 2 salles de bains, 2 WC, cheminée de salon, cuisine mi-agencée, cave, lavelinge collectif, fenêtres insonorisées, place de parc. Fr. 700.- + Fr. 150.- charges. Tél. 032 931 35 48 ou 032 931 67 39.

LE LOCLE, près du centre-ville, appartement 2 pièces, entièrement rénové, cuisine agencée, ascenseur, balcon. Fr. 530.- + charges. Tél. 079 637 38 89. 132-150864

LA CHAUX-DE-FONDS, Tuilerie 30, près de l'hôpital, studio légèrement mansardé, douche et toilette, chambre à coucher, grande chambre avec cuisine agencée, Fr. 540.- + charges Fr. 80.-. Disponible à convenir. Tél. 079 390 53 47. 132-151344

LA CHAUX-DE-FONDS, petit 3 pièces rénové, cuisine agencée, jardin, calme, quartier de l'hôpital. Tél. 079 547 14 16.

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 pièces, rénové, cuisine agencée, balcon, vue, quartier de l'hôpital, calme. Tél. 079 547 14 16. 132-151273

MONTEZILLON, appartement mansardé de 70 m², avec vue sur le lac, cuisine agencée + bain. Meubles à disposition. Libre dès le 01.07.2004. Tél. 032 730 57 50. 028-446590

NEUCHÂTEL, rue de l'Écluse, appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains, à proximité du centre-ville. Loyer: Fr. 1100.- charges comprises. Disponibilité: 1^{er} juillet 2004. Tél. 032 737 27 10. 028-446748

NEUCHÂTEL, joli vaste studio, confort, centre-ville. Fr. 660.-. Tél. 076 472 14 95.

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, urgent, superbe 2 1/2 pièces, très grand, cachet, tout confort, cuisine agencée, balcon. Libre dès juillet 2004. Fr. 1350.- charges comprises. Tél. 078 645 25 88. 028-446672

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, locaux commerciaux ou habitation. Immeuble bon standing (médecins, avocats, assurances). Surface 120 m² environ, 5 1/2 pièces, 4^e étage. Loyer actuel: Fr. 1850.- charges comprises. Libre fin août 2004 ou à convenir. Tél. 032 725 70 17. 028-446115

NEUCHÂTEL, Draïzes, 3 pièces rénové, cuisine agencée neuve. Fr. 1100.- charges comprises. Tél. 079 237 86 85. 028-446583

PESEUX, Rue de Neuchâtel, appartement 3 pièces, cuisine agencée, salle de bains, à proximité des transports publics. Loyer: Fr. 1010.- charges comprises. Disponibilité: 1^{er} juillet 2004. Tél. 032 737 27 10. 028-446751

PESEUX, 5 1/2 pièces en duplex avec cachet, 155 m², lumineux, moderne avec vue, cuisine agencée, deux salles d'eau, buanderie. Fr. 1950.- charges comprises, possibilité de louer places de parc. Libre septembre 2004. Tél. 079 706 22 55, dès 18h. 028-446753

SAINT-BLAISE, Dîme 2, appartement duplex de 5 pièces spacieuses, cuisine agencée, cheminée de salon. Loyer: Fr. 2000.- charges comprises. Pour tous renseignements: www.michelwolfsa.ch. Tél. 032 721 44 00. 028-446020

VILARS/NE, dans ancienne ferme, appartement entièrement rénové de 5 pièces, cheminée, 2 salles d'eau, WC séparés, buanderie. Chauffage privé. Garage + place de parc. Proche des transports publics. Fr. 1800.- + charges, libre fin septembre 2004. Tél. 032 853 43 61, le soir. 028-446475

Immobilier demandes d'achat



FAMILLE CHERCHE terrain ou villa (aussi à rénover) sur commune de Neuchâtel, Bevaix, Colombier, Bôle, Boudry ou Corcelles-Cormondrèche. Tél. 079 753 96 45.

PARTICULIER CHERCHE À ACHETER villa ou ferme de Fr. 500 000.- à Fr. 900 000.-. Région La Chaux-de-Fonds / Le Locle et environs. Discretion et décision rapide. Ecrire sous chiffres S 132-151349 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

Immobilier demandes de location



NEUCHÂTEL, immédiatement ou dans les prochains mois, recherche appartement d'environ 4 pièces, calme, lumineux, chaleureux. Dégagement extérieur si possible. Proche centre ou gare ou accès direct à celle-ci. Loyer maximum: Fr. 1800.-. Tél. 032 731 64 92, privé et 021 322 34 49. prof. 028-446737

Cherche à acheter



AAA: À BON PRIX! J'achète: montres-bracelets, montres de poche, bijoux. Jean-Daniel Matile, Chézard. Tél. 032 853 43 51. 132-150129

ACHÈTE TOUTES HORLOGERIES, montres-bracelets (Ulysse Nardin, Eberhard, Rolex, Patek) et anciens chronographes. Tél. 079 769 43 66. 028-446192

À vendre



À PRIX FABRIQUE! Vente de vélos. BMS à Couvet, 032 731 25 00, BMS à Neuchâtel, 032 731 25 00. www.bms-bike.ch. 028-446711

DETTES SECOURS

Nous sommes à vos côtés pour vos problèmes d'argent (Surendettement, emprunt bancaire, impôts, poursuites, actes de défaut de biens, factures, etc.)

0848 400 848 (coûts partagés)
Pour que votre budget retrouve son équilibre!
Idéal Finances Ecublens

À VENDRE D'OCCASION, clavier Roland G-800 (orgue), comprenant: appareil à disquettes et un disque dur. Fr. 2100.- + une sono. Fr. 800.-. Tél. 032 852 03 52 (répondeur). 028-446744

AU MEILLEUR PRIX, électroménagers neufs: lave-linge, sèche-linge, cuisinières, frigos, congélateurs, etc. Spécialités encastrees. De grandes marques. Garantie. Livraison + installation. Service après vente. Tél. 032 931 03 33 - tél. 032 853 21 11. 028-446715

AAA À VENDRE URGENT: armoire vauvoise, excellent état. Fr. 8000.-, salon en cuir beige, excellent état. Fr. 1500.-. Et encore d'autres articles, liste à disposition sur www.phoenix818.ch/vente.html ou par tél. 079 418 21 23 - Jeanneret Cédric - J.-F. Houriet 5 - 2400 Le Locle. Prix à discuter. 132-151488

BATTERIE ACTION D'ÉTÉ, super prix, seulement 20 pièces, Pearl, Sonor, Yamaha. Tél. 079 332 06 57. www.fnx.ch. 130-147973

CUISINE D'ANGLE complète, bois, 257x347 cm. Très bon état. Prix et date à convenir. Tél. 032 842 56 02. 028-446716

LE COIN DISCOUNT: cuisines et ménagers neufs, 30% à 40%. Pierrrot Ménager. Tél. 032 913 00 55. 132-151378

SUPER OFFRE: cuisinière neuve induction Brandt. Fr. 1890.-, cédée à Fr. 1200.-. Caravane équipée, non expertisée. Fr. 500.-. Tél. 078 633 62 99. 028-445952

Rencontres



JEUNE FÉE changerait mec en amant. 021 683 80 72. joliceendrillon@hotmail.com. 022-096701

SUISSESSSE PROPOSE MASSAGE érotique. Tél. 079 579 54 03. 028-446541

Vacances



SUD FRANCE/SAINTE-MARIE-LA-MER près Perpignan, maisons de vacances à la mer. Tél. 032 358 18 18 - 079 202 70 90. 028-446363

VUE BAIÉ DES SAINTES, Guadeloupe, à louer 2 pièces. Tél. 079 245 20 23. 132-151513

Demandes d'emploi



DAME GARDERAIT ENFANTS la semaine. Tél. 079 422 46 19. 028-446651

FEMME CHERCHE heures de ménage et repassage. Tél. 076 402 51 91. 028-446674

GARY, entretiens de bureaux, appartements, etc. Tél. 079 377 23 23. 028-429233

MAÇON INDÉPENDANT, expérimenté, cherche travail. Libre. Fait tous genres de maçonnerie. Tél. 079 758 31 02. 132-151399

Offres d'emploi



RESTAURANT à La Chaux-de-Fonds cherche cuisinier/ère, sachant travailler seul/e, tout de suite. Tél. 079 460 62 81, le matin. 132-151534

CHERCHE CUISINIER/ÈRE 60-80% pour compléter sa brigade dès le 15 août 2004. Faire offre par écrit au Restaurant Le Panorama, Yvan Laubscher, cp 17, 2063 Saules. 132-151512

CHERCHE PERSONNE pour heures de conduite ou moniteur retraité d'auto-école, rémunéré Fr. 20.-/heure. Région Les Brenets. Tél. 032 932 10 44 ou 078 740 12 38. 132-151512

FAMILLE AMÉRICAINE avec 3 enfants, vivant près de New-York (à 50 minutes en train), cherche jeune fille au pair, dès août 2004. Tél. 032 853 79 73. 028-446302

OMNICOM SA, recherche des étudiants. Rejoignez un centre d'appel moderne et dynamique avec une rémunération très motivante. Salaire fixe + avantages sociaux. Horaire de 17h45 à 21h. Minimum 20 ans. Contactez rapidement M. Jérôme Pironnet au 032 720 10 24. pironnet@omnicom-tm.com. 028-444051

SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE de la leasing automobile (sans banque) recherche tout de suite des représentants indépendants. Tél. 076 461 24 02 de 8h à 20h. leasingplus@hotmail.com. 196-129671

RESTAURANT LE DERBY, Neuchâtel, cherche sommelière remplaçante, 5 à 6 jours réguliers par mois + vacances ou maladie. Avec moyen de locomotion. Tél. 032 724 10 98. 028-446741

Véhicules d'occasion



A: ACHÈTE À BON PRIX, voitures, bus. Paiement Cash. Tél. 079 240 45 45. 028-446353

À BON PRIX, achète voitures récentes, fort km, bus, camionnettes. Paiement comptant. Tél. 079 200 91 77. 028-425980

CARAVANE HOBBY, 1986 avec avertissement stabilisateur, etc. + accessoires. Fr. 1200.- à discuter. Tél. 032 730 51 68 le soir. 028-446715

CHRYSLER GR. VOYAGER 3L V6, 1996, vert, 7 places, climatisation, automatique, cuir, 184 000 km. Fr. 6000.-. Tél. 079 662 87 37. 028-446344

KAWASAKI NINJA ZX6-R, 636 cm³, année 2003, 9000 km, pneus neufs. Fr. 12 000.-. Motif: retrait de permis. Tél. 078 615 30 65. 028-446745

OPEL ZAFIRA 2.2I ÉLÉGANCE, 3 1/2 ans, 59 000 km, parfait état, toutes options. Fr. 19 800.-. Tél. 079 779 97 46. 028-446641

RENAULT CLIO SPORT 2000, 44 000 km, jantes, pneus été-hiver, parfait état. Fr. 15 800.-. Tél. 079 439 95 01. 028-446692

RENAULT TWINGO 1.3, 1999, 55 000 km, bleu ciel, toit ouvrant, expertisée du jour, garantie, Fr. 8000.-. Tél. 079 301 38 82.

Divers



ÇA DÉMÉNAGE SERVICES. Déménagements, garde-meubles, débarras, monte-meubles, emballage, nettoyyages. Devis et cartons gratuits. Tél. 079 204 27 23, www.cademénage.ch. 028-424567

À VOTRE SERVICE, TITO, déménagements transports, débarras, nettoyyages, manutention de piano, travail soigné, devis gratuit. Tél. 079 431 29 73. 028-437396

032/926 77 77
SERVICE de LOCATION
de LOCATION
"LOUE-MOI"
LA CHAUX-DE-FONDS. 132-140048

ASTROLOGIE POTENTIELLE-symbolique, thème natal (10 pages). Tél. 079 245 20 23. 132-151515

BLEU DÉMÉNAGEMENTS: transports, garde-meubles, nettoyyages. Expérience, travail soigné, devis gratuit. Tél. 079 420 26 23. www.bleu-demenagements.ch. 028-444646

CANNAGE DE CHAISES. Ateliers de Prébarreau, Tunnels 38, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 730 26 70. 028-426112

L'HOMME QUI VALAIT 3 MILLIARDS, Lady Oscar, Rummi Kub, Anakine Skywalker et le 21 apportent un apéritif (qui se mange). Leia, Candy, le Petit, Mary Poppins et la Reine de Cœur apportent une salade. Heidi, Zora, Chesterfield, Phénicia, l'Homme Qui Tombe à Pic et l'Excuse apportent un dessert. 028-446749

LAURENCE DE LA COUR, voyante-médium de naissance, consulte à nouveau à Neuchâtel. Réponses très précises sur écriture et photo. Tél. 078 773 05 24. 028-446582

MASSAGE RELAXANT, DAMES uniquement, osez! Sérieux et discret. Tél. 076 425 47 99. 028-444778

ROBE DE MARIÉE, neuf et occasion pour mariage last minute, show-room exquisite.ch sur rendez-vous. Tél. 032 852 03 21. 028-444243

Enfin un chez-soi!

SOS Villages d'Enfants offre un chez-soi stable à plus de 50000 enfants dans 131 pays.

✗ Veuillez s.v.p. m'envoyer des informations sur SOS Villages d'Enfants et sur les parrainages.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Envoyer à: Amis suisses des Villages d'Enfants SOS
Hessstrasse 27a, case postale, 3097 Liebfeld
Tél. 031 979 60 60, Fax 031 979 60 61
info@sos-kinderdorf.ch, www.sos-kinderdorf.ch
PC 30-31935-2

À LA VOLÉE

«Rodgeur» pronostiqueur

Roger Federer suit bien l'Euro 2004 et il n'hésite pas au moment de livrer ses pronostics concernant la dernière journée du «groupe de la mort» qui compte trois favoris: «Je vois bien la République tchèque battre l'Allemagne 2-0 et les Pays-Bas s'imposer sur le même score contre la Lettonie. Je pense que les Tchèques ont les moyens de devenir champions d'Europe.»

«Rodgeur» fan de...

Après la raison, voici les choix du cœur de Roger Federer toujours à propos de l'Euro 2004. «Si ce n'est pas la Suisse, j'espère que c'est l'Italie qui deviendra championne d'Europe» lâchait-il. Une équipe d'Italie qui lui ressemble? «Pas vraiment, car elle joue de manière trop défensive, souriait-il. Mais j'aime bien l'Italie, car il y a Francesco Totti.» Ce mauvais joueur qui crache sur son adversaire? «En Suisse, nous avons aussi Alexander Frei!» rétorquait le Bâlois. Et toc!

Des centaines de fous

Il tombait des cordes dimanche vers 18 h à Wimbledon. Les bénévoles commençaient à quitter les lieux. Mais des centaines de fous étaient bien là. Leur objectif? Obtenir un billet d'entrée! «Nous sommes prêts à tout pour pouvoir aller voir des matches» lâche David, tout mouillé et très déterminé. Les autres membres de la «colonie» ont déjà installé leur tente en ayant parfois pris appui sur le mur de l'enceinte de Wimbledon. Ils passeront la nuit sous leur léger abri et sous la pluie s'il le faut, mais ils seront tout devant dès qu'il s'agira de faire la queue le lendemain matin.



Les fous de tennis n'hésitent pas à camper devant les entrées pour obtenir un précieux sésame. PHOTO KEYSTONE

Le show continue

Les sœurs Williams attirent vraiment toutes les attentions dans le tableau féminin. Les journaux anglais ne s'y trompent pas à l'image du «Daily Express» qui proposait hier en première page une grande photo des deux Américaines le nombril à l'air. Venus Williams portait le maillot anglais du footballeur Michael Owen (No 10), tandis que Serena avait opté pour celui de David Beckham (No 7). Deux renforts de choix pour le coach Sven-Goran Eriksson!

Des mauvaises nouvelles

La première semaine risque d'être très humide à Wimbledon. Sur la chaîne de télévision anglaise BBC, la présentatrice a essayé de faire passer la pilule avec un beau sourire en commençant son bulletin météo avec la phrase suivante: «Cette semaine, j'ai une bonne nouvelle pour les jardiniers, mais pas pour le tournoi de Wimbledon.» Et que doivent penser les jardiniers de Wimbledon qui s'occupent de l'entretien des courts? /TTR

Vite fait, bien fait!

Tennis ■ Trois petits sets et 1 h 20' de jeu, Roger Federer a connu une entrée en matière tranquille contre l'Anglais Alex Bogdanovic qui a reçu sa leçon

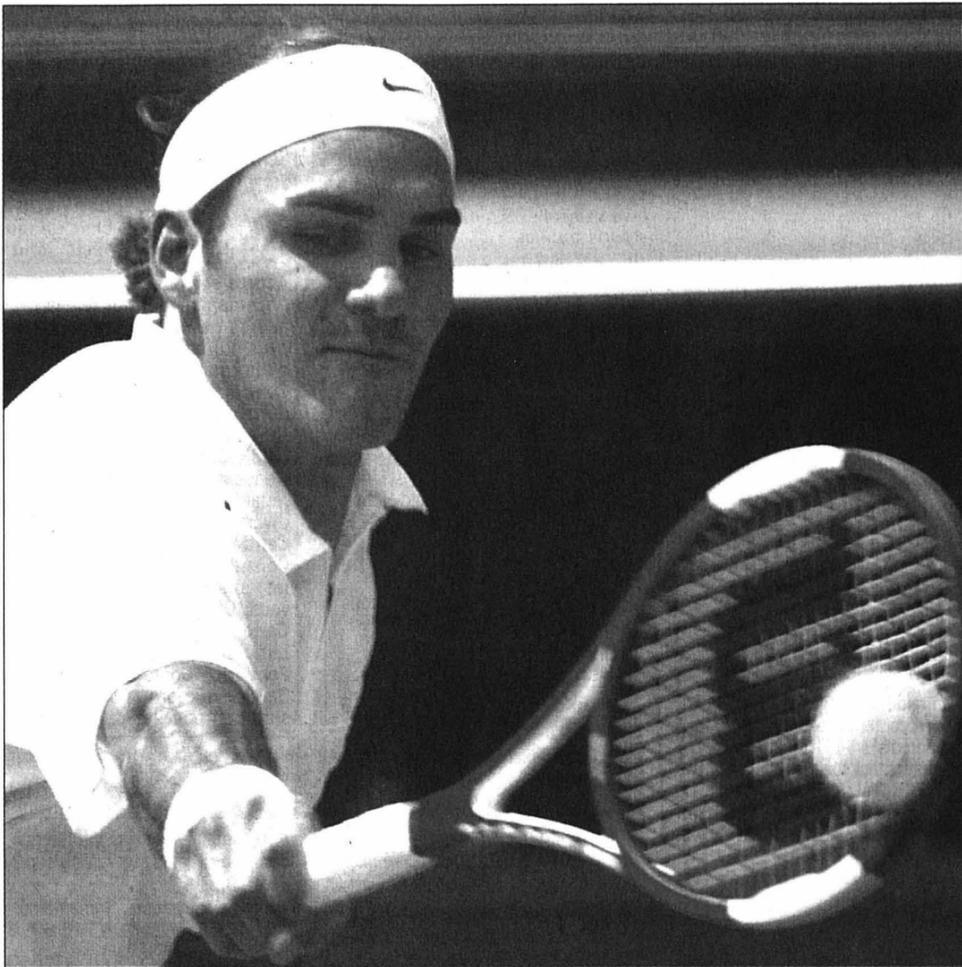
De notre envoyé spécial
Thomas Truong

Alex Bogdanovic savait en gros ce qui l'attendait en pénétrant sur le Centre Court pour y affronter le tenant du titre, Roger Federer. Avec un humour très anglais, il avait blagué en disant qu'il allait demander au Bâlois combien il devrait payer la leçon de tennis. Le prix fut sans rabais: 6-3 6-3 6-0 en 1 h 20' de jeu. C'est que qui s'appelle du travail vite fait, bien fait de la part du professeur «Rodgeur». L'Anglais n'a dû que moyennement apprécié, même s'il semble être du genre à prendre les grands champions pour modèle. Il n'y a qu'à voir la préparation de son service de gaucher (jambes très écartées et appui sur le talon droit) pour se rendre compte qu'elle porte la «griffe» du Croate Goran Ivanisevic.

Alex Bogdanovic a pourtant tout tenté pour ne pas être impressionné par son illustre adversaire. Il a tourné sa chaise de façon à ne pas voir Roger Federer durant les pauses. Mais ça n'a pas suffi. Le Bâlois était partout sur le court. Plus puissant, plus régulier et sachant mieux varier son jeu, le No 1 mondial n'a connu que deux minuscules «alertes». Il a dû sauver deux balles de break dans le deuxième set et il a conclu la partie seulement après sa troisième balle de match.

Le même travail

Comme s'il devait bien faire son boulot de «professeur» jusqu'au bout, Roger Federer a donné un conseil à l'Anglais qui a tout juste 20 ans. «Alex (réd.: Bogdanovic) est comme



Roger Federer: un premier tour passé sans encombres.

PHOTO KEYSTONE

moi il y a trois ou quatre ans, expliquait le Suisse en conférence de presse. Il manque encore un peu de volume physique et doit faire le même travail que j'ai dû réaliser pour devenir plus athlétique. Il a une main fantastique, mais il ne peut pas compter seulement sur ça.» Encore merci pour la leçon!

Retour sur le terrain et dans le passé où trois éléments au-

raient pu gêner le Suisse. Le public anglais, tout d'abord, censé supporter à fond son compatriote. Mais le flegme des spectateurs à Wimbledon n'est plus à prouver et la beauté du jeu de Roger Federer a fait le reste pour éviter des encouragements trop appuyés en faveur d'Alex Bogdanovic. Ce dernier s'est alors tourné vers les nuages en le-

vant les bras vers le ciel et en souriant à l'arbitre. Il devait affronter une première balle de match contre lui et quelques gouttes commençaient à tomber. Rien de bien méchant – malheureusement pour lui! – et il devait serrer la main de son adversaire deux minutes plus tard.

La dernière chose qui aurait pu déranger Roger Federer

était son éventuelle nervosité lors de sa première défense d'un titre du Grand Chelem. Un petit salut de la main en pénétrant sur le Centre Court, deux petits tours pour quitter le public, le Bâlois n'a pas changé ses habitudes et c'est très bien ainsi. Mieux: il a fait passer plusieurs fois la balle entre ses jambes en marchant (comme les basketteurs, mais avec l'aide de sa raquette). Un signe qui ne trompe quant à l'état de décontraction du Suisse.

La préparation mentale

A l'heure de l'interview, Roger Federer donnait vraiment l'impression du champion qui doit confirmer et qui ne veut rien laisser au hasard. «Je me suis préparé mentalement à retrouver ce Centre Court rempli de monde, expliquait-il. Avant d'aller au lit, je m'imagine le bon et le mauvais scénario du match. Je me prépare à réagir aux deux, mais je pense bien sûr davantage aux côtés positifs. Je suis soulagé que tout se soit bien passé. Je ne suis pas monté de manière exagérée à la volée et j'ai ainsi pu jouer de façon plus sûre. J'aime bien retrouver ce gazon qui favorise naturellement mon type de jeu.»

Et pour la suite, a-t-il des espions qui observent les autres favoris que sont l'Anglais Tim Henman ou l'Américain Andy Roddick? «Non, non», répondait-il. «Si je suis le seul espion ici. Si je regarde d'autres matches, c'est avant tout pour mon plaisir. Par ailleurs, je ne veux pas anticiper trop loin dans le tableau et prendre mes matches les uns après les autres.» Une formule bien connue et qui a déjà fait ses preuves. /TTR

Pas de miracle pour Mikaelian

Dames ■ La Vaudoise n'a grapillé que trois jeux face à Venus Williams. Soucis pour l'US Open

Marie-Gaïané Mikaelian (WTA 106) a logiquement été éliminée dès le premier tour à Wimbledon. La Vaudoise s'est inclinée 6-3 6-0 face à l'Américaine Venus Williams (No 3), victorieuse du tournoi britannique en 2000 et 2001.

Venus Williams n'a laissé aucune chance à Marie-Gaïané Mikaelian, qui a dû s'avouer vaincue après 48' de jeu. Elle n'a connu que deux alertes, offrant deux balles de break à son adversaire dans le dernier

jeu de la manche initiale, puis une troisième – la dernière pour Marie-Gaïané Mikaelian –, dans l'ultime jeu du match. Elle les écartait cependant magistralement.

Avec seulement cinq coups gagnants pour 14 fautes directes, Marie-Gaïané Mikaelian n'a pas tenu le choc. Venus Williams, qui fait figure de favorite à Londres au même titre que sa sœur cadette Serena (No 1), a elle fait

preuve d'une belle régularité. Auteur de 26 «winners», la finale malheureuse des deux dernières éditions de Wimbledon n'a commis que 11 fautes directes.

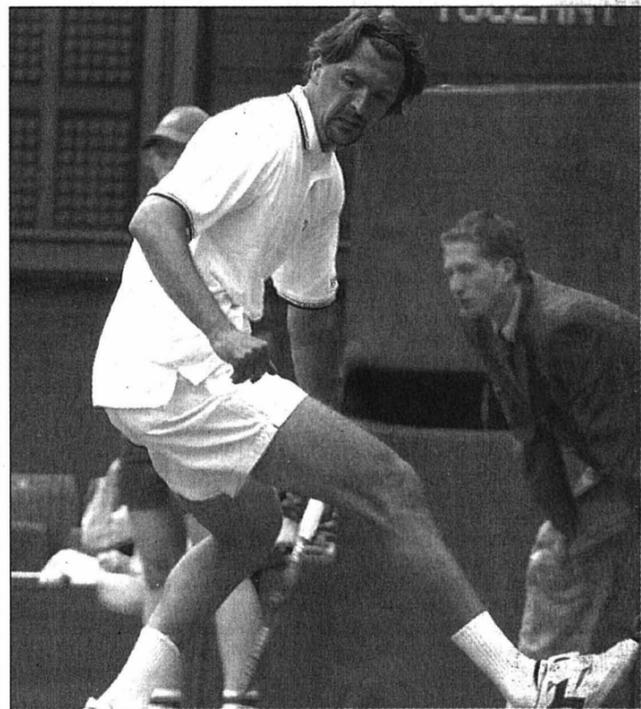
Marie-Gaïané Mikaelian, qui a enlevé un seul de ses huit derniers matches, n'a toujours pas remporté le moindre simple en Grand Chelem cette année. Elle avait dû abandonner face à Tatiana Golovin à l'Open d'Australie, avant de manquer le coche face à Maria Kirilenko à Roland-Garros. En panne de confiance, «MGM» aurait difficilement pu imaginer adversaire plus difficile pour son premier match sur le gazon londonien.

«Le service de Venus est très difficile à maîtriser sur cette surface. J'étais déjà contente quand je parvenais à le relancer. C'était un peu une mission impossible» relevait la Vaudoise, qui se fait du souci pour l'US Open. Actuellement 106e mondiale, elle devrait encore reculer au cours des prochaines semaines, et n'est donc pas certaine de pouvoir disputer la quatrième levée du Grand Chelem sans passer par les qualifications. /si



Marie-Gaïané Mikaelian n'a pas pesé lourd face à Venus Williams. PHOTO KEYSTONE

PRINCIPAUX RÉSULTATS



Le Croate Goran Ivanisevic a réussi son retour sur les courts londoniens. PHOTO KEYSTONE

Wimbledon. Internationaux de Grande-Bretagne. Troisième levée du Grand Chelem (4.529.670 livres). Simple messieurs. Premier tour: Federer (S-1) bat Bogdanovic (GB) 6-3 6-3 6-0. Ferrero (Esp-6) bat Boutter (Fr) 6-4 7-6 (7-4) 6-3. Hewitt (Aus-7) bat Melzer (Aut) 6-2 6-4 6-2. Grosjean (Fr-10) bat Ascione (Fr) 6-4 6-2 6-4. Karlovic (Cro) bat Srichaphan (Thai-13) 3-6 6-4 6-4 6-4. Björkman (Su-17) bat Sluiter (PB) 5-7 6-1 7-5 6-1. Ginepri (EU-27) bat Tipsarevic (Ser) 4-6 7-5 6-3 6-3. Johansson (Su) bat Kiefer (All-29) 4-6 4-6 6-4 6-3 6-0. Ivanisevic (Cro) bat Youzhny (Rus-31) 6-3 7-6 (7-4) 6-2. Parties suspendues: Coria (Arg-3) - Moodie (AfS) 6-4 6-7 (3-7) 6-3 6-7 (3-7). Moya (Esp-9) - Patience (Fr) 6-4 3-6. Gambill (EU) - Mirnyi (Bié-23) 6-3 7-5. Simple dames. Premier tour: V. Williams (EU-3) bat Mikaelian (S) 6-3 6-0. Myskina (Rus-2) bat Kurhajcova (Slq) 7-5 6-1. Davenport (EU-5) bat Randriantefy (Mad) 6-2 6-1. Sugiyama (Jap-11) bat Janes (GB) 3-6 6-2 6-3. Zvonareva (Rus-12) bat Stosur (Aus) 6-4 6-4. Sharapova (Rus-13) bat Beygelzimer (Ukr) 6-2 6-1. Srebotnik (Slu) bat Smashnova-Pistolesi (Isr-16) 6-4 6-3. Maleeva (Bul-21) bat Dushvina (Rus) 6-1 7-5. Dulko (Arg) bat Dokic (Ser-23) 6-3 6-3. Molik (Aus-27) bat Cink (Hon) 6-1 6-4. Panova (Rus) bat Loit (Fr-28) 6-1 6-2. Frazier (EU-31) bat Kirilenko (Rus) 6-1 6-4. Navratilova (EU) bat Castano (Col) 6-0 6-1. /si

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtois d'alcologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcoologiques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Association suisse des invalides. Procap. La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél./fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trottelette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques 032 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Vieux-Puits, Puits 1, ma/je 16-18h, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h. Chaque jour une autre animation. 032 967 64 90.

Centre psycho-social neuchâtois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du

3e âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel, Charrière 4, tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais, Home Les Arbres, lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, etc.), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10.

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Ecoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30, ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 032 964 14 64. Natel 079 789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontres: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre

12, lu-ve, 968 54 55.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu 12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro Infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro Senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (Savas). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h, Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079 772 16 90 (24h/24h).

Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtois. Espace 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h et 13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél. 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtois d'alcologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

Association neuchâtoise Mamans de jour, district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle et des environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers à domi-

cile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne: 032 933 00 00, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. Pro Senectute: 032 933 00 04, lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.

La Girandole. (Centre d'accueil), Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service médico-social. France 14. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme: lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relèvement auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de

toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.

Jura bernois tourisme. Antenne de Saint-Imier. Tél. 032 941 26 63. Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chasseral-La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro Senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

Smad - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédopsychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'association Région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h. Tél. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRIVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit).

Agapa. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

Anaap-Le Déclit. Association neuchâtoise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâtoise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry.

(1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079 446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81.

(2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois, de 14h à 16h.

(3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâtoise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél. et fax: 032 753 04 62. E-mail info@anpp.ch

Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél. 724 54 24, fax 724 37 26.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.

Association Alzheimer. 032 729 30 59; tjl 8-11h30/14-16h30, sauf ve am. Groupes de contact: Neuchâtel 032 729 30 59, LCF 032 913 34 23. Lieux rencontre: NE 032 721 28 05, LCF 032 913 34 23 le matin. Présence domicile: NE 032 842 20 14, LCF 032 913 37 40.

Séminaires: 032 913 51 28 ou 729 30 59. Groupe d'entraide pour jeunes proches: 024 426 20 00.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâtoise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30-21h30, mer 9h-12h, ve 13h-15h, au numéro 725 05 82.

Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâtoise.

Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél. 731 70 41, ou 751 57 57.

Association neuchâtoise de services bénévoles (rue des Brévards 1a). Tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtois). Le 3e jeudi tous les deux mois. Pour tous renseignements: veuillez tél. au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire, CP 2284, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâtoise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing psychologique. 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour).

Centre de consultations Lavi. Aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâtoise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Croix-Bleue. 032 725 02 17.

Ligue neuchâtoise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro

Infirmis Rue de la Maladière 35. Tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77

Lire et écrire. Cours de base pour adultes parlant bien le français, 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce. C.P. 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parc 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois, tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.

S.A.S. (Service d'Action Sociale privé). En faveur des victimes de violences - hommes et femmes - et en cas de conflits. Tél. 032 753 03 32 - www.lesas.ch et info@lesas.ch.

Solidarité-femmes, 968 60,10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél. 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-du-Locle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence. 079 270 92 06.

TIM. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h/24 079 476 66 33.

NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtales 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins

médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

Drop-in. Toxicomanie/drogue: Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

FRC - Conseil. Fédération romande des consommateurs, Fbg de

l'Hôpital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

Rateau-ivre. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Rateau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

SIDA. Groupe Sida, Peseux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie Art-Cité. Exposition de Susan Litsios, gravures et pastels. Ma-ve 14h-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Jusqu'au 10.7.

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition-vente réunissant Lermite, L'Eplattenier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Baillois, Picot, Humbert, Lauds Bruni, Hans Erni. Gravures de la région et art africain. Me-sa 14-18h. ou sur rdv 079 475 98 69. Jusqu'au 30.6.

LE NOIRMONT
Fondation Sur-la-Velle. Exposition de Giorgio Veralli, travaux récents. Me-di 14-18h. Jusqu'au 8.8.

NEUCHÂTEL
Galerie Ditesheim. Exposition «Myrha» peintures et aquarelles récentes. Me-ve 14-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Di 15-18h. Jusqu'au 27.6.

Galerie DuPeyrou. Exposition des oeuvres de Sara.H et DelaPerouze. Me 15-18h au di 15h-17h30. Jusqu'au 8.7.

Galerie-Espace PR36 (Portes-Rouges 36). Exposition de Logovarda, peintures et sculptures. Lu-ve 9-12h/14-17h. Sa 14-17h. Jusqu'au 28.8.

AUVERNIER
Galerie Une. Exposition des oeuvres de Hadrien Dussoix et Christian Robert-Tissot. Me-ve 14h-18h30. Sa 14h-18h. Di 14h-17h30. Jusqu'au 27.6.

BÔLE
Galerie L'Enclume Exposition de Viorel Chirea, peintures et Eg Witt, sculptures. Tous les jours (sauf mardi) de 15h à 18h30, ou sur rdv au 032 842 58 14. Jusqu'au 3.7.

COLOMBIER
Galerie Numaga. Exposition «Arts primitifs d'Afrique» et Vincent Marbacher, peinture. Ve-di 14h30-18h30. Jusqu'au 18.7.

CORCELLES
Galerie Arcane Exposition de Jean-Paul Berger, peintures et Vren Attinger, tissus & papiers. Ma-ve 17h30-19h, sa-di 14-17h et sur rdv au 032 731 12 63. Jusqu'au 3.7.

CORTAILLOD
Galerie Jonas Exposition de Jean-François Comment, aquarelles. Me-sa 14h30-18h30. Di 14h-30-17h. Du 6.6. au 11.7.

CRESSIER
Galerie Sekel (Gare de Cressier). Exposition de Kesh. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h.

FLEURIER
Galerie Bleu de Chine. (Bovet-de-Chine 3). Jean Peti, peintures et Catherine Scellier, sculptures. Me 17-20h30. Je-ve 15-18h30. Sa 14-18h30 ou sur rdv au 032 861 28 87. Du 22.5. au 3.7.

HAUTERIVE
Galerie 2016. Exposition «Gilbert Pigeon», corps et signes. Me-di 15-19h. Jusqu'au 4.7.

LA NEUVEVILLE
Galerie du Faucon Exposition de Liuba Kirova, peintures et Peter Fürst, sculptures. Je-ve 17-20h. Sa-di 14-18h. Jusqu'au 27.6.

FLEURIER
Galerie Bleu de Chine. (Bovet-de-Chine 3). Jean Peti, peintures et Catherine Scellier, sculptures. Me 17-20h30. Je-ve 15-18h30. Sa 14-18h30 ou sur rdv au 032 861 28 87. Du 22.5. au 3.7.

VALANGIN
Galerie du «Moulin de la Tourelle». Exposition de Ueli Hofer. Me-di 15-18h30. Jusqu'au 27.6.

VAUMARCUS
Château. Galerie d'Art Contemporain. Exposition de peintures naïves croates sous verre. Ma-di 9-18h. Jusqu'au 17.10.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Anne-Marie Matile-Racine:
Madame Marie-Claude Reber-Matile, ses enfants Anne, Caroline et Marie à Auvernier,
Monsieur et Madame Laurent et Antoinette Matile:
Monsieur et Madame Tristan et Sylvie Matile et leurs enfants,
Madame et Monsieur Sophie et Stefano Cataldo-Matile et leurs enfants à Aegerten,
Madame et Monsieur Noémie et Patrick Duvanel-Matile et leurs enfants,
Madame et Monsieur Bernadette et Jean Guyot-Matile,
leurs enfants Manon et Antoine à Chésereux,
Monsieur et Madame François et Muriel Matile,
leurs enfants Géraldine et Gaspard à La Chaux-de-Fonds,
Madame et Monsieur Miriam et Willy Ammann-Schiess à Steinhausen et leurs enfants,
Madame et Monsieur May et Alphonse Monney à La Chaux-de-Fonds et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Charles-Eugène MATILE

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après quelques semaines de maladie.

Le Locle, le 20 juin 2004.

*On ne se prépare pas à la mort.
On se détache de la vie.*
Paul Claudel

La cérémonie sera célébrée le mercredi 23 juin à 14 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivie de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de France 5, 2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-151609

La présidence et les collaborateurs de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Charles-Eugène MATILE

père de Monsieur François Matile, secrétaire général de leur organisation.

Ils lui présentent l'expression de leur vive sympathie.

132-151616

*Nous ne te disons pas adieu, nous te disons au revoir.
«Ne vous étonnez pas de cela, parce que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes de souvenir entendront sa voix et sortiront.»*

Jean 5 : 28-29

Madame Irma Carraturo Forino
Carmelina et Salvatore Raneri-Forino
Gionatan et sa fiancée Elodie
Maurizio et son épouse Christel
Gerardo et Rosa Forino-Cerreto
Stefan, Alicia, Loris

ainsi que les familles Forino, Graziano, parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Raffaele FORINO

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche dans sa 78e année, après une pénible maladie supportée avec courage et dignité.

La Chaux-de-Fonds, le 20 juin 2004.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mercredi 23 juin, à 16 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Gerardo Forino
Rue du Doubs 77

LE LOCLE

L'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes de souvenir entendront sa voix.

Jean 5, v. 28-29

Madame et Monsieur Michèle et Bruno D'Emilio-Rosselet, leurs enfants et petite-fille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Gilbert ROSSELET

enlevé à l'affection des siens le 17 juin 2004, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Via Roma 75 - 34070 Turriaco/I

132-151607

Voiture endommagée par les flammes



Hier en début de soirée un véhicule stationné sur la place du Marché de La Chaux-de-Fonds a pris feu pour une raison inconnue. Le SIS est intervenu avec trois hommes, le tonne-pompe et un véhicule léger. Le feu, sans danger pour les autres voitures parkées, a été éteint au moyen d'une lance à eau. En quelques minutes, l'habitable côté conducteur a été complètement détruit. Sur place, la police cantonale n'avait pas encore pu identifier le propriétaire du véhicule, immatriculé en France voisine. /ron

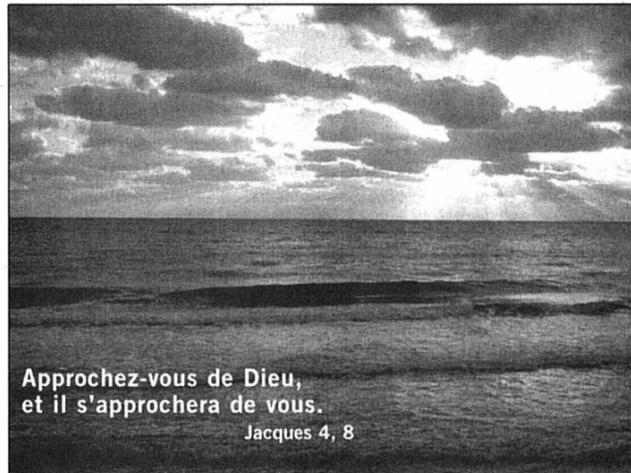
PHOTO LEUENBERGER

LES FAITS DIVERS

LA CHAUX-DU-MILIEU ■ Cycliste déséquilibré. Hier à 11h25, un camion, conduit par un habitant des Fins (F), circulait sur la route cantonale de La Brévine en direction de La Chaux-du-Milieu. A l'entrée de ce dernier village, le chauffeur entreprit le dépassement d'un cycliste habitant La Chaux-du-Milieu, qui circulait dans le même sens. Surpris, le cycliste perdit l'équilibre et chuta sur la chaussée. Blessé, il a été conduit au moyen d'une ambulance à l'hôpital

de La Chaux-de-Fonds. /comm

BOUDRY ■ Recherche de conducteur. Le conducteur d'un véhicule inconnu qui, hier entre 6h et 17h, a endommagé la portière avant droite d'une voiture de marque Rover, de couleur grise, qui était régulièrement stationnée sur une place située au sud de l'avenue du Collège, à Boudry, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police de circulation, tél. 032 888 90 00. /comm



Approchez-vous de Dieu,
et il s'approchera de vous.

Jacques 4, 8

L'IMPRESSUM



Société éditrice:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Impression:
Centre Presse, Neuchâtel

Rédaction en chef

Rédacteur en chef:
Mario Sessa

Rédacteur en chef adjoint:
Patrick Oberli

Chef d'édition:
Jacques Girard

Resp. site La Chaux-de-Fonds:
Daniel Droz

redaction@lexpress.ch
Tél. 032 723 53 01

Rédaction

Canton de Neuchâtel: Stéphane Devaux (resp.), Nicolas Huber,

Françoise Kuenzi, Frédéric Mairy, Jean-Michel Pauchard.
ne.canton@lexpress.ch

Ville de Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Alexandre Caldara, Florence Hügi, Brigitte Rebetez
ville.neuchatel@lexpress.ch

Littoral et Vallées: Santi Terol, (resp.), Philippe Chopard, Mariano De Cristofano, Christiane Meroni, Caroline Plachta, Florence Veya.
littoral@lexpress.ch

Montagnes: Daniel Droz (resp.), Sylvie Balmer, Irène Brossard, Léo Bysaeth, Claire-Lise Droz, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin.
montagnes@l'impartial.ch

Jura bernois: Véronique Kähler.
jura.bernois@l'impartial.ch

Canton du Jura: Michel Gogniat, Héliène Moll.
jura.canton@l'impartial.ch

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Emile Perrin, Gérard Stegmüller, Patrick Turuvani, Thomas Truong.
sport@lexpress.ch

Magazine: Dominique Bosshard (resp.), Sophie Bourquin, Yvonne Tissot.
magazine@lexpress.ch

Mise en garde: Tous droits réservés de l'ensemble du contenu du titre. En vertu des dispositions relatives au droit d'auteur ainsi qu'à la Loi contre la concurrence déloyale et sous réserve de l'approbation préalable écrite de l'éditeur ou son représentant sont notamment interdites toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques, électroniques ou tout autre support, qu'elles soient totales ou partielles, combinées ou non avec d'autres œuvres ou prestations. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite. Les utilisations abusives seront poursuivies. /SNP

L'ÉTATCIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Naissances. - 02.06. Stawarz, Ivan, fils de Stawarz, Xavier Richard et Lim Stawarz née Lim, Siok Tuan. 03. Piazzoni, Luigi, fils de Piazzoni, Michel Louis et Piazzoni née Amato, Virginia. 04. Allisson, Louis Dimitri, fils de Allisson, David Marc et Perregaux Allisson née Perregaux, Béatrice Agnès; Dias Pérez, Ruben, fils de Da Costa Vieira Dias, Antonio et Pérez Pan, Maria Beatriz. 07. Guggisberg, Misha Noëlle, fille de Guggisberg, Adrien Marc Ernest Martin et Guggisberg née Rognon, Juliette Isabelle; Jean-Mairet, Mathieu, fils de Jean-Mairet, Siméon et Jean-Mairet née Peter Valérie Anne. 08. Perrenoud, Lucie, fille de Perrenoud Stéphane et Perrenoud née Brissac Sylvie Marie-Claude François. ■ Mariages. - 09.06. Ummel, Christophe François et Antille, Romaine. 11. Crittin, Steve Joachim et Bühlmann, Vanessa; Lombardi, Domenico et Cafiso, Mary-Lise; Galley, Raphaël et Zwahlen, Natacha. ■ Décès. - 04.06. Tonon, Michaël Jérôme, 1981; Houriet, Marcel Gustave, 1905. 05. Bürki née Oeschger, Maria Alma, 1938, épouse de Bürki, Hans. 07. Kunz, Roger André, 1919, épouse de Kunz née Jeanneret-Grosjean, Suzanne Mathilde. 08. Rotzetter, Roger Théophile, 1928; Brunner née Garmatter, Adeline Marie Antoinette, 1923, veuve de Brunner, Peter; Cattin, Roger Henri Hubert, 1945. 10. Calderoni née Baiocco, Elisa Luigia, 1918, veuve de Calderoni, Carmelo. 11. Mujic, Nedib, 1930, époux de Mujic née Jakupovic, Rebija.



AVIS DE NAISSANCE

Maëlys est heureuse d'annoncer la naissance de son frère

Melvin

1,590 kg - 42 cm
le 9 juin 2004 à 16 h 15
à l'hôpital de Genève

Anne-Dominique et Laurent
Bühler-Calame
Foyer 17 - 2400 Le Locle

1342-151603

Suisse/Monde/Economie/Société:
Jacques Girard (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio, Jean-Luc Wenger.
ch-monde-eco@lexpress.ch

A Berne: François Nussbaum.

Edition régionale:
Michel Merz (resp.), Nicolas Bringolf, Serge-André Maire, Manuel Montavon, François Treuthardt,

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: François Allanou.

Dessinateur: Jean-Marc Elzingre.

Abonnements:

Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
clientele@l'impartial.ch

Régie des annonces:

Publicitas SA,
Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

CLIN D'ŒIL



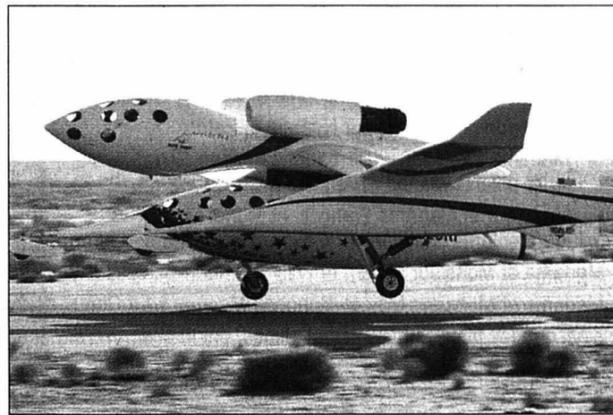
Le pigeon jette un œil

Ce volatile perché sur un rebord de façade semble très intéressé par le spectacle que lui offrait hier cette rue chaux-de-fonnière. Si absorbé, que notre photographe a eu tout le loisir de lui tirer le portrait.

PHOTO LEUENBERGER

L'INFO INSOLITE

«SpaceShipOne» atteint l'espace



Accroché sous le ventre de son avion porteur, «SpaceShipOne» prend son envol. PHOTOS KEYSTONE

L'avion suborbital «SpaceShipOne» a accompli le premier vol spatial privé de l'histoire de l'aéronautique, hier au-dessus de Mojave en Californie, à 105 kilomètres au nord de Los Angeles.

Le pilote de l'appareil, Mike Melvill, cherchait à atteindre la frontière spatiale, soit 100 kilomètres au-dessus de la Terre, mais l'altitude exacte atteinte par l'appareil devait être confirmée ultérieurement par le radar.

L'incertitude a régné pendant quelques minutes sur la réussite de la mission, alors que «SpaceShipOne» avait entamé sa descente. Mais le contrôleur de la mission a fi-

nalement annoncé la réussite de ce vol entièrement conçu et financé par le privé, sans aide ni subvention gouvernementale.

«SpaceShipOne» a atterri sous les acclamations et applaudissements à 8h15 hier matin (17h15 en Suisse), environ 90 minutes après son décollage sous le ventre d'un avion porteur qui l'a largué à 15.000 mètres d'altitude. Le pilote de l'avion suborbital, dont la vitesse n'était pas suffisante pour le maintenir en orbite constante autour de la Terre, a ensuite allumé son moteur-fusée, avant d'atteindre son altitude maximale et de redescendre en vol plané. /ap



Mike Melvill exulte: aux commandes de son engin, il vient de réussir le premier vol spatial privé de l'histoire.

Tranche de sport...

L'excuse universelle

La peur, la trouille, les flopettes, les chocottes, les boules... Lequel d'entre nous n'a pas été un jour terrassé par ce sentiment de forte inquiétude, en présence ou à la pensée d'un danger. «La peur est la plus terrible des passions parce qu'elle exerce ses premiers effets contre la raison, paralyasant le cœur et l'esprit» s'est plu à souligner un homme que l'on peut qualifier de sage.

Éliminés de l'Euro, les footballeurs suisses en sont ce matin quittes pour la peur. Ils n'auront

plus à batailler sur les pelouses portugaises, en quête d'hypothétiques victoires, mais surtout contre la peur d'être meilleurs que leurs adversaires. Car c'est bel et bien ce sentiment pervers qui a coûté aux garçons de Kōbi Kuhn leur ticket pour les quarts de finale, voire même pour d'autres sommets.

Adjoint du coach national, Michel Pont a fourni une excuse universelle en tentant d'expliquer la déroute face à l'Angleterre. Et tout un chacun devrait lui en savoir gré. Désormais, les

sportifs, toutes disciplines confondues, ne pourront plus être montrés du doigt après une défaite. Et encore, chaque élève qui se sera planté à un examen aura son explication. Sûr qu'au prochain loto, vous hésitez à crier quine de peur d'être meilleur(e) que votre voisin(e)... Du fond du cœur et en chœur: merci Michel!

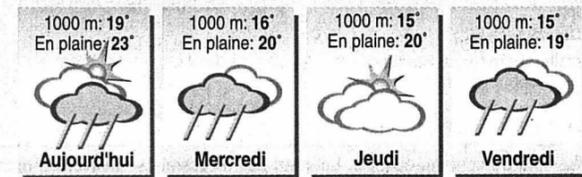
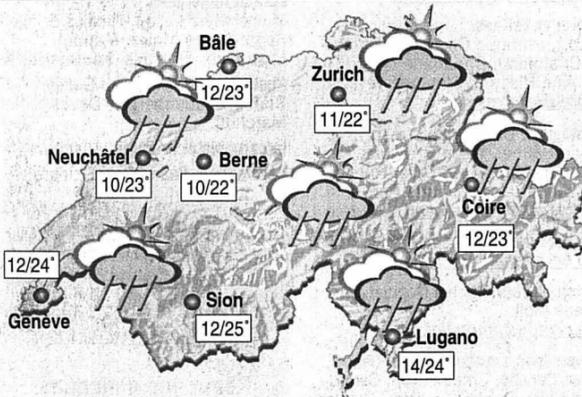
Jean-François Berdat
PS: on espère que cette aventure portugaise aura débouché sur plus de peur que de mal pour le football suisse...

LA CITATION

«C'est une étape qui pourrait mener à un nouvel âge spatial»,

a déclaré avant le vol de «SpaceShipOne» Burt Rutan. Ce dernier avait déjà conçu l'avion «Voyager», premier appareil à réaliser un tour du monde sans escale et sans ravitaillement en 1986.

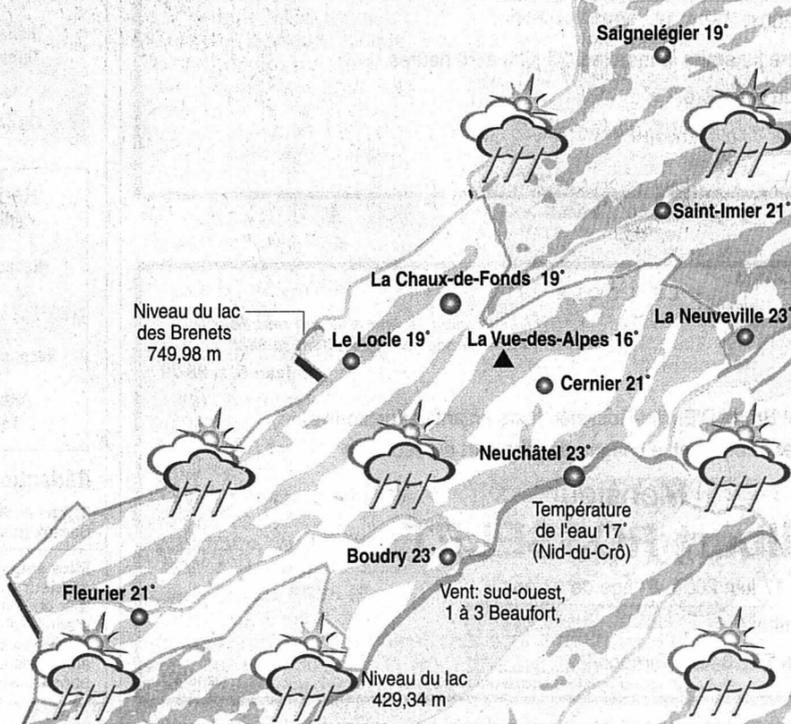
LA MÉTÉO DU JOUR



Mardi 22 juin
Bonne fête aux Paulin
Elles sont nées à cette date:
Emmanuelle Seigner, actrice française
Meryl Streep, actrice américaine

Hier à 13 heures

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo



Ciel tarabiscoté

Situation générale. Les nuages maintiennent la pression sur le soleil en pleine dépression. Justement, une nouvelle tourbillonne sur le golfe de Gascogne et sa zone pluvieuse doit arroser votre pelouse dès la nuit prochaine. Prenez-le du bon côté, vous évitez une corvée tout en faisant une économie d'eau.

Prévisions pour la journée. Un front chaud achève de traverser le Jura ce matin en donnant des petites pluies. Vous avez toutefois deux raisons de vous réjouir: le soleil écarte ensuite les nuages pour faire coucou et le thermomètre en profite pour grimper les échelons jusqu'à 23 degrés en plaine.

Les prochains jours. C'est du pareil au même.
Jean-François Rumley